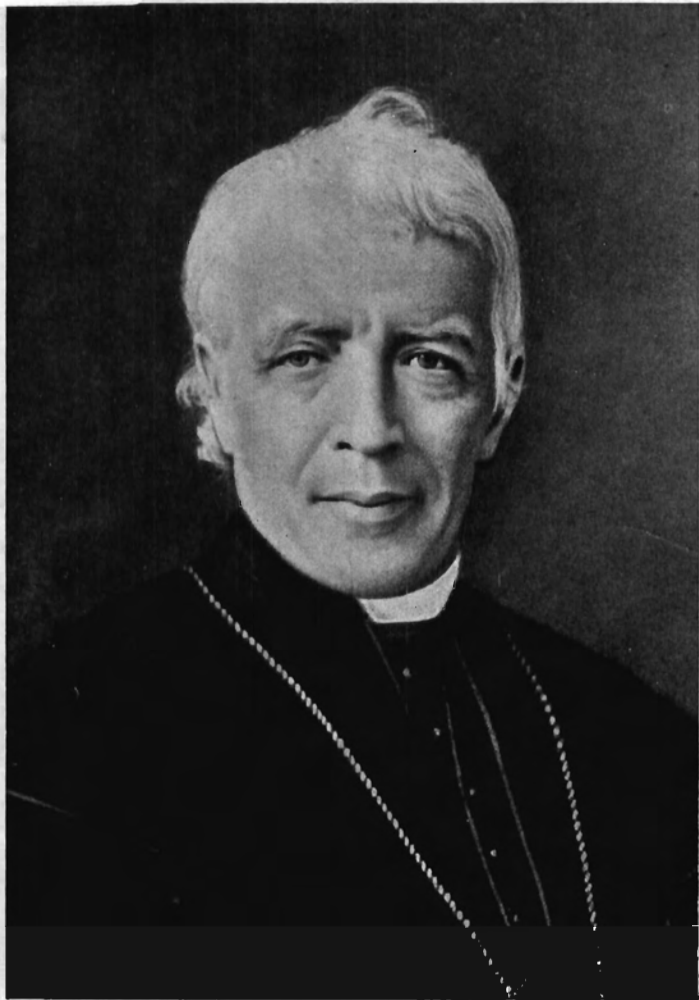


971.4

B772L



MGR IGNACE BOURGET

3,283

34864

F. LANGEVIN, S. J.



MONSEIGNEUR
IGNACE BOURGET

Deuxième évêque de Montréal



PRÉCIS BIOGRAPHIQUE



LETTRE-PRÉFACE

de S. Exc. MGR GEORGES GAUTHIER

Archevêque-coadjuteur de Montréal



MONTRÉAL

IMPRIMERIE DU MESSAGER

4260, rue de Bordeaux, 4260



1932

Cédé Paris

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

COLLÈGE SAINT-BERNARD
514, AVE. DES FRÈRES
DRUMMONDVILLE - P. Q.

Conformément au décret d'Urbain VIII, l'auteur, en employant, au sujet de Mgr Bourget, les mots: *saint, sainteté, miracles, etc.*, n'a pas l'intention de prévenir les jugements de la sainte Église.

Imprimi potest:

F.-X. BELLAVANCE, S. J.

Praep. Prov. Can. Inf.

Montréal, 20 mai 1932

Nihil obstat:

AdélarD DUGRÉ, S. J.

Censeur dioc.

Montréal, 20 mai 1932

Imprimatur:

† Em.-A. DESCHAMPS, V. G., Év. de Thennesis,

Auxiliaire de Montréal

Montréal, 21 mai 1932

ARCHEVÊCHÉ
DE
MONTRÉAL

Montréal, le 27 octobre 1931

*Révérénd Père F. Langevin, S. J.,
Immaculée-Conception,
1855, rue Rachel Est,
Montréal.*

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai lu, avec un vif intérêt, vous le pensez bien, la biographie de Mgr Bourget que vous allez bientôt publier. Au moment où je pensais à donner aux Archevêques et Évêques de Montréal une sépulture plus convenable dans notre nouvelle chapelle mortuaire de la Basilique, l'idée m'est venue de rendre un hommage particulier à celui qui pendant plus de quarante ans a présidé aux destinées de ce diocèse. Il paraissait à propos de le faire sous une double forme: un mausolée pour les restes vénérables du saint évêque et une biographie populaire qui contribuerait pour sa part à perpétuer son souvenir. Ceux qui ont connu Mgr Bourget se font de plus en plus rares: il ne peut y avoir que profit à maintenir devant nos yeux les exemples qu'il a laissés.

Ce dernier service, je l'avais demandé au regretté Père Lecompte. Religieux éminent, il

s'était attaché à une vie dont il comprenait les ressorts secrets. Il possédait au surplus des dons d'hagiographe qui lui auraient permis de donner son plein relief à cette grande figure de l'épiscopat canadien. La mort l'a empêché de mener à terme la tâche qu'il avait si volontiers acceptée. Vous l'avez recueillie et vous avez mis à la remplir la même conscience, les mêmes ressources d'esprit et de cœur.

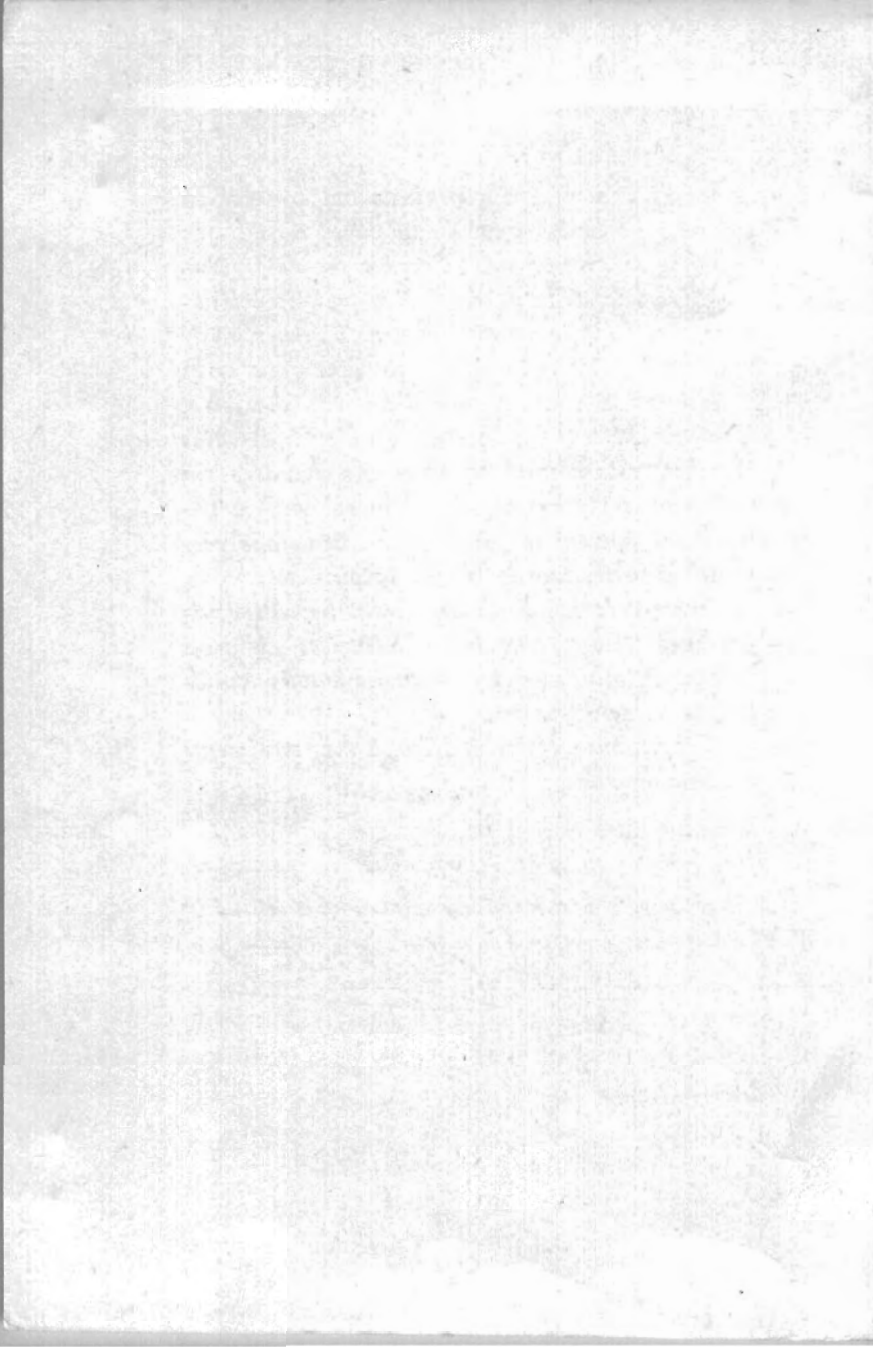
Il n'est pas requis, sous prétexte d'objectivité, de demeurer indifférent au héros dont on raconte l'existence. Il faut croire au contraire que la sympathie qui ne trouble en rien la liberté du jugement, ouvre une perspective plus sûre sur sa pensée et son œuvre. C'est ce que l'on constate avec plaisir en vous lisant. Votre admiration pour Mgr Bourget ne vous fait pas verser dans le panégyrique. Vous lui rendez un témoignage mérité. D'ailleurs, une fois tombée la poussière du combat, l'on se trouve en présence d'un caractère d'une telle droiture, si prudent et si désintéressé, d'intentions si manifestement surnaturelles que l'accord devient facile et l'impression d'ensemble s'impose partout la même: il s'agit d'un Évêque dont il faut convenir qu'il fut grand et dont les vertus ont exercé un singulier rayonnement. Il est sans doute bien tôt pour que l'on écrive de son long épiscopat une histoire définitive.

Trop d'hommes et d'événements ont traversé sa vie; il faut plus de recul que nous n'en avons pour juger sans crainte d'erreur ou de froissement les uns et les autres. Il a pris des initiatives dont l'avenir nous permettra de mieux saisir toute la portée. Il suffit à sa gloire que dans l'administration compliquée d'un vaste diocèse et le développement de ses œuvres, l'on ne remue rien sans retrouver ses traces encore chaudes. En vérité, nous vivons du capital moral qu'il a patiemment amassé et qui de longtemps nous permettra de faire face à tous les besoins.

Vous avez le mérite, en disant l'essentiel, de rendre justice à cette haute mémoire. Je vous félicite de tout cœur et je souhaite à votre travail la plus large diffusion.

Croyez, mon révérend Père, à mes sentiments les plus dévoués.

*J. G. arch. evêq.
de Montréal*



Avertissement

POUR détailler la vie très compréhensive de Mgr Bourget (1799-1885), il ne faudrait pas moins d'un bon millier de pages. Contemporain de six Pontifes, il atteint soixante-quatre années de sacerdoce et quarante-huit d'un épiscopat si fécond que Mgr Paul Bruchési, au dévoilement du monument Bourget (1903), n'hésite pas à appeler son devancier: « l'artisan principal de nos œuvres diocésaines, un Athanase pour l'orthodoxie, un Charles Borromée pour le zèle ecclésiastique, un Vincent de Paul pour la charité ».

Obéissant à une inspiration délicate et pieuse, Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, pourvoit en 1931 à l'érection, dans la cathédrale, d'un tombeau plus glorieux que le monument extérieur.

Les restes du prélat, levés de la crypte par Son Excellence Mgr l'Archevêque-Coadjuteur, reposent maintenant dans la cathédrale, et les fidèles seront plus à l'aise pour y contempler une œuvre de beauté et méditer une leçon de vertu dans la maison de prière.

C'est à la faveur de cet événement heureux que ce petit livre se faufile au jour. Il n'oserait prétendre à une grande profondeur d'analyse, non plus qu'à une grande richesse de synthèse. S'il a le souci d'éviter l'erreur positive, il ne se flatte pas d'être un ouvrage d'érudition. Il lui suffirait d'avoir été un récit édifiant, et c'est à ce titre espéré qu'il sollicite l'entrée au foyer canadien. Car Mgr Bourget n'est pas tombé dans l'oubli. Sa douce figure sourit encore dans bien des demeures et dans toutes les institutions religieuses du diocèse, avec celle de Pie IX et des saints qu'on honore d'une dévotion particulière. Il est temps de rappeler à la génération qui s'en va, de déclarer devant celle qui grandit, les raisons de ce religieux respect.

Voilà le pourquoi du petit livre. Voici ses sources principales. Il utilise le *Mémoire* manuscrit de l'abbé Pierre Poulin, documentation précieuse d'un familier de Mgr Bourget, et les archives de l'Archevêché: lettres, fragments de lettres, notes et brouillons, qui aident, avec les huit volumes de mandements, à tracer une esquisse assez fidèle d'un évêque dont la parole écrite livre toute l'âme.

On peut tirer profit d'une autre série de documents, gravés, ceux-là, dans la pierre: sa cathédrale, ses institutions de charité et d'enseignement, et par delà ces monuments matériels, les monuments vivants de la prière et du dévouement qu'ils abritent: ces instituts religieux fondés par lui ou naturalisés par lui pour l'avantage de l'Église canadienne. L'évêque éteint brille dans ces œuvres immenses: elles confirment la justesse de ses prévisions, elles glorifient le courage de ses initiatives; elles le continuent dans l'histoire.

Enfin il y a des témoins octogénaires de la vie du deuxième évêque de Montréal. Ils parlent avec vénération de leur *saint* évêque, et ils conseillent de parler de lui avec un égal respect ou de vouloir bien se taire. Ils consentent à nous renseigner, mais avec cet avis en appendice: « Priez beaucoup Monseigneur pour ne pas parler trop indignement de lui. » Cette invitation à la modestie est en somme un stimulant. Car tracer, même en raccourci, la vie d'un si grand évêque est déjà un privilège; et la prévision d'un rendement modéré ne découragera pas un effort pleinement aimé.

Avertissement pour le second tirage

L'accueil du public à la biographie de Mgr Ignace Bourget ayant engagé les Éditeurs à donner un second tirage, l'auteur est heureux d'y insérer les rectifications suggérées par la critique.

F. L.

Mai 1932

Monseigneur Ignace Bourget

CHAPITRE PREMIER

La préparation providentielle

(1799-1821)

Les ancêtres.—La paroisse de Pointe-de-Lévy.—Étudiant au séminaire de Québec.— Une histoire de nègre.— Casuistique d'un bon écolier.—Ecclésiastique à Québec.— Professeur au collège de Nicolet.— L'abbé J.-J. Lartigue, nommé évêque auxiliaire de Québec à Montréal.— L'abbé Ignace Bourget, nommé secrétaire de Mgr Lartigue.

IGNACE BOURGET naquit le 30 octobre 1799, dans un rang de la paroisse de Saint-Joseph de Lévis. Son père, Pierre Bourget, descendait de ce Claude Bourget, de la paroisse de Saint-Sauveur, à Blois, qui, avant de s'embarquer pour la Nouvelle-France, en 1665, fit pèlerinage à Notre-Dame de Chartres et grava son nom sur le mur de l'historique cathédrale. La mère du jeune Ignace s'appelait Thérèse Paradis. La ferme des Bourget est assez proche de cette jonction du chemin de fer National nommée *Harlaka*, — hameau minuscule, recueilli dans le silence de ses bois et de ses champs. Saint-Joseph de Lévis vivra en austère beauté

dans l'histoire par cette vieille maison de ferme qui abrita l'enfance du deuxième évêque de Montréal; aussi parce que, le 10 janvier 1840, y naissait un enfant qui s'appellera Louis-Nazaire Bégin, deviendra archevêque de Québec et mourra cardinal.

Ignace Bourget rejoint par ses ancêtres maternels un de ces premiers artisans de la noblesse du terroir,—notre noblesse à nous,—Guillaume Couture, *le bon Guillaume*, comme l'appellent le P. Bressani, le P. Jogues, les *Relations*, la vénérable Marie de l'Incarnation. Le mérite d'avoir colonisé la côte de Lauzon revient, en effet, au compagnon du martyr Jogues, au camarade de René Goupil et de Jean de La Lande. Torturé avec le P. Jogues, Guillaume Couture s'enfuit sur le conseil du saint martyr, quand il ne pouvait plus être utile. — « Si Québec s'enorgueillit de la probité et du dévouement d'hommes de bien comme Hébert et Couillard, ses premiers habitants, une des plus vieilles paroisses du pays, celle de la Pointe-de-Lévy, est heureuse de mettre en pleine lumière le nom de Guillaume Couture, son premier juge sénéchal et premier capitaine de milice ¹. »

Le décret d'introduction de la cause des bienheureux Martyrs canadiens (1917) mentionne Guillaume Couture, le *donné* de la

1. Joseph-Edmond Roy, *Le Premier Colon de Lévis, Guillaume Couture*, 1884, Lévis, p. 11.

Compagnie de Jésus, voyageur intrépide, interprète habile, compagnon de route des Jésuites missionnaires au pays huron et chez les Iroquois. Il n'a pas prononcé les vœux de religion, les *donnés* ne s'obligeant qu'à suivre les missionnaires et à s'en remettre au supérieur des missions pour leur subsistance. Toutefois ils peuvent prononcer des vœux de dévotion pour un temps que les Supérieurs déterminent avec eux. Guillaume, au retour de son dernier voyage aux Iroquois, printemps de 1646, semble avoir eu l'idée d'enterrer son célibat. En effet, deux ans après son arrivée, les Jésuites tiennent consulte sur le mariage, qui est approuvé à l'unanimité (1648).

Le mariage est béni, le 18 novembre 1649, par M. Jean Le Sueur, chapelain des Hospitalières de Québec. Le Normand Guillaume Couture épouse une fille du Poitou, demoiselle Anne Aymart. Du mariage naissent des fils et des filles. L'une d'elles, Marie, épouse Claude Bourget, père de Pierre, père de Jean-François, père de Pierre, père d'Ignace, le futur évêque de Montréal¹.

1. Eustache, l'un des fils de Guillaume, se marie et il lui naît un fils, Nicolas, père d'Étienne, père de Jean-Baptiste, père de Joseph. Ce dernier s'établit à Sainte-Thérèse, près de Montréal. Contemporain de Mgr Bourget et son cousin du cinq au cinq, il sert admirablement la patrie en lui donnant quinze fils, et l'Église en lui donnant un zouave pontifical et trois prêtres: Alphonse (le docteur J.-A. Couture), professeur à l'Université Laval, décédé à Québec en 1922; Anaclét, jésuite, trente ans professeur, décédé à Montréal en 1923; Hyacinthe, domi-

L'intersection de la route *Ignace-Bourget* et du troisième rang de la paroisse Saint-Joseph de Lévis porte le nom de « Quatre-Chemins ». A cet endroit, la *Commission des Monuments* a placé l'inscription commémorative suivante:

MONSEIGNEUR IGNA-
CE BOURGET, DEUXIÈ-
ME ÉVÊQUE DE MON-
TRÉAL, NAQUIT DANS
UNE MAISON SITUÉE
A QUELQUES PAS D'ICI
LE 30 OCTOBRE 1799.

Depuis leur arrivée au pays canadien, les Bourget n'ont pas cessé d'être gens de la terre. Courbés sur la glèbe pour lui arracher la subsistance quotidienne, ces colons à la foi robuste tissent de prière leurs rudes journées de labeur. Ils ont cette prudence évangélique de « garder toujours leurs âmes en leurs mains ». Contre l'Indien, au pied levé, contre l'Anglais, pendant la guerre de Sept Ans, ils ont dû faire le coup de feu et le coup d'épée, avec les succès et les revers, départagés sans retour, à la capitulation de Montréal, en 1760. Aux termes du traité de Paris, en 1763, ils ont compris que la défaite est irréparable. Ils retournent donc

nicain, écrivain et missionnaire; Théotime, jésuite, professeur de langues et d'exégèse au Scolasticat de l'Immaculée-Conception, à Montréal.

à leurs champs, ayant remisé avec tranquillité leurs armes de combat. Désormais, ils n'exerceront leurs bras qu'aux lourds outils de l'agriculteur: la charrue qui ouvre le sol, la hache qui refoule chaque année la lisière de la forêt voisine.

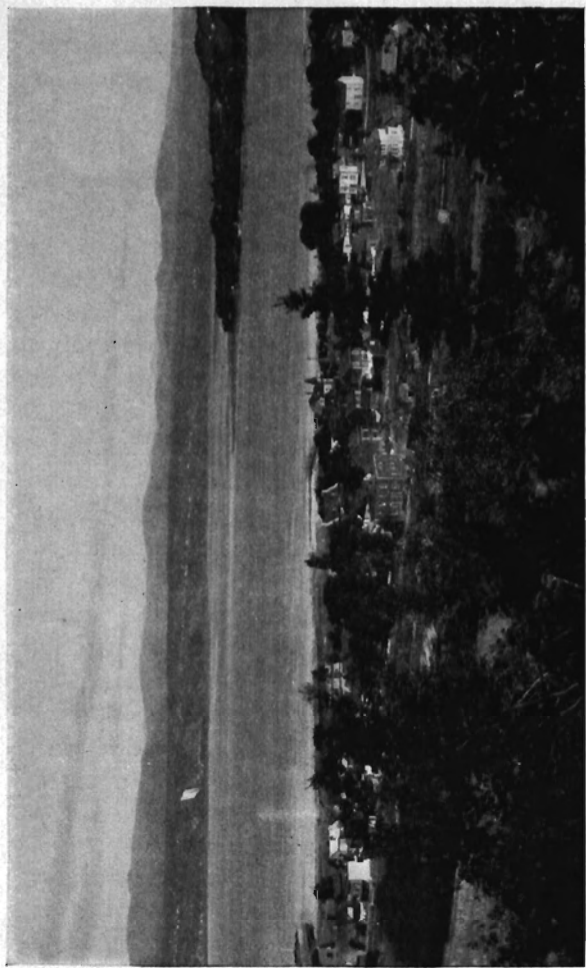
Vers 1800, la ville de Québec offre à Pierre Bourget un marché rémunérateur pour la culture mixte à laquelle il s'adonne. Une fois par semaine on y transporte, de Pointe-Lévis, des produits végétaux et animaux de la ferme. Il est vraisemblable que le petit Ignace — le onzième de treize enfants — soit du voyage, de temps en temps, comme une récompense pour avoir été sage. Il écoute alors pieusement un bout de prière que le père ou la mère adressent au bon Dieu pour une heureuse journée, et de bons conseils qu'ils adressent à leur fils pour qu'il demeure toujours tel que Dieu l'a fait. Les sens de l'enfant sont en fête; la voix maternelle charme son oreille, comme une musique, et gagne doucement la route du cœur; ses yeux se régaleront de cette lumière matinale qui givre le chemin; ses poumons se gonflent de l'air chargé de la senteur des prés en bordure: joies bucoliques de la course, ressenties vivement, même si l'enfant ne peut les définir. La promenade atteindra le maximum de bonheur, à Québec, dès qu'il apercevra son frère aîné au Séminaire, — une insti-

tution qui dut avoir des attraites pour Ignace, car, à douze ans, il quitta l'école du rang pour y devenir pensionnaire.

Il y apportait un sérieux amour du travail, une piété solide et particulièrement tendre envers Notre-Dame; et dans cette dévotion à la sainte Vierge, Mme Bourget avait été pour beaucoup. Mgr Bourget, parlant de son enfance et des soins que sa mère avait eus de former au bien sa nombreuse famille, ne tarit pas d'éloges: « Elle allait à Québec vendre les denrées qu'elle cultivait. Elle avait ainsi un double but: laisser les hommes à leur travail et aller voir ses enfants au Séminaire. Nous craignions plus ma mère que nos professeurs. Quand elle n'avait pas, sur notre compte, un rapport aussi favorable qu'elle l'aurait désiré, elle ne manquait pas de nous réprimander. Un reproche de ma mère était plus dur que toutes les pénitences que nous pouvions recevoir de nos professeurs. »

De sa vie au collège, une mention brève en cinq adjectifs: « Il est calme, doux et lent, modeste et réservé. » Peu de détails sur le camarade, sauf deux anecdotes racontées par des condisciples de 1814, — notamment par M. F.-X. Baillargé, décédé à Québec vers 1880.

Les élèves du Séminaire jouissaient, une fois le mois, d'un congé de « sortie », pour visiter leurs parents, ou faire, en ville, des emplettes



VUE PRISE DES HAUTEURS DE LÉVIS (LAUZON) SUR LA ROUTE IGNACE-BOURGET

utiles. Ignace étant parti comme les autres, des compagnons pensèrent que ce petit sage cachait peut-être un tartufe. Ils voulurent en avoir le cœur net; ils l'épièrent et le suivirent dans une ruelle où il n'avait pas tardé à s'engager. Là, ils virent un spectacle qui les édifia pour toute leur vie restante. Au seuil d'une mesure, l'écolier s'est arrêté; il frappe à la porte, qui s'entr'ouvre pour laisser voir un pauvre vieux noir, infirme et malade. Le petit homme remet au vieux les gratifications que ses parents lui avaient apportées, adresse à son protégé des paroles de réconfort et repart heureux.

Ce geste de charité est beau chez un enfant. Celui-ci est plus élevé. Dans les collèges du bon vieux temps, il se produisait de ces chahuts périodiques que l'énerverment ou l'étourderie expliquaient assez. Rarement le « mauvais esprit » en était la seule cause; mais une curiosité gamine des jeunes voulait connaître si le surveillant était « aisé », et quel effet engendrerait sur ses nerfs cette soudaine tornade déchaînée par une division. Le Séminaire subit un de ces « bazars » auquel Ignace Bourget assista comme spectateur improvisé. Au milieu du brouhaha, un élève s'oublia jusqu'à lancer au surveillant un projectile incapable, à coup sûr, de le blesser, mais qui compromettait, pour le moins, sa dignité. Il fallait un exemple; l'autorité se mon-

trerait sévère dans la répression, si le coupable n'en était plus à ses premiers esclandres. Entre temps, un congé restait retenu jusqu'à l'aveu volontaire du grenadier.

Au grand étonnement du directeur, Ignace Bourget se présenta pour la rédemption de tous; le congé fut rendu, les jeunes gens en eurent grande joie; mais le coupable eut double remords: et de sa faute et de son expiation par un médiateur. Il n'y tint plus et s'avoua. Mais alors Ignace Bourget avait menti en s'accusant? Au directeur, l'enfant dut expliquer pourquoi il avait osé mentir, même pour une bonne fin. Il dit ingénument: « Monsieur le Directeur, je n'ai pas menti; je vous ai laissé vous tromper. C'était si triste de les voir tous à l'étude. » Cette casuistique eut, pour le moins, le mérite de la bonne intention et un excellent résultat, qui fut atteint lorsque Ignace, tombant à genoux, obtint du supérieur la grâce du coupable.

Ces deux traits suffiraient à révéler la miséricorde exquise de Mgr Bourget, déjà en germe vivace au cœur du petit écolier de 1815. Ils invitent à penser que Dieu se plut à créer, par des grâces latentes, beaucoup de bonté dans cette liberté d'enfant.

En 1818, Ignace Bourget passa du petit au grand séminaire. Il avait été un écolier pieux;

il fut un séminariste fervent et le type de la dignité ecclésiastique par sa régularité, sa tenue, sa conversation. Mgr Plessis, évêque de Québec, de fait, évêque de tout ce qui était alors Canada, connut parfaitement le jeune clerc et put le recommander aux Messieurs du Séminaire de Nicolet, où il l'envoyait, en 1820, enseigner les grammaires et poursuivre ses études personnelles. Dans cette institution, se formaient, pour la cité et pour l'Église, des personnages historiques parmi lesquels Norbert Provencher, le premier évêque de Saint-Boniface, Thomas Cooke, le premier évêque des Trois-Rivières, Remi Gaulin, le deuxième évêque de Kingston.

Dans la préparation scolastique de ce temps, on allait au plus pressé. Les ecclésiastiques étudiaient la morale et la pastorale, qui répondaient aux exigences essentielles du ministère. Ils s'appliquaient, plus tard, sauf exceptions assez rares, aux études assurément nécessaires, elles aussi, de l'exégèse, du droit canonique et de l'histoire ecclésiastique. M. Bourget n'avait pas trop de tout son courage pour affronter sa besogne d'étudiant, de professeur et de surveillant. Les vieux journaux du Collège notent que l'abbé Bourget y enseigne les *Éléments et la Syntaxe*, de 1818 à 1821.

S'il paraissait lent, il paraissait surtout ce qu'il était: réfléchi et sensé. Il était modeste et

il se produisait peu. De sa chambre à ses classes et à la chapelle, il allait avec cette tranquille ténacité qui devait être une qualité marquante de sa conduite avec les hommes. Pendant qu'il s'appliquait à l'étude et aux vertus d'un bon clerc dans cette vie cachée, des événements religieux de haute portée se déroulaient au pays. Mgr Plessis, évêque de Québec, entamait avec le bureau colonial de Londres, des pourparlers, qui aboutirent à d'heureux résultats pour l'Église catholique. Reconnaisante à ce prélat de son loyalisme durant la guerre de 1812, la Couronne consentit enfin à rompre le cercle de fer qui retenait prisonnière la hiérarchie catholique, depuis la conquête. Dorénavant l'évêque anglican de Québec et l'évêque catholique de Québec jouiraient d'un droit égal d'amplifier leur Église respective. De Londres, Mgr Plessis se rendit à Rome informer le Saint-Siège de l'enjeu gagné par son adresse, aidée de sa fermeté calme et déférente.

De retour à Québec, il pouvait créer des vicariats apostoliques dans le Haut-Canada, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard, les Territoires du Nord-Ouest. Il pouvait nommer un évêque auxiliaire à Montréal. La création d'un diocèse distinct de celui de Québec lui paraissait prématurée. En 1821, il fallait ménager beaucoup les susceptibilités du Gouverneur Général. Un diocèse distinct pour Montréal, ne

serait-ce pas une puissance rivale dressée devant l'oligarchie protestante ? Un évêque auxiliaire de celui de Québec, avec résidence à Montréal, ville de vingt-cinq mille âmes, cela serait peut-être acceptable au pouvoir public. Ainsi pensait-on à Rome ; en fait, Londres n'opposa pas son *veto*.

Le choix de Mgr Plessis était tombé sur un prêtre savant et vertueux de la Compagnie de Saint-Sulpice, M. Jean-Jacques Lartigue, ancien avocat, cousin du célèbre tribun Louis-Joseph Papineau. Dans son voyage à Londres et à Rome, Mgr Plessis s'était assuré des services de ce prêtre-juriste pour l'aider à déjouer certaine machination qui menaçait les droits de sa Congrégation ; de plus, il voulait présenter son candidat au Supérieur de Saint-Sulpice, à Paris, pour l'autorisation préalable, et au Souverain Pontife pour l'approbation décisive. Le 21 janvier 1821, le troisième dimanche après l'Épiphanie, Mgr Lartigue était consacré dans l'église Notre-Dame par Mgr Plessis, sous le titre de Telmesse en Lycie. Les prêtres assistants étaient MM. les abbés Jacques Roque et Michel-Candide Lesaulnier. Cet événement, applaudi par le grand nombre, causa quelques appréhensions à d'autres, parce que, à Londres, l'évêque n'avait pas encore été officiellement reconnu. Un malaise subsistait aussi dans une partie du clergé, et il fallut à quelques-uns

une bonne quinzaine d'années pour comprendre le don de Dieu dans ce premier évêque que Rome accordait à Montréal.

Mgr Lartigue quitta bientôt le Séminaire pour résider à l'Hôtel-Dieu, situé rue Saint-Paul, près Saint-Sulpice; la chapelle de l'hôpital servit de cathédrale jusqu'à l'année 1825. En 1822, les citoyens demandèrent à leur évêque la permission de lui construire un évêché et une église. L'emplacement choisi fut l'angle Saint-Denis-Sainte-Catherine, le terrain acquis s'étendant, au nord, jusqu'à la rue Mignonne, aujourd'hui rue de Montigny. La nouvelle cathédrale fut consacrée, en septembre 1825, sous le titre de Saint-Jacques-le-Majeur; mais ce ne fut que le 29 septembre 1836 que Mgr Lartigue fut autorisé par le roi d'Angleterre à prendre le titre d'évêque de Montréal.

Mgr Lartigue avait des vues très nettes sur les besoins du diocèse, et des prévisions non moins justes sur son avenir. Mais sa nature droite et franche, desservie par une santé chancelante, ne lui permit pas de vaincre toutes les difficultés. Un grand fonds de bonté chez ce prélat s'alliait à la vivacité du tempérament. Un secrétaire jeune et entreprenant, appelé dès sa nomination, ne pouvant s'accommoder aux vicissitudes du métier, il dut être remplacé après quelques mois. L'homme doué de l'adaptabilité suffisante serait le jeune abbé Bourget.

Il n'y avait pas de vertu que l'on ne louât dans le professeur de Nicolet: patience, bon sens, travail, modestie, piété, tout ce qui attire l'estime et la sympathie. Mgr Lartigue suivit les conseils qui lui étaient donnés au sujet de cet ecclésiastique modèle, et voulut l'avoir auprès de lui. A cette occasion, Mgr Plessis aurait observé: « Si Mgr Lartigue n'est pas content de son nouveau secrétaire, je ne pourrai, pour ma part, lui en trouver de meilleur. »

CHAPITRE DEUXIÈME

L'initiation prochaine

(1822-1840)

Un secrétaire très occupé. — Le sacerdoce. — Épreuves de l'évêque et du secrétaire. — Un secrétaire ad omnia. — Vicaire général. — Évêque coadjuteur avec future succession. — La consécration. — Les « troubles de 37 ». — Bonté de Mgr Bourget pour les prisonniers. — Essai d'un grand séminaire à l'évêché. — Mort de Mgr Lartigue. — Mgr Ignace Bourget, deuxième évêque de Montréal.

L'ABBÉ BOURGET fut un secrétaire très occupé et fort éprouvé. Il estimait qu'un bon secrétaire doit être tout un avec son supérieur: partager ses idées et ses ambitions, jouir de son bonheur, souffrir de ses peines. Or celles-ci ne manquèrent pas au nouvel évêque. Ce fut son lot que de se mouvoir dans une atmosphère chargée: mauvais vouloir des pouvoirs publics, qui étaient protestants; mauvaise humeur de certains ecclésiastiques, qui l'attristèrent davantage.

L'opposition déclarée à Mgr Hubert et à Mgr Plessis ne pouvait disparaître chez des protestants obligés de voir désormais deux représentants du Pape: l'un à Québec, l'autre à

Montréal. La guerre de 1812 avait dissipé certains préjugés en manifestant la loyauté des Canadiens. Il en restait beaucoup. On était encore proche du temps où des fanatiques voulaient s'emparer des biens des Sulpiciens et des Jésuites, et confier au seul évêque anglican de Québec l'organisation de toutes les paroisses.

L'attitude du Lord Bishop était tranchée: il menaçait de se retirer, si Londres ne lui permettait pas de nommer aux cures. L'avocat général Sewell et le secrétaire d'État Ryland importunèrent longtemps Mgr Plessis. Le dernier ne cessait d'écrire à Londres pour demander l'écrasement de la religion catholique. Le Bureau colonial recevait des lettres comme celle-ci:

« J'en viens au clergé papiste de cette province; je l'appelle papiste pour le distinguer du clergé de l'Église Établie et afin d'exprimer combien je méprise et je hais une religion qui ravale l'esprit humain, et qui entraîne une espèce de malédiction sur les pays où elle prévaut. J'ai depuis longtemps posé en principe, qu'il faut miner graduellement l'autorité et l'influence des prêtres catholiques romains par tous les moyens que la prudence peut suggérer. C'est là le principal objet qu'un gouverneur doit toujours avoir en vue. Conduisons habilement les choses et nous aurons réussi avant que dix ans se soient écoulés. Les ins-

tructions de Sa Majesté défendent à tout individu de prendre la charge des âmes sans avoir obtenu un permis signé de la main du gouverneur ; si l'on faisait observer ces instructions, la suprématie du roi serait établie, l'autorité du Pape abolie, et le pays deviendrait bientôt protestant. »

Pour des motifs différents, quelques ecclésiastiques manifestaient leur opposition à l'évêque. Par leurs paroles et leurs écrits ils créaient de la défiance et de la tension dans les esprits, au point qu'un schisme parut imminent en cette décade 1820-1830. A Longueuil, un abbé affirmait que le Pape s'était trompé en nommant un évêque à Montréal. A Saint-Philippe de Laprairie, un autre abbé conseillait la résistance. Il ne reconnaissait pas l'autorité de Mgr Lartigue et il ne lui rendrait pas les honneurs épiscopaux lors de la visite pastorale.

Mgr Plessis subissait le contre-coup de ces critiques, il s'oubliait lui-même pour ne songer qu'à son auxiliaire de Montréal. Il lui écrivait :

« Je ferai passer en cour de Rome mon mandement et me soumettrai au jugement du Saint-Siège. En attendant, ne contestez pas ; mettez les procédés de votre côté. Si on vous pousse, reculez-vous. A défaut du trône, contentez-vous d'un prie-Dieu ; à défaut de prie-Dieu, mettez-vous sur le bout du banc, ou ce

qui serait encore mieux, cessez d'assister à la paroisse, qui n'est pas plus cathédrale que toute autre église de la ville, et adoptez l'église de l'Hôtel-Dieu ou toute autre. »

Mgr Plessis publia un mandement, le 5 décembre 1822, pour calmer l'agitation. Si elle ne cessa pas immédiatement, elle perdit de sa virulence. Plusieurs membres du clergé séculier, un instant entraînés dans la discussion, se rangèrent au parti de l'évêque, comprenant du reste que ni Rome ni Londres ne changeraient leur décision.

En ces conjonctures l'évêque avait beaucoup souffert et le secrétaire vivait des années de patience méritoire. Il était chargé de missions difficiles et de commissions épineuses. Et il faisait tout un avec son évêque. La foudre frappait directement le chef et, par un choc en retour, le secrétaire qui n'était pas l'objectif. Quand celui-ci pouvait prévoir et prévenir les traits et les coups, il était heureux de servir de bouclier aux premiers, d'amortisseur aux seconds. Mais ils eurent conjointement à patienter beaucoup.

L'abbé Bourget avait reçu le sous-diaconat le 21 mai 1821, et le diaconat le 23 novembre de la même année. Sept jours plus tard, le sacerdoce lui était conféré par son évêque dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, où il célébra sa première messe. Maintenant il a conquis l'en-

tière confiance de son supérieur qui s'adressera à lui, jusqu'à la mort, pour sa conduite spirituelle. A l'office de secrétaire s'ajoute le ministère, et parmi les exercices du zèle, c'est la miséricorde qui l'attire le plus. C'est au milieu des pauvres qu'on le voit le plus à l'aise pour départir ses exubérances de bonté. Il accorderait volontiers les prémices de sa fatigue aux hôpitaux, aux asiles, aux prisons. En fait, on l'y voit souvent, consolant les prisonniers, les affligés, les malades, et goûtant une joie exquise à les préparer à mourir.

Si l'on voulait dire qu'il apportait des idées « toutes faites » au ministère sacerdotal, il faudrait dire qu'il était cordialement du parti des déshérités. A part cette attache, il est libre: libre des partis politiques, libre des coterie municipales. C'est à la voix de l'obéissance qu'il est venu à Montréal, pour le bien de beaucoup d'âmes. C'est dans une pensée de foi qu'il commence et continue ses journées durant ces dix-huit années d'initiation, 1822-1840: successivement secrétaire, vicaire général et coadjuteur.

Mgr Lartigue connaît à fond l'humilité et la prudence de son secrétaire. Souvent il éprouve l'une et l'autre à la fois. Et le secrétaire édifie hautement son évêque en recevant à genoux ses remarques, seul avec lui ou en présence des étrangers. Les religieuses du vieil Hôtel-Dieu

de 1822 furent témoins de plusieurs actes d'humilité de cette sorte, quand leur chapelle servit de pro-cathédrale, et leur maison, d'évêché provisoire, de 1822 à 1825.

Pourtant Mgr Lartigue rendait à la vertu de son secrétaire un hommage pratique en lui confiant le soin de son âme. Il se reposait sur son zèle ardent et prudent, au point de lui remettre, à l'âge de trente ans, une large part de l'administration: direction et inspection des écoles, gestion considérable des affaires temporelles, surveillance des travaux quand les citoyens prièrent Monseigneur de construire un évêché et une cathédrale au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

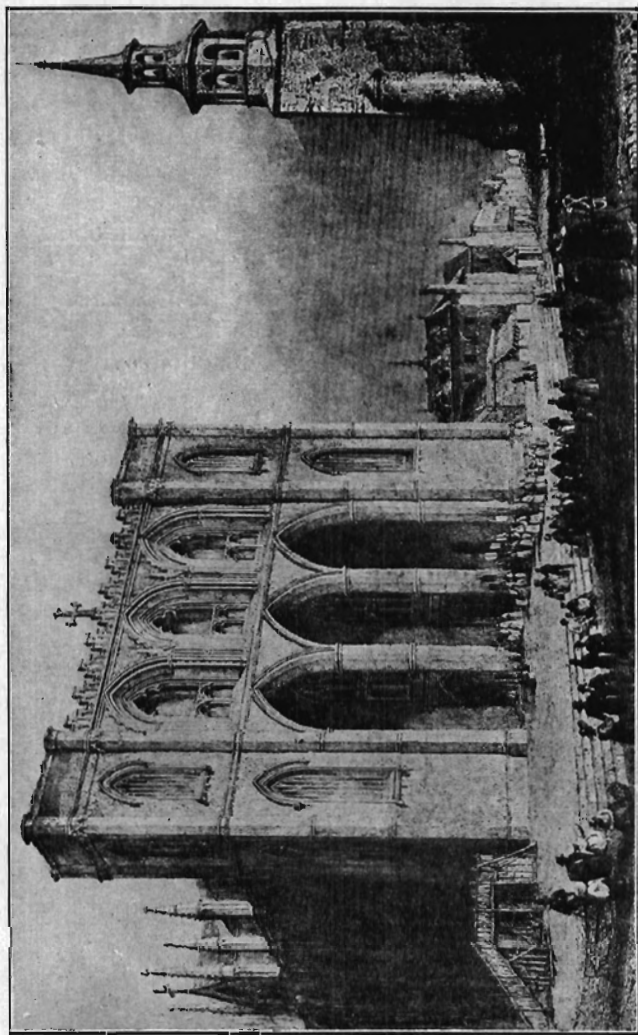
Et le jeune abbé, habile à diriger les âmes, s'attire l'estime des sages pour son tact et le sens judicieux à mesurer les hommes et les choses. Vers 1836, le secrétaire avait la charge de l'administration financière de l'évêché en plus de ses fonctions strictement spirituelles. Il recevra bientôt des honneurs et des pouvoirs plus considérables.

Grâce à la prudence et à la douceur du secrétaire, l'opposition qui avait marqué les premières années de l'épiscopat de Mgr Lartigue, perdait peu à peu de sa vigueur. L'année 1836, l'abbé Bourget était nommé vicaire général et Montréal érigé en diocèse indépendant, officiellement reconnu par le roi d'Angleterre.

Cet événement longtemps attendu apparut aux catholiques comme un signe d'émancipation religieuse et un présage d'accroissement. Monseigneur, sentant ses forces diminuer, songea sans tarder à se pourvoir d'un coadjuteur. Son choix tomba sur un prêtre très méritant, l'abbé Pierre-Antoine Tabeau.

Né à Montréal en 1782, élève du séminaire de Québec, curé de Saint-Jean-Port-Joli, de Sainte-Anne-des-Plaines et de Boucherville, missionnaire à la Rivière-Rouge, enfin député à Rome pour y traiter d'affaires importantes, cet excellent prêtre avait déjà refusé la coadjutorerie de Québec. Son humilité ne s'accommoderait pas mieux de celle de Montréal. Il y échappa par la mort, arrivée quelques jours avant la date de sa consécration. Il avait annoncé cet événement.

Monseigneur songe alors à son secrétaire. Une requête en propose, entre temps, un plus apte dans la personne de l'abbé Saint-Germain, curé de Saint-Laurent. Le 13 mai 1836, Mgr Lartigue est nommé évêque titulaire de Montréal. Aussitôt il envoie à Rome les noms des candidats à la fonction de coadjuteur, et *le plus digne* est élu sous le titre d'évêque de Telmesse en Lycie. Il est âgé de trente-six ans. Il se nomme messire Ignace Bourget. Le mandement qui l'annonce officiellement est daté du 20 mai 1837. On y lit: « Le Saint-



L'ÉGLISE NOTRE-DAME EN 1837 — ET EN 1860

Père voulant accéder à nos désirs comprit que la Coadjuteur qui serait le plus propre à nous aider, à nous succéder... devrait être assez jeune pour seconder nos vues après notre retraite de la scène du monde; qu'il serait plus utile s'il joignait à l'expérience des affaires une connaissance parfaite de tout ce qui s'est passé depuis les commencements de notre épiscopat à Montréal; et qu'il nous soulagerait plus efficacement s'il était pour ainsi dire un autre Nous-même.

« En conséquence, et d'après le choix de Sa Sainteté, nous avons le plaisir bien sensible de vous annoncer que, par un Bref Apostolique du dix mars de la présente année, Elle a conféré au Révérendissime Messire Ignace Bourget, Prêtre de ce diocèse et notre Vicaire Général, le titre d'évêque de Telmesse *in partibus infidelium*, vacant par notre promotion au Siège de Montréal; et que, par un autre bref de la même date, Elle nous a assigné cet évêque pour Coadjuteur *cum futura successione* au Siège Épiscopal de cette ville. Nous ajouterons, avec actions de grâce, que Son Excellence le Gouverneur en chef de cette Province a bien voulu agréer notre susdit Coadjuteur au nom de Sa Majesté, et le reconnaître civilement comme tel, en recevant le serment de fidélité qu'il a prêté à notre Souverain ès dites qualités.

« Réjouissons-nous, Nos Très Chers Frères, et remercions le Dieu de toute consolation de ce qu'il a daigné perfectionner son ouvrage, en assurant la succession de l'Épiscopat dans la nouvelle Église de Montréal qu'il vient de fonder, et de ce qu'il l'a pourvue d'un si digne Prélat, capable de réparer par la suite les fautes qui auront pu Nous échapper dans un si redoutable ministère. Obéissez donc tous à ses Mandements et Ordonnances avec la même ponctualité qu'aux nôtres; et qu'on rende partout à son rang élevé les honneurs qui lui sont dus; car Nous permettons qu'il soit reçu avec le même rite que Nous, particulièrement dans les visites Épiscopales qu'il pourra faire de notre part aux différentes paroisses et autres lieux de notre Diocèse, à l'exception de l'usage du baldaquin et des Diacres Assistants, réservés à l'évêque Diocésain. »

Le 25 juillet Mgr Bourget fut consacré dans la cathédrale par Mgr Lartigue, assisté de Mgr Turgeon, évêque coadjuteur de Québec, et de Mgr Gaulin, évêque coadjuteur de Kingston, au milieu d'un grand concours. Cet événement fut célébré par la presse montréalaise des deux langues. Le journal *la Minerve*, qui avait l'esprit frondeur, parla beaucoup du banquet et critiqua les paroles prononcées par le nouvel évêque. Il les trouvait trop abstraites, et aussi trop concrètes. Monseigneur

exhortait à l'obéissance et au respect des lois. Les *Patriotes* ne se crurent pas atteints par de « vagues » déclarations théoriques, et pourtant, ils se sentaient visés, et plusieurs manifestaient leur mauvaise humeur.

Cette fête religieuse amenait toutefois une détente d'un jour à la crise politique. Les « troubles de 37 » commençaient. L'agitation gagnait six comtés, puis s'allumait sur divers points du Bas-Canada. Deux mandements de Mgr Lartigue ne peuvent arrêter l'insurrection. Vainement menace-t-il du refus des sacrements ceux qui veulent renverser par les armes un gouvernement légitimement établi; des meneurs réussissent à étouffer sa voix. Le premier mandement — octobre 1837 — ne peut empêcher les engagements qui coûteront la vie à quelques centaines d'hommes. Le second mandement — janvier 1838 — s'apitoie sur ces victimes et pour décourager une insurrection à la fois illégitime et sans espoir sérieux de réussite, l'évêque renouvelle ses menaces: refus des sacrements et refus de la sépulture ecclésiastique aux rebelles qui n'offriront pas une rétractation publique.

Les prévisions de Monseigneur s'étaient vérifiées. L'inégalité de la lutte apparut rapidement, les désastres s'appelant les uns les autres: Nelson battu à Saint-Charles, Chénier à Saint-Eustache, Mackenzie dans le Haut-Canada, O'Callaghan et Papineau s'enfuyant aux États-

Unis; du courage et de l'exaltation gaspillés durant une échauffourée, des représailles très sévères quand les prisonniers politiques s'en allèrent par les rues, la corde au cou, à la prison du Pied-du-Courant pour y être détenus jusqu'à l'échafaud ou jusqu'au départ pour les Bermudes.

Mgr Lartigue n'avait obéi qu'à son devoir d'évêque en publiant ses deux mandements avec menace des peines ecclésiastiques contre les insurgés. Après le second il paraissait difficile de trouver l'excuse de la bonne foi chez la plupart des fédérés. Mgr Bourget ne voyait plus maintenant que des malheureux dans ces chers jeunes gens, égarés en désobéissant à leur évêque, mais dont la vaillance avait été belle dans la lutte. Le bon évêque s'employait auprès de Lord Colborne à les soustraire à la mort, au moins à atténuer leur infortune. Il les visitait souvent; il fallait à tout prix les réconcilier avec Dieu avant l'échafaud. La veille de leur exécution, il coucha à la prison pour être assuré de leur bonne préparation à la mort. Duquette et Cardinal furent assistés par lui au moment suprême, au mois de décembre 1837. Tous les condamnés politiques furent l'objet de sa sollicitude. Il emporta leur secret, et l'on peut encore croire à la bonne foi de quelques-uns, au moins au repentir de leur désobéissance. Aujourd'hui la statue qui



L'ÉGLISE BON-SECOURS
A l'extrémité de la rue du même nom

orne la *Place des Patriotes* rappelle ces témoins meurtris d'un idéal, et la génération qui vient reconnaît devoir à leur sacrifice une plus grande liberté.

Ces « troubles » jettent une ombre accablante sur l'épiscopat du nouveau coadjuteur. Ce sont les premiers degrés d'un calvaire caché qu'il gravit déjà. Il est permis de penser que ces journées laborieuses et attristées ont laissé sur sa mentalité religieuse une empreinte ineffaçable; et sa quasi légendaire dévotion à Notre-Dame des Douleurs ne s'expliquerait-elle pas assez par ses supplications à la Reine des Martyrs en présence de tant de malheurs qu'il ne pouvait empêcher ?

Mgr Bourget prenait maintenant une plus large part du fardeau. Ainsi la visite pastorale de 1838 est confiée au coadjuteur. Autre surcroît: l'inauguration, dans le palais épiscopal, d'un grand séminaire, dont Mgr Lartigue confiait le haut enseignement conjointement à Mgr Bourget et à l'abbé Jean-Charles Prince, le futur évêque de Saint-Hyacinthe. Ni la prudence ni la science ne manquaient au coadjuteur; mais le temps lui manquait. Cette nouvelle tâche débordait sa bonne volonté. A la mort de Mgr Lartigue, il dut y renoncer. S'il fut satisfait de certains résultats de cet essai, il fut pleinement rassuré en 1840, quand les Messieurs de Saint-Sulpice acceptèrent de

continuer, dans leur collège, les cours du grand séminaire, — destinés à des succès qui se multiplient depuis un siècle.

L'administration complète du diocèse lui est maintenant dévolue, par la maladie de Mgr Lartigue. Le travail de préparation s'achevait. Sur les instances de son coadjuteur, l'évêque de Montréal consentit à se rendre à l'Hôtel-Dieu, où des soins plus appropriés lui seraient donnés par les religieuses. Elles avaient été honorées de le recevoir à sa sortie du Séminaire en 1822; elles furent heureuses de lui témoigner leur intarissable charité. Mais la médecine et l'assiduité de tous les bons offices étaient impuissants à retenir la vie dans un organisme usé. Il reçut avec joie le viatique, assisté à ce moment par Mgr Bourget et M. Quiblier, supérieur du Séminaire. Il vécut encore huit jours.

Les annales de l'Hôtel-Dieu nous ont conservé les détails qui suivent: « Le 3 avril 1840, l'évêque de Montréal vint achever sa carrière épiscopale dans le même lieu où il l'avait commencée dix-neuf ans auparavant; Mgr Lartigue, en se retirant en notre Hôtel-Dieu pour y finir ses jours, s'était rendu aux avis de Mgr Bourget qui, plus que jamais, fut alors son ange consolateur en l'entourant d'un dévouement digne de la plus grande admiration!

« Qu'il était attendrissant de voir Mgr Bourget, agenouillé auprès de cette vénérable victime,

lui adressant les consolantes paroles du psaume XXIII: *Attollite portas*, et ces autres du psaume LXXXIII: *Quam dilecta tabernacula!* Dans la nuit du Samedi saint, Mgr Bourget veilla auprès du malade et le jour de Pâques, à midi, il rendait sa belle âme à Dieu en présence de toutes les religieuses réunies pour assister à ce moment suprême. Aussitôt que Mgr Lartigue eut rendu le dernier soupir, Mgr Bourget commença le *Subvenite*, mais ne pouvant continuer à cause des sanglots qui lui coupaient la voix, il fit signe à un jeune ecclésiastique de continuer à sa place; puis il se retira dans sa chambre où nous le vîmes prosterné devant son crucifix. »

C'est dans cette attitude humiliée que le coadjuteur de Montréal devient *ipso facto* deuxième évêque titulaire de Montréal. Baptisée dans la prière et les larmes, l'œuvre qu'il commence porte déjà un gage de fécondité surnaturelle.

CHAPITRE TROISIÈME

Le deuxième évêque de Montréal

Statistiques de 1840. — La grande pitié des écoles après 1837. — Montréal en 1840. — État des esprits. — Tâche immense du nouvel évêque. — La visite des missions et des « cantons ». — Mgr Bourget cherchera à l'étranger des auxiliaires du clergé paroissial. — Vertus intérieures et conduite avec les hommes. — Longues et méritoires séances de bureau. — Raison profonde de son prestige.

L'ANNÉE même où s'ouvre une nouvelle ère politique au pays: l'Union des deux Canadas, Mgr Bourget prend la direction du diocèse de Montréal pour y tenir, durant un demi-siècle près, l'avant-scène de la vie religieuse. Au physique et au moral, il porte, en 1840, les traits du portrait peint, en 1872, par L.-O. David, si l'on excepte l'empreinte de l'âge et de la fatigue:

« Les cheveux blancs comme l'aube dont il se revêt; les yeux bleu pâle, le regard doux et placide que donne la vertu et l'habitude de la méditation; le front haut, saillant, tous les signes de l'énergie dans le haut de la figure, et de la douceur dans la bouche, dans le sourire qui erre presque constamment sur les

lèvres; le teint frais et coloré de la jeunesse, une figure qui rayonne, tant le sang qui l'anime est riche et abondant, quelque chose de diaphane, illuminé par une douce lumière; une voix pénétrante dont le timbre métallique et monotone a quelque chose de plaintif.

« Tempérament sanguin, vif et nerveux qui se produit par des mouvements saccadés lorsqu'il marche et par un changement continuel de position lorsqu'il est assis. Taille moyenne, mais assez forte; peu de chair, mais de bons muscles; une organisation physique, délicate et vigoureuse en même temps; une attitude modeste, une physionomie pleine de douceur, de bienveillance et de recueillement, qui frappe l'homme le plus indifférent et le force de s'incliner avec respect; type accompli que l'artiste, voulant peindre la vertu sous des traits humains, devrait prendre comme modèle. Combien de fois, à la vue de certains tableaux représentant quelques-uns des hommes vénérés par l'Église, n'avons-nous pas entendu dire: « Comme ce portrait ressemble à Mgr Bourget! »

« Caractère doux, aimable, affable, modeste, timide même et cependant susceptible de résolutions énergiques, capable d'entreprendre les choses les plus difficiles, les luttes les plus sérieuses; un arbre délicat, aux branches chargées de fleurs et de fruits, avec des racines de chêne.

Exemple frappant de la puissance du sentiment religieux.

« Aimant à rire et à plaisanter et sachant le faire avec délicatesse; conversation enjouée, intéressante. Esprit vif et délié, qui doit plus au travail qu'à la nature, recherchant le beau et le vrai. Imagination ardente, qui embellit de fleurs exquis les douces émanations de sa foi et de sa piété¹. »

C'est d'un vaste diocèse que Mgr Bourget prend la direction. Il comprend les diocèses actuels de Montréal, Joliette, Saint-Hyacinthe, Valleyfield et Ottawa; il déborde même la province d'Ontario, si l'on tient compte des missions de la baie d'Hudson. Ce diocèse se connaît à peine, tant ses frontières sont difficiles à joindre, les communications n'existant que par de mauvaises routes et le Pacifique Canadien n'ayant pas encore posé ses rails sur le territoire des deux Canadas.

Mgr Lartigue avait été trop malade pour entreprendre la visite intégrale de ce diocèse grand comme une province. Pour le bien conduire, il fallait pourtant le bien connaître; pour le connaître, il fallait le parcourir. Montréal et ses environs étaient assez bien pourvus; ailleurs il y avait des écoles et des églises à construire, des paroisses à fonder. Pour le diocèse de Montréal en 1841, les archives de

1. L.-O. David, *Biographies*.

l'Archevêché donnent les statistiques suivantes:

Nombre des écoles de garçons: 99; nombre des garçons qui fréquentent lesdites écoles: 3,326; nombre des écoles de filles: 79; nombre des filles qui les fréquentent: 3,205.

Ces écoles sont en grande partie soutenues par les curés et les églises. Paroisses érigées canoniquement et reconnues par le civil: 35; non reconnues par le civil: 42; missions pour les blancs: 34; missions pour les sauvages: 4. Prêtres employés: 146. Population catholique: 186,244. Nombre des communions: 113,071; chemins de la croix érigés: 79; rosaires: 6; dévotion des Quarante-Heures: 12; Propagation de la Foi: partout.

La grande pitié des écoles primaires en 1840! Après 1760, le peuple était trop pauvre pour organiser des écoles. L'*Institution Royale* visant à un système d'instruction uniforme pour tous, c'est-à-dire protestant, les parents aiment mieux voir leurs enfants illettrés que de les exposer à devenir hérétiques. Et ce malaise dure de 1800 à 1820. De cette dernière date à 1835, la générosité des fabriques et les subsides votés en Chambre permettent d'établir un bon nombre d'écoles. Le *Mémorial de l'Éducation*, de Meilleur, porte ce chiffre à plus de 1,200, pour le Bas-Canada, vers l'année 1825. Mais alors les subsides sont refusés, la rébellion désorganise

les services civils, et l'éducation devient presque nulle dans la campagne. Il y a le dévouement des curés qui adoucit cette misère. Car souvent ils ajouteront à leur ministère régulier, en faveur de quelques jeunes gens, des leçons de français et de latin. Il y a le dévouement des Frères des Écoles Chrétiennes, si évident avec leur bonne méthode, que Monseigneur désire leur confier le soin de former des instituteurs. Mais ni le dévouement ni le savoir-faire ne comblent toutes les lacunes.

Charles Thompson est gouverneur des deux Canadas; Peter McGill est maire de Montréal. La population du pays est de 1,300,000; le Québec, l'Ontario, et le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard forment ce chiffre; mais c'est dans les deux Canadas — Ontario et Québec — que s'est groupée la majeure partie des habitants: 600,000 pour le Québec, 450,000 pour le Haut-Canada. Montréal compte 30,000 habitants, aux deux tiers catholiques, aux trois cinquièmes canadiens-français, établis sur une lisière qui longe le fleuve, d'Hochelega à la pointe Saint-Charles inclusivement. La ville n'atteint pas, au nord, le coteau Barron, c'est-à-dire la rue Sherbrooke qui divise aujourd'hui Montréal en haute et basse ville.

Notre-Dame est la paroisse de la ville; le supérieur du séminaire de Saint-Sulpice est, de

droit, curé de Notre-Dame. Il y a quatre collèges: celui de Saint-Sulpice à Montréal (1767), celui de Saint-Hyacinthe (1811), celui de Sainte-Thérèse (1825), celui de L'Assomption (1832).

L'état des esprits est encore effervescent. Les guerres d'invasion de 1777 et de 1812, les troubles de 1837 et de 1838, maintiennent une vague inquiétude dans le peuple; et les deux races, si proches de ces conflits, soulèvent, sous ces cendres mal éteintes, des étincelles qui rallument l'animosité. Le gouvernement responsable est acquis au Canada depuis 1847; mais sous l'Union l'unité n'est pas réalisée. Cet idéal est encore haut et loin, et peu d'efforts sont tentés, de part et d'autre, pour élargir les vues et fournir une méthode de meilleures compréhensions réciproques. La race française n'aime plus la guerre comme autrefois. Aujourd'hui, le paysan jouit enfin de la paix de ses champs; le citadin s'adonne à de modestes métiers qui suffisent à de modestes ambitions de s'enrichir. L'antique amour des batailles s'est mué en passion pour la politique et surtout pour le régal périodique des élections qu'elle amène.

Le peuple canadien-français a connu tant d'évolutions de la patrie canadienne; il a tant souffert qu'il en a perdu sa crédulité campagnarde; la défiance lui semble maintenant une

vertu, une vertu qui garantira sa survivance. Il ne sait plus sur quelle base solide asseoir l'avenir national. Un espoir lui reste pourtant; il s'avoue que c'est le clergé qui l'a soutenu au lendemain de la conquête, un clergé qui n'a plus de famille, mais qui a le pouvoir et le devoir de se dévouer à la grande famille des âmes. Ce clergé est pauvre et zélé; il prie au pied des tabernacles que la loi a tolérés. Serré près de lui, le bon peuple qui est venu des campagnes de l'Artois, du Perche, de la Normandie, continue d'espérer avec lui la survivance ethnique, et la préservation de sa foi.

Les catholiques canadiens, ceux de langue française surtout, sont pauvres. Ils ont beaucoup d'enfants et peu d'argent. Les soixante mille paysans, battus à la guerre, sont restés au pays où leur optimisme bon enfant leur laisse entrevoir, dans l'avenir, des triomphes compensateurs. Et pourquoi ces revanches ne seraient-elles pas spirituelles, par l'inspiration de l'idée catholique? Le prêtre est aimé et obéi. Les pouvoirs publics, tout protestants qu'ils sont, sentent le besoin de s'appuyer sur le prestige des évêques pour pacifier les esprits.

Un jour pourtant cette habitude d'obéissance a été soumise à une dure épreuve. Les *Patriotes* eurent de la peine à reconnaître l'autorité de Mgr Lartigue, qui défendait de s'attaquer avec des armes à un gouvernement établi.

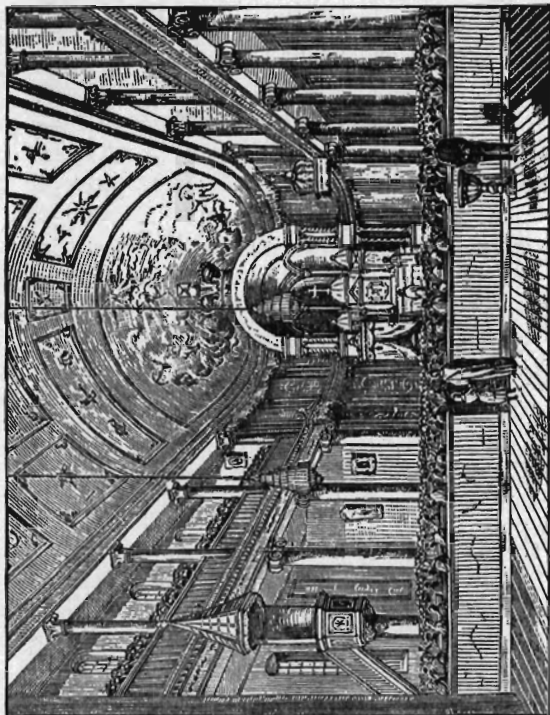
Dans leur surexcitation quelques centaines de jeunes gens passèrent outre pour écouter de fougueuses harangues; ils croyaient marcher à la libération; c'est au-devant d'une hécatombe qu'ils s'acheminèrent.

Mgr Bourget, témoin impuissant et attristé de ces malheurs en 1837, s'appliquerait au moins à en diminuer les conséquences en 1840. Il a donc beaucoup à réparer, à construire et à reconstruire. Dans son mandement d'entrée, il se présente comme l'humble serviteur de toutes les âmes; il ne s'annonce pas comme un réformateur, mais comme le continueur d'un évêque « qui, dans son génie, embrassait plusieurs siècles ». Pourtant il a un plan défini. S'il réussit à l'exécuter dans ses détails, il aura conquis, de toutes façons, son diocèse.

Et il entreprend cette conquête, d'abord par la visite qui s'imposait depuis longtemps. Évêque missionnaire, il l'était par ses goûts surnaturels et il le devenait, en fait, par une grande randonnée dans le Nord, sur les bords de l'Ottawa et de la Gatineau. Il voulait planter plusieurs croix qui seraient des jalons et des points d'attente pour de nouvelles paroisses et de nouvelles églises. Sur cet itinéraire se trouvaient Buckingham, Chelsea, Gatineau, Fitz-Roy, Aylmer, Lac-des-Chaudières, Rapides-des-Chats, les Chenaux.

C'était une course de près de six cents milles, pour l'aller et le retour, par des routes peu ou point carrossables, des chemins de chantiers avec des attelages à l'avenant. Les portages parfois, le plus souvent la route silencieuse, monotone, pleine de lassitude et de douleurs, des ornières inégales avec des heurts de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, une fusion de tangage et de roulis sur des fondrières qui ne sont ni terre ni eau. Mais toutes ces fatigues sont vite refoulées par des vagues de consolations surnaturelles. Cette tournée épiscopale est une marche conquérante sur des déserts qui seront peuplés bientôt de la prière des rudes travailleurs de la forêt. C'est l'espoir lumineux de ce fils de terriens, doublé d'un fidèle, que des moissons d'âmes lèveront, un jour, autour de ces croix rustiques, comme l'irrésistible germination du sol.

Monseigneur a béni quatre chapelles assez « finies » pour que les exercices de la mission soient suivis, et il a planté la croix à huit endroits. Il s'est entendu avec les « bourgeois » des chantiers pour que les missionnaires soient bien accueillis au milieu des coupeurs et des flotteurs de bois. Dans une lettre pastorale, il se recommande aux prières de ses fidèles et il confie à saint François Xavier ses bons desseins. Puis vient la visite des établissements



INTÉRIEUR DE LA CATHÉDRALE SAINT-JACQUES
Détruite par l'incendie de 1852

que l'on appelait les « Townships de l'Est ». Là encore, il poursuit sa marche missionnaire, — une incarnation vivante et sereine de la Propagation de la Foi.

Dans ces visites, l'évêque, comme le patriote, gémit des constatations qui s'imposent. Chaque année, des flots de Canadiens sont drainés aux États-Unis pour y travailler aux bois et aux récoltes. D'autres, aussi nombreux, ont été déracinés; ils vivront désormais sous le servage de l'usine avec des maîtres durs et dédaigneux de leur foi catholique. Alors s'amorcent d'éloquents pastorales sur la colonisation des Cantons de l'Est, sur l'émigration canadienne; il déplore ces exodes en masses, véritables saignées de la nation; sur ces terres de facile exploitation, il pousserait volontiers le surplus des plus vieilles paroisses. Ces terriens doivent, au plus tôt, s'emparer de ce sol en attente; la vie catholique doit pénétrer là-bas, des églises marqueront la victoire de l'apostolat sur ces éléments. Monseigneur jouit, d'avance, de cette vision, il entend déjà l'Angélus éparpillé de par les clochers à jour sur les foyers et sur les champs. Il a son plan dressé: il y travaillera, sans relâche, par ses mandements en faveur de la colonisation, par l'appui donné à la Ligue de colonisation des Townships de l'Est, par sa lutte contre l'émigration et l'intempérance.

Dès le début apparaissent l'orthodoxie, la claire prévision de l'avenir, la charité des intentions, le tact infini des procédés. La première des charités est celle de la vérité: il surveille le haut enseignement d'abord, l'enseignement secondaire ensuite. Déjà, il avait confié à la Société de Saint-Sulpice le grand séminaire de Montréal pour les clercs; il fera appel au capital intellectuel étranger pour aider à la diffusion de l'enseignement secondaire. Il veut donner au clergé séculier des auxiliaires pour le ministère paroissial. Il projette des fondations, des réformes aussi. Il veut des hospices pour abriter la vertu, recueillir les vieillards pauvres, réformer les jeunes gens vicieux et refaire, aux personnes dévoyées par le vice, une vie nouvelle, réhabilitée par le travail, la pénitence et la prière.

Était-il de nature hésitant ? Peut-être. Mais ses décisions, une fois prises dans la prière, ne connaissent plus les obstacles. S'il était doux et tendre, son amour pour l'Église, son attachement au Saint-Siège, lui donnaient une combativité qui s'étendit à tous les fronts de bataille: bataille de l'enseignement supérieur, moyen et primaire; lutte pour obtenir une loi acceptable des écoles, qui ne fut votée que l'année 1846; lutte contre l'intempérance et le luxe, contre l'émigration qui compromettait la foi catholique dans la promiscuité des grandes

villes américaines; lutte contre le gallicanisme dans ses idées, sa liturgie, ses empiétements pratiques; lutte contre le jansénisme qui éloignait encore de l'Eucharistie; bataille contre le libéralisme catholique qui tentait d'entraver la liberté de l'Église. L'humilité et la douceur des procédés s'alliaient en lui à la fermeté des principes et des décisions, pour façonner l'homme du sage gouvernement. Un prédécesseur, longtemps malade et placé au milieu de circonstances difficiles, pouvait offrir des directions ingénieuses. Pour l'exécution détaillée et, au besoin, pour l'amélioration des plans reçus en héritage, il fallait un Mgr Bourget.

Dès 1840, il rend constante une initiative de Mgr Lartigue: la retraite annuelle des prêtres « pour se recueillir, prier et méditer en commun ». Cette même année, selon les désirs de Mgr Lartigue, il crée un chapitre, « sénat apostolique, consistoire sacré, attaché à la chaire apostolique et qui aide à gouverner l'Église selon les saints Canons ». Avec ce nouveau secours, il se sent plus fort pour exécuter le programme qu'il a longuement mûri depuis sa nomination à la coadjutorerie.

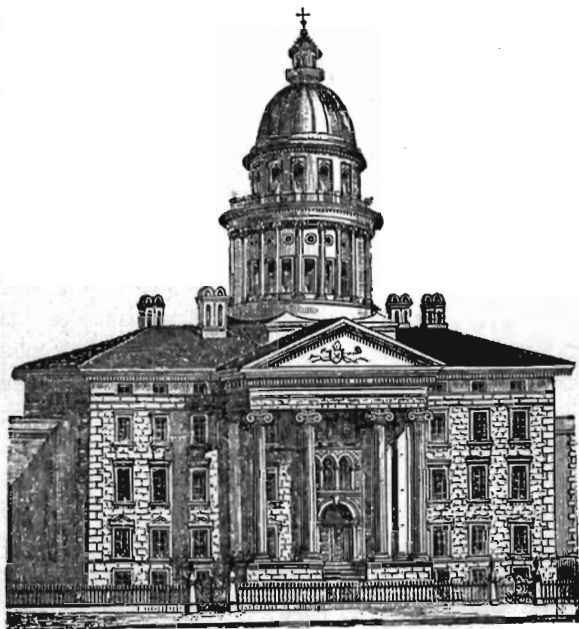
Il garde le contact avec tous ses fidèles — église enseignante et église enseignée — par ses nombreux mandements et ses circulaires. *La Semaine religieuse* n'existait pas en 1840. On n'était pas riche, à l'évêché; pourtant il fallait

une presse: l'achat en fut décidé pour l'impression des *Mélanges religieux*, revue qui dut, après quelques années, suspendre sa publication. Il n'y avait pas de téléphone en 1840; il y avait à peine quelques milles de chemins de fer. Les mandements et les lettres pastorales étaient le plus apte moyen de communication: Monseigneur en usait librement d'un ton « père à fils », avec de sincères élans de piété capables de trahir les circonstances habituelles de leur rédaction: au pied du tabernacle, bien avant dans la nuit.

D'interminables séances de bureau composent la plus longue et non la moins méritoire portion de ses journées. Là, des questions de toutes couleurs jaillissant pêle-mêle et qui réclament une réponse immédiate. Son bréviaire récitée ou en suspens, ses affaires plus urgentes expédiées ou en souffrance, Monseigneur est assiégé de « parloirs », parmi lesquels il y en a d'inutiles qu'il ne pouvait pas toujours prévoir, auxquels il se prête, quelques instants, avec une patience résignée. Car s'il y a de la vaillance militaire à se débarrasser brusquement d'un cas importun, il y a plus de mansuétude évangélique à s'attarder, en bon samaritain, auprès du malheureux, pansé, guéri, mais prolix en ses effusions.

Il y avait les « parloirs » vraiment utiles et nécessaires. La scène du bureau nous montre

le pasteur dispensant, sous le regard de son crucifix, la charité et la vérité, en toutes ses formes, selon le défilé des misères ou des embarras qui se succèdent devant lui. Mais toute la foule qui se presse ne pourra pas être satisfaite. Quels sont ceux qui retourneront comme ils sont venus ? Quels sont ceux qui auront l'avantage d'une entrevue ? La saga-



PALAIS ÉPISCOPAL

Construit par Mgr Bourget, détruit par l'incendie de 1852

cit  et la rigidit  des portiers sont indispensables; le dosage de l'une et de l'autre n'est pas facile. « Il faut absolument que je voie Monseigneur et c'est pour un petit moment, seulement », ou encore: « Portier, je dois voir Monseigneur sans tarder, vous savez, c'est urgent. » Et ce dernier mot est prononc  comme une menace. Malheur au portier qui manque ou de bravoure ou d'industries!

Monseigneur pr te attention   tous les r cits,   toutes les questions,   toutes les dol ances; il ne se lasse pas d' couter: il y a les cur s qui sont en construction. B tir une  glise, risquer un emprunt, consolider une dette, contenter tous les paroissiens dans des r partitions  quitable et par le choix de l'emplacement: il faut obtenir l'avis de Monseigneur sur tout cela. Il y a plus: r gler un point de discipline, de droit canonique, de liturgie, des  rections de chemins de la croix et de confr ries; il faut encore l'avis de Monseigneur l -dessus. Viennent aussi de bonnes S eurs qui organisent une qu te, une tombola, un « bazar », pour leurs orphelins, leurs malades, leurs vieux; enfin messieurs riches et dames tr s bien coudoient des pauvresses qui essuient leurs yeux rouges avec un mouchoir « carreat  », et des mendiants, assis sur le bord de leur si ge, qui tiennent, entre leurs genoux, la casquette r p e dont ils s' pongent, d'un air g n .

Ces pauvres composent la portion la plus chère de sa « chrétienté »; comme ils furent béatifiés par le Christ, ils sont bénis par ce bon pasteur. Il écoute leurs histoires longues et navrantes, où le vice apparaît souvent comme la tache originelle ou conséquente de la misère. Autant qu'il en est capable, il jette de la lumière et de la confiance sur toutes ces détresses et ces désesparements. Quand les problèmes sont si compliqués que ni le bon sens ni la bonne volonté ne suffisent à les éclaircir, l'évêque, qui a fait tout son bon possible, renvoie ses visiteurs avec la promesse de sa prière, et l'assurance que Dieu se chargera d'accomplir ce qui est impossible aux hommes. Il trouve le moyen, pour un service au prochain et, peut-être aussi, pour une détente salutaire, de s'offrir un quart d'heure d'exercice physique. Tel est le cas suivant: Une pauvre veuve lui demande du secours, assurant qu'elle n'a pas de bois pour la nuit. « Eh bien! ma bonne dame, attendez-moi. » Il se rend dans les remises de l'évêché et coupe ce qu'il faut de bois pour que la mère et les enfants ne s'enrhument pas près d'un foyer éteint.

Des gens très prudents le trouvent démesurément généreux dans la distribution de ses aumônes. Au vrai, les secours qu'il donne lui viennent, le plus souvent, de bons riches dont l'adresse est toujours présente à sa mémoire.

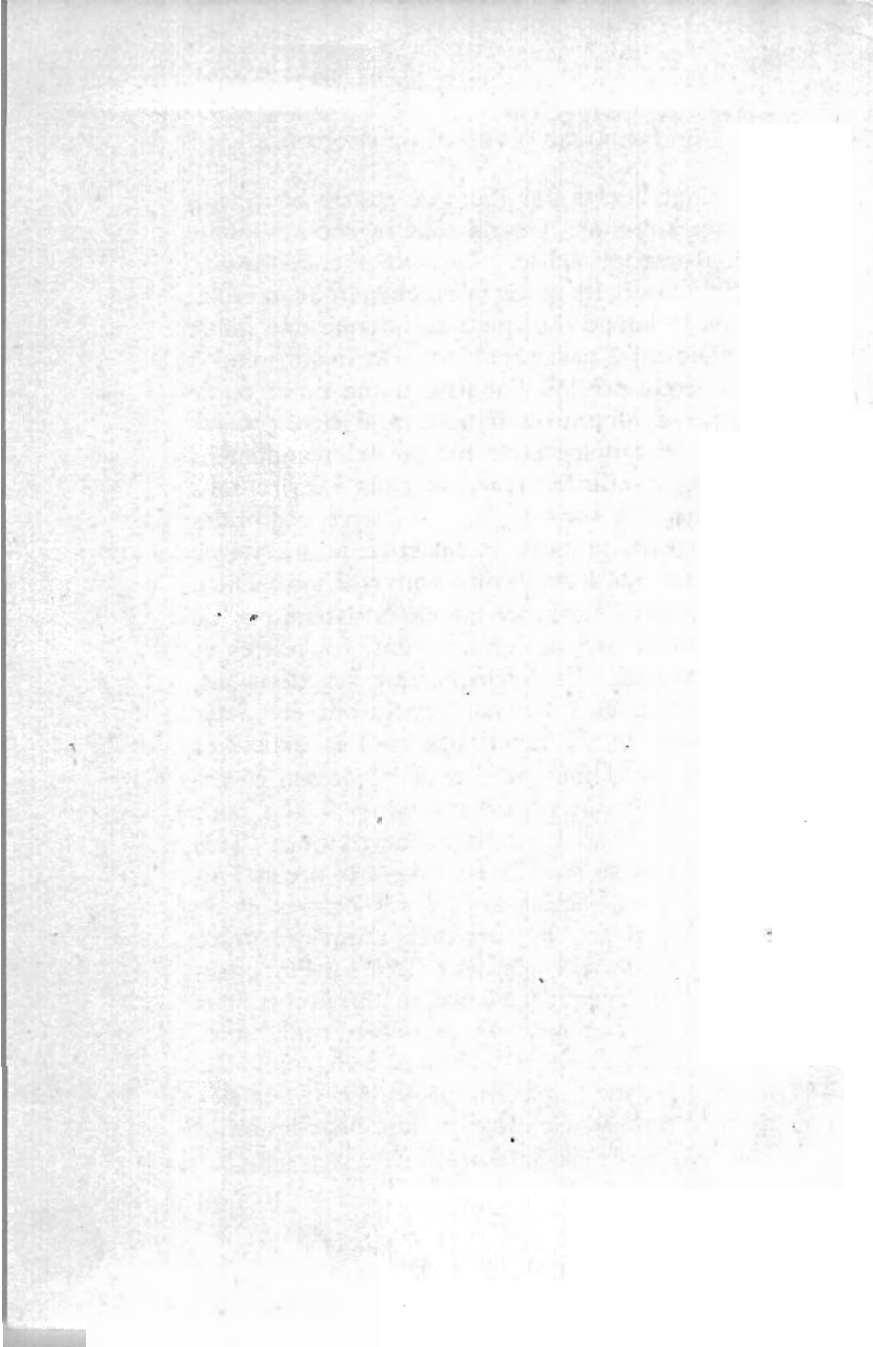
Monseigneur pratique une théologie clémente : le juste milieu étant difficile à atteindre, entre deux excès, il vaut mieux donner trop que pas assez. En inventoriant sa conscience, il trouve que son bureau est une banque pour les pauvres de toutes sortes : pauvres de fortune, de santé, de bonheur ; pauvres surtout de l'amitié divine qu'il réconcilie avec Dieu.

Le long du jour, il est si occupé qu'il usurpe une large frange de la nuit pour son travail et sa prière, refoulés, malgré lui, par des soins urgents du ministère. L'excuse de la charité suffirait à le dispenser. Mais il ne dormirait pas tranquille sur une prière omise. Un perpétuel dérangement que cette vie de bureau ! Il ne s'appartient pas ; il se doit aux âmes : toutes... sont assurées de trouver auprès de lui un accueil bienveillant.

D'humeur égale, et ne trahissant ni la fatigue ni l'ennui, il apparaît souriant, comme le serviteur de tous. Le soir, quand des prêtres de la campagne, retardés par un train de chemin de fer enneigé, viennent frapper à la « Porte Saint-Jacques », il les accueille lui-même, les conduit au réfectoire et prépare leur chambre. Il est heureux quand sa table est bien garnie ; il y cause avec esprit et avec un à-propos charitable et joyeux, malgré les tracas nombreux qui pèsent sur lui. Il est prêt à tous les bons offices, demeurant sur pied près

de vingt heures par jour: de quatre heures du matin à minuit. Quand tout repose autour de lui, il gagne l'église. Dans le silence obscur, il y parcourt les stations du chemin de la croix. Seule la lampe du sanctuaire donne une faible lumière qu'il utilise parfois. On le surprend à prier tout près; il l'abaisse d'une main et de l'autre il allume la bougie qu'il tient. C'est le temps propice pour rédiger tel mandement urgent ou difficile. Il se met alors à écrire, sans recherche et sans style, ces lettres pastorales où l'on sent la piété, la sincérité, la gravité de l'homme qui a longtemps conversé avec Dieu.

Ceux qui l'approchent ne saisissent pas de contraste entre sa conversation, ses lettres et sa conduite. Ils devinent que ses décisions, ses conseils et ses remontrances ont été pesés à la balance du sanctuaire. « Les difficultés sont déjà aplanies par l'aménité de son caractère », observait un évêque de 1860. Et pour la même raison les cœurs sont conquis. Très rapidement se fortifiaient envers le prélat l'affection et la vénération de ses prêtres et de ses diocésains. On aurait eu mauvaise grâce à rééditer, en 1841, le petit livre sur l'inopportunité d'un évêque à Montréal. L'opinion l'eût mal accueilli pour une raison péremptoire chez un peuple de foi, et qu'un témoin traduisait ainsi: « Quand il passait près de nous, en béniissant, nous sentions qu'un saint nous frôlait. »



CHAPITRE QUATRIÈME

Le Maître de la vigne

(1840-1850)

Mgr Bourget attire des ouvriers évangéliques au pays. — Arrivée des Oblats (1841). — Arrivée des Jésuites (1842). — Arrivée des Clercs de Saint-Viateur (1847). — Démarches de Mgr Bourget pour obtenir une fondation franciscaine à Montréal. — Mgr Bourget invite à Montréal les Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, de la rue du Bac à Paris. — Les Franciscains et les Filles de la Charité retenus en Europe par des besoins plus urgents. — Mgr Bourget invite et reçoit les Religieuses du Sacré-Cœur. — Correspondance de Mgr Bourget avec la Supérieure du Bon-Pasteur d'Angers, la vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier. — Ses religieuses fondent un Bon-Pasteur à Montréal. — Mgr Bourget demande au fondateur de l'Institut de Sainte-Croix, au Mans, France, des religieux et des religieuses pour Montréal. — Leur arrivée. — Mgr Bourget anime son clergé de son zèle, et les communautés religieuses de son esprit missionnaire. — Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, à Montréal. — Mgr Bourget, maître et ouvrier de la vigne.

MGR BOURGET apporte, dès le début de son épiscopat, un secours fraternel au clergé séculier du diocèse, en appelant d'Europe les Oblats, les Jésuites, les Clercs de Saint-

Viateur, les Pères, les Frères, les Sœurs de Sainte-Croix, les Sœurs du Bon-Pasteur, les Religieuses du Sacré-Cœur. Dans la première décade, 1840-1850, ces diverses congrégations avaient des établissements dans le diocèse. Plus tard, les Carmélites, les Frères de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, viendront à son appel, ainsi que les Sœurs du Précieux-Sang, un fruit authentique du sol canadien, de Saint-Hyacinthe — un fruit de la sagesse surnaturelle de Mgr Bourget qui détermina la fondation en dissipant, par son avis affirmatif, les hésitations de Mlle Caouette et de ses directeurs spirituels.

Depuis longtemps déjà, Monseigneur désirait tous ces auxiliaires du clergé paroissial. Il comprenait que leur travail faciliterait l'éducation religieuse, ainsi que les retraites paroissiales et les missions. Ses démarches ravivent le souvenir de cette allégorie évangélique du maître de la vigne, qui loue des ouvriers à toutes les heures, pour aider l'effort de ceux qui sont à l'œuvre depuis le commencement du jour.

Ces appropriations du capital spirituel de la vieille Europe ne se fixèrent pas d'emblée. Humble, tenace et persuasif, l'évêque de Montréal réussissait toutes ses sollicitations, parce qu'il savait insister comme la Cananéenne. Pie IX lui-même cédait assez souvent à ces im-

portunités de l'évêque qu'il affectionnait beaucoup. Les supérieurs généraux se défendaient encore moins bien contre ce suppliant, que les refus ou les délais ne pouvaient rebuter.

A Marseille, en 1841, il voit Mgr de Mazenod, évêque de ce diocèse et fondateur d'une compagnie de prêtres à la devise évangélique: « Dieu m'a envoyé évangéliser les pauvres. » Monseigneur lui demande hardiment, comme osent les apôtres, des prêtres pour Montréal et la Rivière-Rouge. Depuis la fondation de leur Institut, les Oblats de Marie-Immaculée n'avaient pas travaillé en dehors du territoire français. Mais les deux prélats s'entendirent sur un compromis charitable et, en somme, de bon augure pour Mgr Bourget: l'évêque de Montréal continuerait son voyage à Rome, comme un pèlerinage de prière pour obtenir la lumière à Monseigneur de Marseille, et celui-ci, au retour, donnerait la réponse de Dieu. Elle fut heureuse pour l'Église du Canada.

Le 2 décembre, débarquaient à Montréal quatre Oblats: les PP. Tellemont, Honorat, Baudrant et Lagier, avec deux frères convers. Ils s'établirent d'abord à Saint-Hilaire, puis à Longueuil, enfin à Montréal, rue de la Visitation. Grâce à la bienveillance de Mgr Bourget, les Pères se recrutent et prêchent avec succès les missions paroissiales, toujours appliqués à

seconder ses efforts. Leurs succès s'affirment dans la grande croisade de tempérance que Monseigneur avait organisée. Ils donnent un évêque à Bytown: Mgr Guigues; un autre à Saint-Boniface du Manitoba: Mgr Taché; ils commencent une grande épopée missionnaire, de l'ouest de Montréal au littoral du Pacifique et jusqu'au cercle polaire arctique. Dès leur arrivée, Monseigneur leur avait confié le district de Bytown, les missions des chantiers et celles de la baie d'Hudson. A Montréal, les Oblats eurent la très large part dans la fondation de l'Institut des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, par la direction spirituelle et les encouragements que reçurent, des Pères de Longueuil, Mlle Eulalie Durocher et ses premières compagnes.

En 1900, un prêtre centenaire, doyen des prêtres canadiens, le P. Dandurand, oblat de Marie-Immaculée, célèbre la messe avec facilité, sa mémoire est fidèle et sa conversation fourmille d'anecdotes sur l'Église canadienne de 1830. Il rappelle avec bonheur l'arrivée des Oblats à Montréal et son entrée dans leur Société. Le 2 décembre 1841, en montant le perron de l'évêché, les six Oblats de France étaient accueillis par le jeune abbé Dandurand lui-même, nouvellement ordonné. Il prévint Mgr Bourget qui dit, après les avoir bénis:

« Mes révérends Pères, il vous faut des novices pour augmenter votre nombre, et faire, sur la terre canadienne, tout le bien que j'attends de vous: je veux moi-même vous présenter un novice et vous le donner tout de suite; ce novice, le voici: c'est M. Dandurand, qui n'y a peut-être pas songé lui-même, mais Dieu y a pensé pour lui. » De fait, l'abbé Dandurand reconnut, dans les paroles de son évêque, l'expression de la volonté divine; le soir même il prenait l'habit de novice.

Le 3, fête de saint François Xavier, patron des missions et des missionnaires, les séminaristes se rendant à la cathédrale y virent les Pères. Le plus vivement frappé fut peut-être le plus jeune, Alexandre Taché. Ses regards s'arrêtèrent « avec une attention particulière sur leurs figures et leurs croix de missionnaires ». Il sentit un appel intérieur, auquel il ne tarda pas à répondre. Oblat de Marie-Immaculée, il ouvrira à sa famille religieuse la route de l'Ouest, et la Rivière-Rouge connaîtra un grand missionnaire et un évêque digne de succéder à l'héroïque Provencher. Incomparable bienfait de Mgr Bourget, donnant les Oblats au Canada missionnaire et non moins grand bienfait du grand évêque donnant le Canada missionnaire aux Oblats.

Si le Gouvernement du Canada-Uni conçut quelque ombrage de l'arrivée des Oblats, il

ne manifesta pas sa mauvaise humeur, et ne s'émut pas outre mesure l'année suivante à l'apparition des Jésuites sur les bords du Saint-Laurent. La Compagnie de Jésus avait été supprimée par Clément XIV en 1773. A la cession du Canada, les nouveaux maîtres, sans dissoudre la Compagnie, lui interdirent de se recruter. C'était pratiquement la tuer dans le pays et s'assurer de ses propriétés. Aussi, quand s'éteignit, en 1800, le dernier survivant, le P. Joseph Casot, les biens des Jésuites furent-ils confisqués par la Couronne et mis sous séquestre. En 1814, la Compagnie, tirée du tombeau par Pie VII, était rétablie par l'univers.

Ce fut l'œuvre de Mgr Bourget que de les ramener chez nous. « Un Appel aux Jésuites » formulé à Rome, en 1841, soumet au Général, le T. R. P. Roothaan, un dessein vieux de quelques années et que l'on retrouve en brouillon aux archives de l'Archevêché de Montréal.

« L'année dernière (1839) le R. P. Chazelle, du Kentucky (États-Unis d'Amérique), vint donner au clergé de ce diocèse, les exercices spirituels de la retraite. Il a rempli cette tâche avec un zèle et un succès vraiment étonnants. J'ai profité du temps que nous avons eu le bonheur de posséder ce bon Père pour l'engager à faire prier dans votre Société et à s'entendre avec ses supérieurs pour que les Jésuites nous fussent rendus. Comme nous



MGR ALEXANDRE TACHÉ, O. M. I.
Deuxième évêque
et premier archevêque de Saint-Boniface, Manitoba

sommes sous un gouvernement protestant, et par là même, ombrageux contre votre société, nous pensons ici que le meilleur moyen d'introduire sans bruit vos enfants serait d'établir des résidences dans les lieux reculés, et dans les missions. Ce premier pas fait, il serait facile, je pense, de leur confier l'éducation, et de les appliquer à toutes les bonnes œuvres qui ont coutume d'occuper les Pères de votre compagnie... Mon vénérable prédécesseur, Mgr J.-J. Lartigue, décédé le 19 avril dernier, qui avait toutes les qualités qui font les grands évêques et entre autres celle d'être grand admirateur de votre Ordre, me dit, sur le point de mourir, que si je pouvais réussir à introduire les Jésuites dans ce diocèse, ce serait un service immense rendu à la religion. J'espère, mon Rév. Père, que je ne mourrai pas sans avoir la douce consolation de voir établis dans ce diocèse, les enfants de saint Ignace, les frères de saint François Xavier, des Pères Brébeuf, Lallemand, Jogues et autres qui ont tant illustré notre pays par leurs souffrances. Oh! je vous conjure de ne pas refuser cette grâce à un pays qui, de tout temps, a été cher à votre Ordre, et que l'on peut appeler l'enfant de sa douleur. »

La demande fut accueillie favorablement. Mgr Signay, archevêque de Québec, l'apprenait à son suffragant de la Rivière-Rouge, Mgr Pro-

vencher: « C'est chose décidée entre Monseigneur de Montréal et le Général des Jésuites, que vous aurez bientôt des Jésuites pour auxiliaires. »

Pour un motif de zèle, le prélat se réjouit de la prochaine venue des Jésuites dans l'Ouest; pour des motifs d'intérêt, les gouvernants s'inquiéteraient peut-être de voir ressusciter les Jésuites dans l'Est du Canada. On les trouverait moins encombrants dans les territoires non organisés, ces spoliés qui pourraient réclamer. Car les biens en déshérence à la mort du P. Casot demeuraient sous séquestre. Et un gouvernement protestant répugnerait à les restituer à l'Église de Rome.

Certes, Monseigneur se montrerait courageux redresseur de torts en temps opportun. Toutefois ces préoccupations n'étaient pas le motif de son invitation aux Jésuites. Il désirait des auxiliaires du clergé paroissial. Sa décision réjouirait les citoyens, ecclésiastiques et laïques, déjà venus en députation exprimer au P. Chazelle, prédicateur de la retraite ecclésiastique de Montréal, leur désir « de voir la Compagnie de Jésus rétablie au Canada où elle avait eu tant de missionnaires et de martyrs ».

Les Pères arrivent en 1842. Ils sont six prêtres et trois frères; parmi eux le P. Félix Martin, fondateur et premier recteur du collège

Sainte-Marie. Un incident qui est raconté par l'abbé Poulin amusa bien l'évêque et les nouveaux venus. Quand ils furent présentés au Gouverneur, ils pouvaient craindre sa mauvaise humeur pour leur invasion en pays protestant. L'entrevue fut bienveillante. Après l'entrevue, le Gouverneur dit à Hippolyte Lafontaine: « Quelques-uns de plus ou de moins ne font pas grand'chose aux affaires publiques. » Lafontaine répondit: « Cela est vrai, Excellence, mais ce sont des Jésuites, et ces braves gens, une fois qu'on leur a donné un pied-à-terre, en prennent bientôt quatre. » Le Gouverneur se mit à rire. « Eh bien! ajouta-t-il, s'ils ne se conforment pas aux lois du pays, nous y verrons; en attendant, laissons-les faire. » « Et de cette façon, remarque le P. Martin, Lafontaine nous fit reconnaître franchement par le Gouverneur. »

Monseigneur ouvrait aux Pères une partie de son évêché pour servir de noviciat; ils songèrent plutôt à Laprairie. Plus tard ils occupent une moitié de la maison que leur offre, par l'entremise de Mgr Bourget, un avocat distingué, futur maire de Montréal, M. Charles-Séraphin Rodier. Une dernière migration les fixe au Sault-au-Récollet, où deux bienfaiteurs insignes, M. Olivier Berthelet et Mgr Janvier Vinet, curé du Sault-au-Récollet, leur donnent plusieurs acres de terre. Grâce à de nobles

largesses, les établissements des Pères se développent avec rapidité.

Mgr Bourget veut leur confier un collège dans le centre de la ville. Il juge cette institution nécessaire à une population catholique de cent mille âmes pour l'île de Montréal et les îles voisines. Pour activer les souscriptions qui rendraient possible l'érection du Gesù et du collège Sainte-Marie, Mgr Bourget publie une pastorale recommandant l'œuvre des Jésuites. Le Gesù, le collège Sainte-Marie, le noviciat du Sault-au-Récollet, avec l'appui de Monseigneur, traversèrent heureusement les inévitables difficultés du début. Plus tard l'Union catholique, par ses conférences et par sa bibliothèque gratuite, annexée au Gesù, secondera les vues apostoliques de l'évêque et s'efforcera de neutraliser les effets de l'*Institut Canadien*, que ses tendances libertaires conduiront à une condamnation par l'autorité religieuse. Parallèle à l'Union catholique, le Cabinet de Lecture paroissial, avec son journal sous le patronage du curé de Notre-Dame, combattait le bon combat de la vérité.

Poursuivant son œuvre d'édification et de consolidation, Monseigneur appelle encore d'autres auxiliaires du clergé paroissial: les Clercs de Saint-Viateur, dont l'Institut fondé en 1828, par le P. Louis-Joseph Querbes, à Vourles, près de Lyon, a pour fin propre: l'en-

seignement de la doctrine chrétienne et le service des autels. Après beaucoup d'instances, Mgr Bourget obtient, du Supérieur général, trois religieux de la nouvelle Congrégation pour le collège récemment bâti au village de L'Industrie: les FF. Champagneur, Fayard et Chrétien.

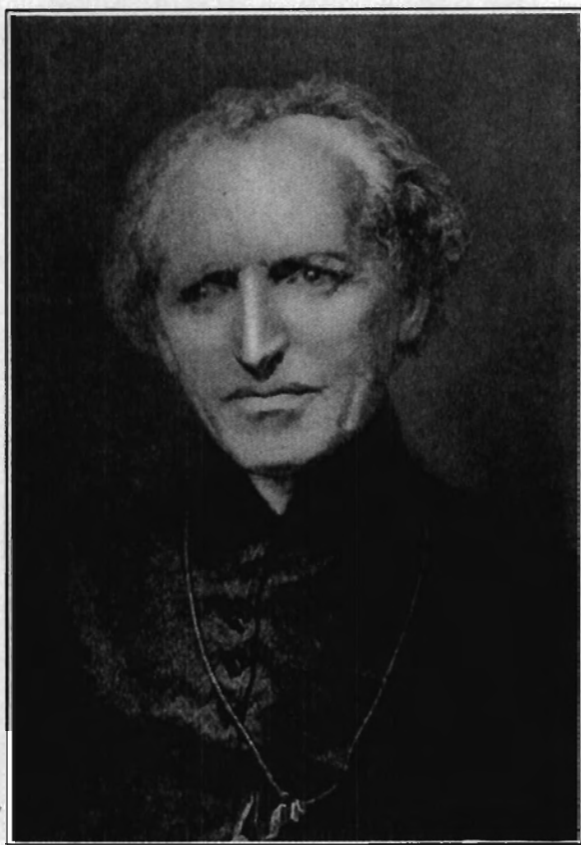
L'honorable Barthélemy Joliette, fondateur du collège, avait distribué de si larges aumônes pour sa construction et pour l'église paroissiale, que Mgr Bourget ne voulait pas être en reste de dévouement avec lui. Les Frères des Écoles chrétiennes, venus à Montréal, en 1837, à l'invitation de Mgr Lartigue, travaillaient avec zèle dans la ville de Montréal. Monseigneur pensa que les Clercs de Saint-Viateur pourraient combler une lacune; dans la campagne ils auraient, en plus, le soin des églises et ils enseigneraient les cérémonies liturgiques.

En fait, les Clercs dépassèrent de beaucoup ce premier objectif. Quelques mois après leur arrivée (1847), ils ouvraient un noviciat auprès de leur collège. Peu après, obéissant au désir de l'évêque de soulager l'humanité, ils ouvraient à Montréal et ils y dirigent encore avec succès la très méritante institution des sourds-muets; dans le diocèse de Joliette ils dirigent un collège « classique » — comme l'on est convenu d'appeler, au pays, les institutions qui préparent au baccalauréat; dans celui de Valleyfield,

à Rigaud, le « collège Bourget », commercial et classique. Leurs académies et leurs écoles sont nombreuses au Canada et aux États-Unis. Enfin, de cinq provinces dont se compose l'Ordre, trois sont en France, une à Montréal, la dernière à Chicago; et c'est l'obédience de Montréal qui lui a donné naissance. C'est encore Montréal qui a fourni les deux derniers supérieurs généraux.

Mgr Bourget, en cette première décade de son épiscopat, crée, réforme, amende et stabilise les œuvres d'enseignement catholique et de charité pratique pour les pauvres. S'il emprunte à l'Europe de son capital spirituel, il le naturalise canadien; et l'adaptation est si parfaite qu'elle devient souvent une absorption, plus féconde que la seule adaptation. De ces entreprises zélées, la plupart réussissent d'emblée: quelques-unes sont différées, à la seconde moitié de son épiscopat; d'autres, enfin, auront après sa mort un résultat heureux, que le saint évêque a pressenti.

Telle cette démarche en France, pour obtenir une fondation franciscaine à Montréal. L'Ordre se relevait à peine des ravages de la Révolution; il lui fut impossible de répondre aux désirs de l'évêque, qui dut se contenter d'une fraternité du Tiers-Ordre. Telle encore cette démarche, à Paris, pour obtenir que des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul



LE P. BASILE-ANTOINE MOREAU

Fondateur de la Congrégation des Religieux de Sainte-Croix (1799-1873)

établissent un noviciat à Montréal. Émues par les instantes prières du prélat, elles paraissaient décidées à l'entreprise; mais au moment où Monseigneur de Montréal espérait cueillir le fruit de tant d'efforts, elles furent retenues en Europe, par de plus urgents besoins. Montréal aura ses Filles de la Charité: la « Providence », fondation de Mgr Bourget, et ce plant de vigne aura une telle vigueur de croissance qu'il couvrira toute l'Amérique.

En 1842, Monseigneur offrait aux Religieuses du Sacré-Cœur « une maison toute prête avec une propriété en terre, bois et prairies », sise à Saint-Jacques-de-l'Achigan. La fondatrice, Mme Barat, écrivait: « Monseigneur de Montréal nous promet des novices et du bien à faire. » Elle accepte ce « bien à faire ». Quatre religieuses arrivent, à la mi-décembre; elles sont reçues, à Saint-Jacques, par M. Paré, curé de la paroisse. Quatre années plus tard, les religieuses s'établissent à Saint-Vincent-de-Paul, puis au Sault-au-Récollet. Au Canada, deux cent cinquante religieuses enseignent à dix-huit cents élèves, d'après des chiffres fournis en 1927. Elles ont des maisons à Montréal, à Halifax, à Vancouver.

M. Arraud, sulpicien, souhaite d'avoir des religieuses du Bon-Pasteur d'Angers pour la Paroisse. Monseigneur appuie cette demande, comme il avait béni les vœux du vénérable

Sulpicien: rien de plus agréable au zèle de l'évêque que ce travail de réhabilitation auprès des jeunes filles délinquantes ou exposées dans le monde.

Mgr Bourget eut une part très active dans l'établissement des religieuses d'Angers au Canada. Voici la première d'une série de huit lettres adressées par l'évêque de Montréal à la vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, supérieure générale de la communauté d'Angers. Datée du 9 janvier 1842, cette lettre constitue un précieux document.

« MA RÉVÉRENDE MÈRE,

« J'ai reçu votre lettre du 15 septembre avec une consolation inexprimable en voyant votre ardeur pour l'établissement d'une maison de votre Institut à Montréal, et le zèle de vos filles pour se charger de cette œuvre. Depuis que je suis de retour ici, je n'ai perdu de vue cette œuvre importante, et je suis tout occupé à vous procurer un terrain et une maison qui puissent être le berceau de votre Congrégation dans ce pays. Il me faut aussi penser à amasser quelques fonds pour payer le passage de celles de vos courageuses filles que vous nous enverrez. Patientez un peu, ma bonne Mère; sous peu de temps vous recevrez, de ma part, des nouvelles qui seront, je l'espère, plus consolantes pour vous et vos zélées missionnaires.

En attendant, prions le bon Pasteur d'avoir pitié des brebis errantes qu'Il a en grand nombre dans cette ville et de vouloir bien aplanir toutes les difficultés qui s'opposent à l'établissement de celles qui ont reçu en partage des entrailles de charité pour ramener dans les sentiers de la justice des malheureuses victimes des passions humaines.

« Je suis sincèrement de vous et de vos bonnes religieuses, ma Révérende Mère, le très humble et très obéissant serviteur,

« IGNACE, Év. de Montréal »

Le journal de la communauté du Bon-Pasteur à Montréal prouve que Mgr Bourget y fut toujours estimé comme un saint. La Sœur M. de Saint-Ambroise aurait été guérie par Mgr Bourget dans des circonstances que le diarium rapporte comme suit: « Elle souffrait depuis trois ans d'une extinction de voix causée par une maladie du larynx, qui augmentait toujours. Le 10 février 1875, Mgr Bourget, sentant sa fin prochaine, vint au monastère provincial faire ses adieux... Il avait demandé à tout le personnel de se rendre à la chapelle, chaque catégorie dans son chœur respectif, parce qu'il voulait les bénir une dernière fois. Ensuite Sa Grandeur se rendit à la Communauté où il resta quelques instants. Sœur M. de Saint-Ambroise se fit bénir avec les

autres religieuses en formulant la demande de sa guérison. En descendant de la communauté entre deux heures et deux heures et demie, il arrêta à l'infirmerie et dit: « Toutes ces jeunes « sœurs! La prison commence à se bâtir, et il « faut des sœurs! » Quand il passa près de Sœur M. de Saint-Ambroise, elle lui dit: « Je « voudrais bien guérir, Monseigneur! » Quand il bénit les malades une dernière fois, elle renouvela sa supplique au bon Dieu... Monseigneur n'était pas rendu au parloir que notre chère Sœur parlait parfaitement bien. Sœur M. de Saint-Ambroise se rendit à vêpres où elle psalmodia et chanta le *Magnificat* avec une haute et claire voix comme avant sa maladie. Le lendemain elle reprenait son emploi et ne souffrit plus jamais de cette douloureuse maladie. »

Le journal nous apprend encore un trait de touchante dévotion. Les religieuses du Bon-Pasteur acquirent le premier cercueil qui renferma les restes de Mgr Bourget. Ce cercueil était en bois. Le corps de l'évêque fut ensuite placé dans un cercueil métallique. Lorsque le cercueil de bois fut transporté au monastère du Bon-Pasteur, les religieuses eurent la permission de prendre les minuscules fragments détachés à l'intérieur. L'une des religieuses, Sœur de Sainte-Colette, trempa dans de l'eau quelques copeaux du cercueil, et pria son frère,

qui souffrait de la vue, de se laver avec cette eau. Elle affirme que son frère fut guéri.

Les religieuses conservent avec vénération, entre autres autographes du prélat, quelques lignes tracées au bas d'un mandement « nous donnant pour *champ de prière* la Colombie-Britannique et les missions dépendantes, nous chargeant d'y conserver la foi par nos prières et nos sacrifices ». Ce vœu de l'évêque serait dépassé un jour; la communauté montréalaise du Bon-Pasteur joignit si étroitement l'action apostolique à la prière qu'elle fonda cinq Bon-Pasteur en Amérique Centrale et en Amérique Méridionale.

A la demande du curé de Saint-Laurent, M. Saint-Germain, mais par l'intervention immédiate de Mgr Bourget, s'établissait dans son diocèse, entre 1845 et 1847, une congrégation enseignante qui a beaucoup mérité du pays tout entier: l'Institut de Sainte-Croix, comprenant les Salvatoristes ou Pères de Sainte-Croix, les Joséphites ou Frères de Sainte-Croix, les Marianites ou Filles de Marie au pied de la Croix. Sur la route de Rome, passant au Mans, France, Monseigneur avait demandé au fondateur, le P. Basile-Antoine-Marie Moreau, quelques Pères et Frères.

Le 27 mai 1847 il ramenait quatre Sœurs pour l'éducation des filles. Dirigées sur Saint-Laurent, elles reçurent, cette année même, trois

postulantes canadiennes. De 1847 à 1882, neuf maisons avaient été fondées au Canada et aux États-Unis. En 1883, le rameau canadien détaché du Mans, subsiste et se développe. Un décret de Rome nomme Mgr Bourget « délégué apostolique dans toutes les affaires de la Congrégation des Marianites » avec pouvoir de reviser leurs constitutions selon les besoins d'adaptation du pays. Les Pères et Frères de Sainte-Croix continuent dans des collèges classiques et commerciaux et dans des universités, les travaux qu'ils ont entrepris, il y a près d'un siècle.

Sous la gouverne de Monseigneur, ces communautés travaillaient à plein rendement dans les limites du diocèse. Sous son impulsion missionnaire, elles secouraient généreusement les diocèses du Canada et de l'étranger. En fait, aucune communauté appelée au pays par l'évêque ou fondée par lui n'a manqué de déverser au dehors le surplus de son dévouement. Au moindre désir de leur évêque, elles se lançaient sur toutes les routes missionnaires, au secours des pionniers qui s'appellent: Norbert Provencher, premier évêque de Saint-Boniface; Alexandre Taché, son successeur; François-Norbert Blanchet, premier archevêque d'Oregon-City; Augustin-Magloire Blanchet, son frère, évêque de Walla-Walla-Nesqually, État de Washington; Modeste Demers, évêque



LE P. LOUIS-JOSEPH QUERBES
Fondateur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur

de Vancouver, avec siège à Victoria. Mgr Norbert Blanchet avait été consacré à la cathédrale de Montréal, le 25 juillet 1845, par Mgr Bourget.

On sait que, en 1840, le Canada relève à Rome de la Congrégation de la Propagande. Les missions de la Rivière-Rouge offrent un intérêt particulier pour Rome, pour l'évêque de Québec dont elles dépendent, aussi pour Mgr Bourget, qui compte, là-bas, un émule d'apostolat, dévoué à l'entretien spirituel de quelques milliers de métis français et écossais et d'un nombre moins considérable de blancs des deux langues. Mgr Norbert Provencher, à 1,500 milles de Montréal, administre ces missions, aujourd'hui les archidiocèses de Saint-Boniface et de Winnipeg, au Manitoba. Il écrivait à Monseigneur de Montréal: « Tâchez de me procurer en Europe des prêtres pour évangéliser les pauvres sauvages... Demandez-en en France, amenez-en de Rome. » Pionniers de la bonne nouvelle, les deux frères évêques Blanchet ainsi que Mgr Demers demandent souvent des aumônes et des ouvriers.

Parce qu'ils connaissaient le zèle et les ambitions missionnaires de Monseigneur, tous ces apôtres de l'Ouest lui demandaient conseil et secours. Il comprenait leur détresse et il s'efforçait de diriger vers ces diocèses en formation de plus abondantes aumônes de la Propagation de la Foi. Le siège de cette œuvre était à

Lyon; Monseigneur pensait savoir mieux que l'on ne savait à Lyon, l'urgence des besoins canadiens; il plaidait à Rome pour une meilleure répartition des secours missionnaires avec une ténacité qu'on y admirait.

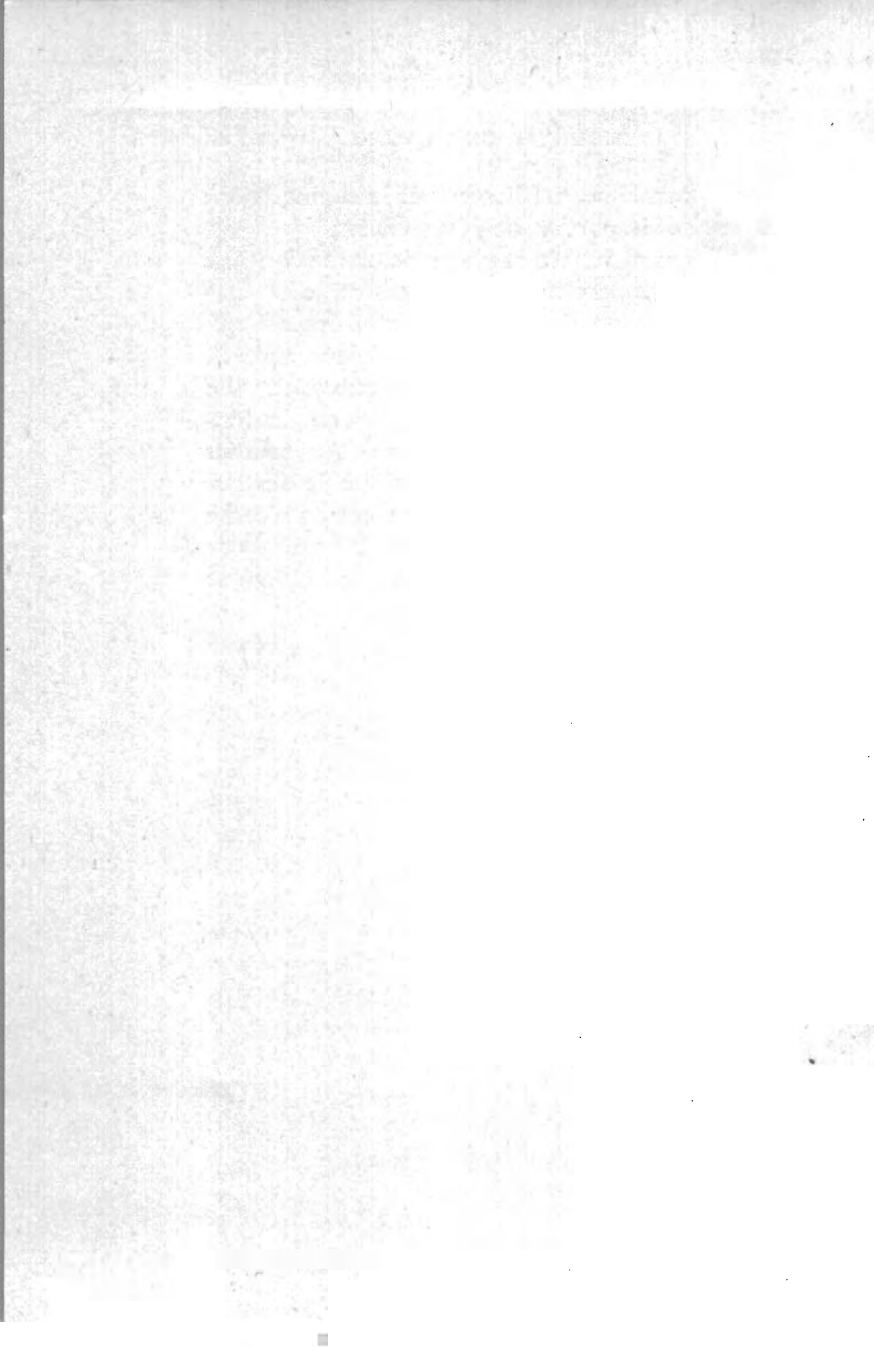
Le zèle de Mgr Bourget et l'esprit d'entreprise qui en était la preuve, fournissaient au clergé séculier et régulier, un renouveau ininterrompu et stimulant par l'apport des ressources spirituelles de l'Europe. Les Frères des Écoles chrétiennes sont venus au pays en 1837 à la demande des Messieurs de Saint-Sulpice; les religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs de la Charité, connues depuis 1747 sous le nom de *Sœurs Grises*, travaillaient déjà sous le régime français, au soin des malades, à l'enseignement, à l'hospitalisation des indigents et des malheureux. A l'avènement de Mgr Bourget, cette trilogie sublime du dévouement continue à réaliser dans l'histoire l'idéal des grandes fondatrices: la noble Jeanne Mance, la vénérable Marguerite Bourgeoys, la vénérable Mère d'Youville.

A ces ouvriers et ouvrières de la première heure, Mgr Bourget apporte un renfort précieux; une heureuse émulation activerait, pour le profit des âmes, la vie paroissiale, éducative et missionnaire. L'animateur de ces tra-

vailleurs de la vigne couronne leurs efforts concertés, par son propre travail, sa prière incessante, les directions de sa parole, l'entraînement plus puissant encore de ses exemples. Il adresse au clergé de nombreuses pastorales et circulaires pour insister sur des points de discipline, de liturgie, de doctrine, sur les œuvres de tempérance, de colonisation, sur les bonnes lectures, le bon fonctionnement des écoles établies dans les limites de leurs paroisses, sur les divertissements et sur l'usure; il écrit aux communautés des lettres de paternelle tendresse; à la nouvelle année, il donne le nom « d'étrennes spirituelles » à des souhaits qu'il leur adresse sous forme de lettres; dans ces lettres, il trace, avec beaucoup d'onction et de justesse, un petit code de vie intérieure et de perfection religieuse. Évêque, il voit à tout et veille sur tout avec des yeux très ouverts mais bienveillants. Il paye de sa personne et compte pour rien sa fatigue quand il aide le travail des missionnaires, en retraites paroissiales. A la venue au pays, d'un grand missionnaire et prédicateur populaire, Mgr de Forbin-Janson, évêque de Nancy, il l'invite à donner des missions dans les paroisses du diocèse. Les récits du temps nous montrent Monseigneur s'enfermant au confessionnal pour de longues séances, alors que le peuple, remué

par la parole du prédicateur et la sienne, vient demander le pardon de Jésus-Christ.

C'est son visible bonheur de clore lui-même les retraites paroissiales. De la sorte elles sont pleinement son œuvre; parce qu'il les a inaugurées au diocèse et parce qu'il leur accorde en fait le prestige de son dévouement. Le plus qu'il le peut il se confond avec les ouvriers, lui le maître de la vigne. Au contact des âmes, son zèle s'avive et s'élargit de jour en jour. Par une action et une réaction d'ordre spirituel, le travail du vaillant évêque attise son apostolat, et celui-ci, à son tour, anime et amplifie le travail.



CHAPITRE CINQUIÈME

Fondations opportunes

(1840-1852)

« *La Providence* ». — *Les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie*. — *L'Institut des Sœurs de Sainte-Anne*. — *Les Sœurs de Miséricorde*. — *Épreuves du début de ces communautés*. — *Leur rendement magnifique*. — *Dévouement de Mgr Bourget à la tête de son clergé et de ses communautés durant le typhus*. — *Mgr Bourget atteint du fléau*. — *Soins de Mgr Bourget envers les communautés religieuses*. — *On y désigne généralement Mgr Bourget sous le nom de « saint évêque »*.

QUATRE initiatives hardies manifestent en cette première douzaine d'années le zèle du prélat pour l'éducation et sa miséricorde pour les malheureux: la fondation de quatre communautés religieuses de femmes dont les institutions bienfaites auront couvert le diocèse avant 1852. Ces congrégations d'appui uniquement canadien apparaissent aux dates suivantes: les Sœurs de la Charité de la Providence, en 1843; les Sœurs des Saints-Noms de Jésus et Marie, en 1844; les Sœurs de Miséricorde, en 1847; les Sœurs de Sainte-Anne, en 1850.

Mme Jean-Baptiste Gamelin, née Marie-Eugène-Emélie Tavernier, avait vingt-sept ans à la mort de son mari, survenue en octobre 1827. Elle cherchait dans les œuvres de miséricorde, un adoucissement à la perte de son époux et de ses trois enfants. Associée à Mme Gabriel Cotté pour la visite des pauvres à domicile, elle s'était chargée d'héberger, dans une maisonnette voisine de sa propre demeure, un idiot qui donnait beaucoup d'exercice à la patience. C'était déjà le noviciat d'une œuvre de plus grande envergure que Dieu demanderait à son dévouement.

Les charitables dames eurent la pensée de recueillir de vieilles personnes pauvres. M. Claude Fay, curé de Notre-Dame, encourageant cette initiative, elles reçurent les vieilles dames dans un hospice qui s'appela *Refuge Saint-Laurent*, en 1828, et *Maison-Jaune*, en 1836. Mgr Lartigue avait aidé l'œuvre, et Mme Gamelin avait réuni autour d'elle, dès 1831, un cercle de dames dévouées qui la secondaient bien. Coadjuteur en 1837, Mgr Bourget suivait d'un œil ravi ce déploiement de miséricorde, auquel il eût voulu donner un appui plus solide. Devenu évêque de Montréal, il crut bon de confier l'œuvre naissante à des religieuses. Il s'adresse aux Filles de la Charité de la rue du Bac, à Paris; Mme Gamelin consent à ce désir de son évêque; les dames associées ac-

quièrent le terrain nécessaire à cette fondation. On sait pourquoi; l'*Association de Charité*, formée en 1831, par Mme Gamelin, a pour but « de recevoir dans une maison spéciale, d'y entretenir, instruire et soigner toutes les personnes indigentes qui ne pourront être admises dans les autres établissements ». Le 6 novembre 1841, une lettre pastorale recommande l'Association à la charité des paroissiens. Les dames organisent une quête durant les mois de janvier et de février. Tout marche à souhait, quand on apprend que les Filles de la Charité, attendues à Montréal pour la direction de l'Asile, ne peuvent venir: un désir du Pape les retient pour fonder, à Rome et en Algérie, des missions urgentes.

Cet imprévu, pour déroutant qu'il paraisse, ne laisse pas longtemps Mgr Bourget dans l'indécision. Il s'en va prier, et quand il revient, le plan d'une communauté canadienne est arrêté; un noviciat s'ouvrira sans délai et la direction en sera confiée au chanoine Prince, le futur évêque de Saint-Hyacinthe. Sept postulantes se présentent. L'une s'étant retirée, Mme Gamelin la remplace, le 8 octobre 1843; le 29 mars 1844, elle prononce ses vœux; le lendemain, elle est élue supérieure.

Les archives de la maison mère conservent le décret d'institution que Monseigneur lut à la cérémonie de la première profession.

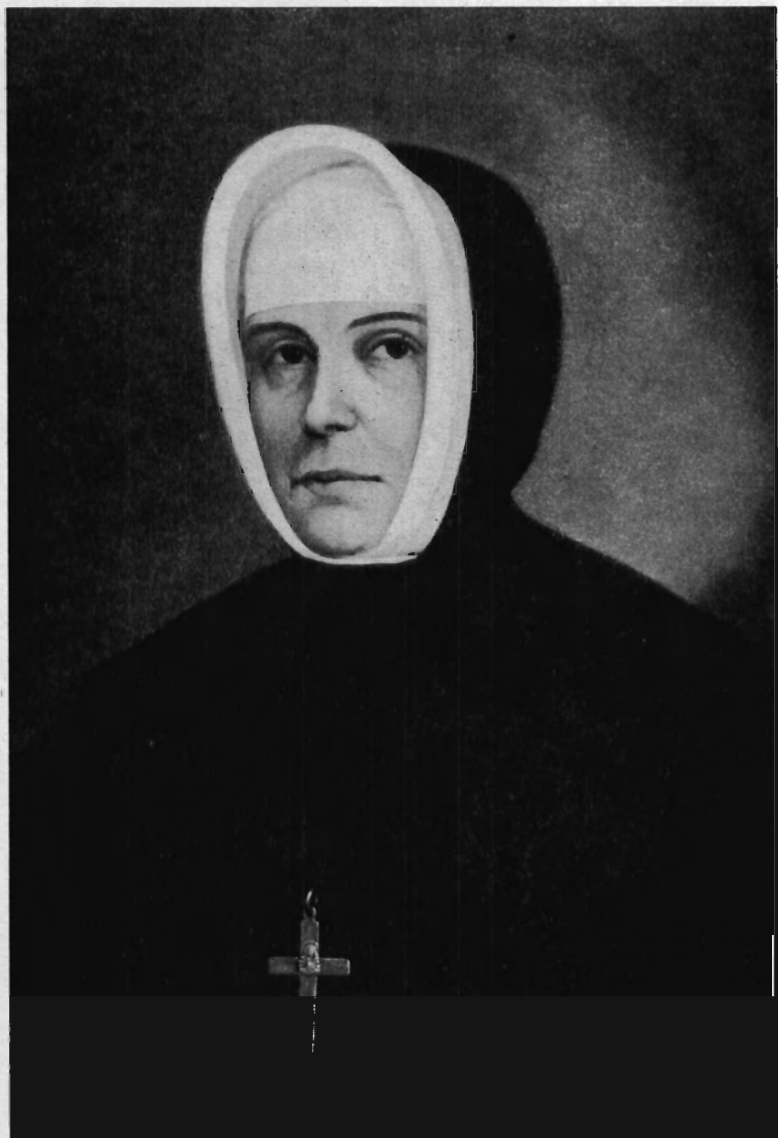
« Désormais vous ne serez plus dans le monde pour assister à ses fêtes et à ses spectacles, mais pour entendre les gémissements des malheureux, pour essuyer les pleurs des veuves et des orphelins, pour donner à manger à ceux qui ont faim, pour soigner les malades, recueillir les derniers soupirs des mourants, ensevelir les morts, en un mot, pour faire toujours les œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles. Nous donnons à la nouvelle communauté, pour son bon gouvernement, les *règles communes des Filles de la Charité, Servantes des Pauvres Malades*. Nous donnons pour titulaire de la chapelle desdites Sœurs de la Charité, la fête de la *Compassion de la Sainte Vierge*. »

Les œuvres se succédaient rapidement sous l'inspiration de l'évêque. Après l'asile de la Providence s'élève l'hospice Saint-Joseph pour les prêtres malades, en 1844; l'œuvre des aliénés s'ébauche en 1845; l'hospice Saint-Jérôme-Émilien est fondé en 1846, pour les orphelins des victimes du typhus. En 1849, l'épidémie du choléra sévissant de nouveau, l'hôpital Saint-Camille se fonde, et le maire de Montréal en confie la direction aux Sœurs de la Providence. A la mort de la fondatrice (1851), ses religieuses continuent les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle dans l'esprit des premiers jours.

Neuf ans après sa fondation, l'Institut de la Providence fournira des missionnaires au diocèse de Nesqually (État de Washington), à la demande de Mgr Magloire Blanchet. Au Chili, les missionnaires canadiennes seront assez courageuses pour fonder une obéissance indépendante de celle de Montréal.

Les religieuses que Monseigneur avait formées à la vie de perfection gardaient l'empreinte spirituelle du pieux fondateur: la simplicité aimable et l'efficacité silencieuse dans le bien. Il leur avait livré toute sa pensée apostolique et tous les secrets de son cœur miséricordieux, dans ses instructions, ses lettres, ses directions spirituelles: celles surtout qui s'impriment plus profondes dans l'âme à l'époque de la retraite annuelle, qu'il leur prêche quand il peut trouver ces huit jours de relâche, en son travail d'administration. Une année, il donna à la communauté « la grande retraite », c'est-à-dire trente jours d'exercices spirituels, selon la méthode de saint Ignace de Loyola. Il s'appliquait à leur formation religieuse avec fermeté et bonté; il entrait dans une infinité de détails, ne se lassant jamais, dans ses lettres, ses exhortations, sa direction, ses visites canoniques, de perfectionner la discipline religieuse et d'élargir le zèle.

Quand la maladie aura conduit l'évêque presque octogénaire à la *Résidence Saint-Janvier*,



MÈRE GAMELIN
Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de la Providence

au Sault-au-Récollet, les religieuses de la Providence ambitionneront l'honneur de le servir et de le soigner, durant dix années. Témoins de sa vie de prière et de souffrances, elles lui vouent un culte de vénération, et après sa mort elles obtiennent que son cœur leur soit légué; et elles continuent au fondateur un culte aussi réel et aussi liturgique que le tolère l'Église pour ceux qu'elle n'a pas encore canonisés.

Monseigneur exerçait toutes les formes de la charité selon les appels qui frappaient à son cœur miséricordieux. Il avait doté son diocèse et le pays d'une congrégation dévouée aux orphelins, aux pauvres infirmes et aux malades. Mais la plus triste indigence n'est pas celle du corps qui manque de nourriture, mais celle de l'âme qui manque de vérité. Le théologien n'en avait jamais douté; l'évêque en visite du diocèse le constatait avec douleur. Les illettrés de la campagne étaient nombreux. De cette grande lacune sociale, les excuses fourmillent, et elles ont été signalées par tous nos historiens: invasions qui avaient tenu en alerte toute la population; pauvreté du peuple après les guerres ruineuses de 1755 à 1760; occupation militaire qui suivit et dura jusqu'à 1763; les gouvernements militaires ou quasi militaires des trois districts de Québec, des Trois-Rivières et de Montréal; l'effort des gouverneurs et du Conseil

législatif pour protestantiser la jeunesse en lui imposant par force ou en lui extorquant par ruse la loi de l'Institution Royale en 1801; l'impossibilité d'obtenir avant 1846 une loi acceptable d'éducation; les entraves mises à la loi des Écoles de Fabrique, — votée en 1824; — les vexations réelles ou pressenties, pesant sur l'initiative ou empirant la timidité d'une jeune nationalité aux quatre cinquièmes paysanne; la nécessité de vivre au jour le jour avec l'angoisse des lendemains. La querelle des subsides entre l'Assemblée, élue par le peuple, et le Conseil oligarchique, créé par le Gouverneur et irresponsable devant le peuple, en amenant la fermeture de seize cents écoles en 1837, jeta dans le désarroi intellectuel les quarante mille enfants qui les fréquentaient. Et ce fut durant quelques années encore la grande pitié des petits campagnards paralysés dans leur développement scolaire.

Les statistiques dressées par les curés ou par les fonctionnaires confirmaient les constatations de l'évêque coadjuteur en visite épiscopale avant 1840. Il en était attristé, mais il était impuissant à porter remède. Mgr Lartigue, qui voyait juste sans pouvoir réaliser beaucoup, avait choisi comme coadjuteur avec future succession, l'homme de l'heure: Mgr Ignace Bourget.

De bons lutteurs bataillaient au Parlement-Uni pour la passation des lois de liberté qui amenèrent celle de 1846. Mgr Bourget profitait de ces dispositions favorables pour appeler des instituts enseignants au pays. Par leur dévouement, la jeunesse de Montréal était assez bien pourvue pour son enseignement; celle de la campagne l'était moins. Cette situation s'améliorera à partir de l'année 1845, grâce à deux âmes d'élite qui combleront les vœux de l'évêque: Mlle Eulalie Durocher fonde, à Longueuil, en 1844, la congrégation des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie; et Mlle Marie-Esther Sureau-Blondin, à Vaudreuil, l'Institut des Sœurs de Sainte-Anne.

Les Sœurs de Jésus-Marie, comme les gens pressés les appellent, se réclament de Mgr Bourget comme de leur fondateur et père. On doit à toute la vérité de dire que les Oblats de Marie-Immaculée fournirent à la Congrégation naissante ses directeurs spirituels; le P. Tellemont avait dirigé les premiers pas de la fondation; le P. Allard fut le premier maître des premières novices: Eulalie Durocher, Mélodie Dufresne, Henriette Céré.

Eulalie Durocher, née à Saint-Antoine-sur-Richelieu, le 6 octobre 1811, eut pour parents d'honnêtes cultivateurs, de fortune aisée et de foi profonde. Un frère, Théophile, fut curé

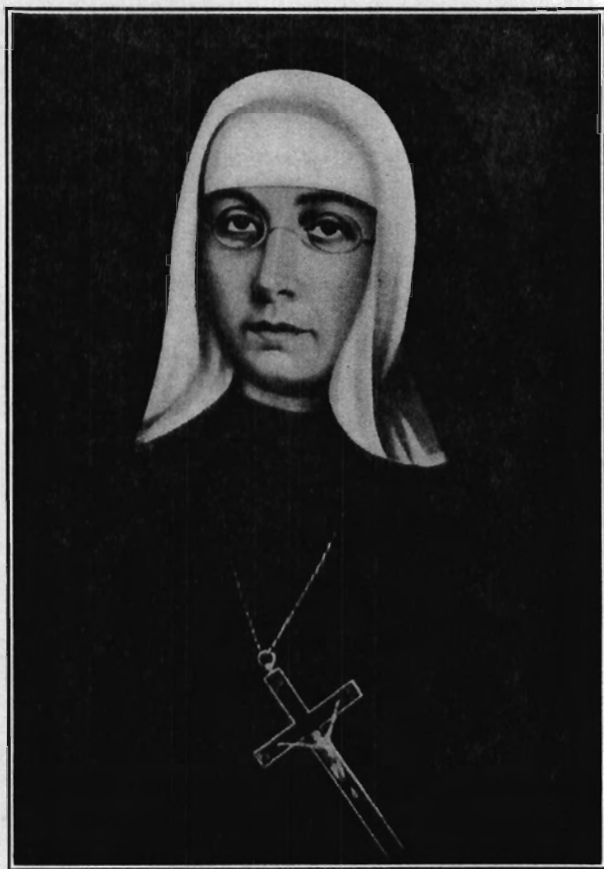
de Belœil; deux autres, Eusèbe et Flavien, devinrent Oblats. Eulalie, enfant et jeune fille, se prépare aux grâces que Dieu lui réserve, par beaucoup de prières et de mortifications corporelles. Navrée de la détresse intellectuelle de nos enfants, à la suite de la tourmente qui jetait, en 1837, quarante mille d'entre eux sur le chemin en fermant seize cents écoles, elle songeait, dès lors, à dévouer toute sa vie à l'instruction des enfants. Le P. Tellemont, qu'elle connut à Belœil, la décida d'entrer à la Congrégation des Saints-Noms de Jésus et de Marie, récemment fondée à Marseille. Tellemont comptait bien que les religieuses de Marseille viendraient au pays. Mais, cette fois, Marseille ne vint pas. Eulalie Durocher dut renoncer à devenir la première novice canadienne de cette colonie de religieuses enseignantes. Mais elle voulait la vie religieuse, et une voix intérieure, qu'elle tenait pour divine, l'invitait à une œuvre canadienne d'enseignement.

La jeune fille ne fut découragée ni par la défaveur des circonstances ni par l'assaut des connaissances qui répétaient à l'unisson: « Tu veux devenir sœur? Es-tu folle? » — Le 16 octobre 1843, assistant à la profession de son frère Flavien au noviciat de Longueuil, elle vit Mgr Bourget et le P. Tellemont. Il fut décidé qu'elle reviendrait le plus tôt possible commen-

cer son noviciat à Longueuil, et qu'elle aurait pour compagnes son amie, Mlle Mélodie Dufresne, et Mlle Henriette Céré, l'institutrice de la Fabrique de Longueuil; dix jours plus tard, Eulalie Durocher commençait son noviciat, à l'âge de trente-deux ans, en religion Sœur Marie-Rose. La fondation était effectuée, et Mgr Bourget avait obtenu, pour le rassurer, les encouragements préalables de son pieux ami de Marseille, Mgr de Mazenod.

Sous la direction spirituelle du P. Allard, la petite communauté progressa rapidement. Le 8 décembre 1844, Mgr Bourget érigea canoniquement le nouvel institut et reçut la profession religieuse des trois fondatrices. Le 17 mars 1845, le Gouvernement reconnut l'existence légale de la communauté. La Mère Marie-Rose, nommée supérieure en 1844, eut à endurer bien des croix, parmi lesquelles la calomnie. Se jugeant indigne de sa charge et susceptible d'empêcher le bien de la communauté naissante, elle priait Mgr Bourget d'accepter sa démission. Mais l'évêque lui répondit: « Ce n'est pas le temps. Laissez faire la Providence, l'orage passera. » Sanctifiée par ses peines intérieures, elle mourut le 6 octobre 1849.

Monseigneur l'avait encouragée, vivante, il la glorifia dans la mort. Aux religieuses de Jésus et de Marie, il disait: « J'invoque votre



MÈRE MARIE-ROSE
Fondatrice de la Congrégation des Sœurs des Saints-Noms
de Jésus et Marie

fondatrice en mon particulier, et j'espère que le Seigneur la glorifiera devant les hommes, en lui faisant décerner les honneurs de l'autel. »

Une seconde communauté de religieuses enseignantes se formait à Vaudreuil, en 1850, alors que Mgr Bourget bénissait l'initiative zélée de Mlle Marie-Esther Sureau-Blondin, institutrice de ce village. Née en 1809, élève des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Terrebonne, puis entrée à leur noviciat, elle dut le quitter par insuffisance de santé. Elle enseigne ensuite à l'école de Vaudreuil; comme Eulalie Durocher elle constate le grand nombre des illettrés chez les jeunes du village et de la campagne. A cause de la rareté des institutrices, beaucoup d'enfants ne pouvaient être admis à la première communion avant quatorze ans. A la demande du curé, M. le grand-vicaire Archambault, elle enseignait le catéchisme à ces futurs communians.

Des jeunes filles voulurent l'aider à la classe. Elles prirent l'habitude de vivre comme des religieuses et Monseigneur approuva leur essai. Il permit davantage. Durant un noviciat de deux années, il vint instruire ces pieuses filles, qui furent jugées dignes de prononcer leurs vœux. Cette cérémonie eut lieu dans l'église de Vaudreuil. La directrice du groupe fut nommée supérieure sous le nom de Mère Marie-Anne, et l'Institut, béni par celui que

les religieuses vénéraient comme un saint, prit un rapide accroissement comme celui des Sœurs de Jésus et de Marie.

L'Institut des Sœurs de Sainte-Anne avait pour but l'enseignement dans les écoles primaires et les pensionnats des districts ruraux; au besoin, elles pourraient se charger des écoles supérieures. En pays de mission, à la demande de l'évêque, elles iraient instruire les enfants, ouvrir des orphelinats, tenir des hôpitaux. Mgr Bourget transféra la jeune société à Saint-Jacques-de-l'Achigan, où le noviciat, en cette terre classique des vocations religieuses, se remplit de novices. Après quelques années cependant, Mgr Bourget crut préférable d'établir la communauté près de Montréal; la propriété de Lord Simpson, au village de Lachine, fut acquise à cet effet.

La prédilection de Monseigneur se manifeste d'une façon touchante envers les humbles et les malheureux. Il sait que tous les dangers guettent la pauvreté et il ne ménage pas les avertissements salutaires. Il recommande aux parents pauvres de la campagne de ne pas permettre à leurs jeunes filles de chercher du service dans les familles de la ville, à moins de garanties sérieuses pour leur vertu. Il songe à fonder une société — la société de Sainte-Blandine — dans un but de préservation morale pour ces jeunes filles si exposées.

Après quelques essais, cette œuvre est jugée moins opportune: les communautés existantes ou à être fondées répondraient aux besoins ordinaires. Mais l'esprit de l'œuvre anime aujourd'hui les Foyers pour jeunes filles.

Il reste à rappeler une œuvre plus urgente qu'il réussit à fonder malgré beaucoup d'opposition et de critiques. Son cœur voit plus loin et plus juste que tout l'esprit de ceux qui taxent ses desseins de folie. Il s'agit de l'Institut des Sœurs de Miséricorde. La notice de la fondation, fournie par les *religieuses de Miséricorde*, commence ainsi: « C'est du grand cœur de Mgr Bourget, source féconde de tant de belles œuvres, que jaillit la fondation de l'Institut des *Sœurs de Miséricorde*. »

L'apostolat spécifique de cette communauté s'exerce à réhabiliter la femme tombée, qui court le risque de sombrer dans un désespoir pire que son infamie, à recueillir les pauvres petites créatures nées de l'inconduite, à leur assurer le baptême et la protection. A la nouvelle qu'une communauté serait bientôt



MÈRE DE LA NATIVITÉ
Fondatrice de la Congrégation
des Sœurs de Miséricorde

fondée, quelques-uns se scandalisèrent d'un tel dessein. Ils voient, dans l'institution projetée, une disgrâce pour le diocèse: « C'est, disent-ils, étaler inutilement l'immoralité; c'est se montrer complaisant pour le vice, puisque l'on consent à l'abriter et à lui enlever une part de sa sanction naturelle. »

On accusait la future communauté d'encourager le vice, comme on accuserait plus tard la Saint-Vincent-de-Paul d'encourager la fainéantise. Aussi, les premières femmes dévouées qui répondent au désir de Mgr Bourget sont-elles méprisées presque à l'égal des malheureuses qu'elles secourent. De bonnes âmes, plus candides que judicieuses, pensent que leur plus pressant devoir, en cette malheureuse affaire, « c'est, en somme, de prier pour le salut de Monseigneur ». Mais ici encore, le temps, grand redresseur de torts, donne raison au saint évêque qui s'entête à créer du bien partout, alors que ses détracteurs se contentent « de faire celui qu'ils ne peuvent éviter ».

Mme Vve Jean-Marie Jetté, née Marie-Rosalie Cadron, avait cette âme apostolique, capable de comprendre les grands desseins de l'évêque de Montréal. Née à Lavaltrie, le 27 janvier 1794, mariée à dix-sept ans, veuve à trente-neuf, elle avait eu toujours de la compassion pour les petits et les souffrants. Mon-

seigneur dirigeait cette charitable dame depuis longtemps, et cette rencontre spirituelle de deux âmes semblables par la charité, servit à merveille le dessein qu'il avait : canaliser, vers un bien urgent et précis, une compassion que Mme Jetté portait en son cœur pour tous les malheureux.

Mgr Bourget lui confie d'abord quelques jeunes personnes dévoyées, auxquelles la pieuse veuve réapprend les notions de vertu et d'honneur. Ses preuves de dévouement étant faites, Monseigneur lui dit un jour : « Comme il a plu à Dieu de se servir de vous pour faire beaucoup de bien à ces chères enfants, aimeriez-vous, ma fille, à poursuivre cette œuvre et à l'agrandir en attendant une communauté qui multiplierait et perpétuerait, à jamais, le bien que vous avez si heureusement commencé ? » L'humilité de la bonne dame s'alarmait, Monseigneur reprit avec assurance : « Dieu le veut ! ma fille. Il vous donnera les grâces nécessaires pour conduire cette entreprise à bonne fin. »

Mme Jetté sentit qu'elle résisterait à Dieu, si elle n'acquiesçait pas à ce désir. Elle s'adjoignit des compagnes qui acceptèrent courageusement avec elle les contradictions et les humiliations, parce que « Dieu voulait cette œuvre ». Une règle fut donnée aux nouvelles religieuses ; la première profession eut lieu le 16 janvier 1848. Après plusieurs migrations,

l'œuvre se fixa à la rue Dorchester. Les pénitentes n'étaient connues que sous un pseudonyme. L'Association des Filles de Sainte-Madeleine fut fondée pour recevoir les repenties permanentes.

Monseigneur remonte sans cesse le courage de cette communauté, si éprouvée, dans les débuts, qu'à certains jours on s'y demande ce que l'on pourra manger, au dîner ou au souper. De temps en temps, il va exhorter les bonnes Sœurs. Elles oublient alors leurs épreuves et s'abandonnent à la confiance en Dieu.

Un jour que Monseigneur était à la rue Dorchester, une pauvre femme venue de la campagne avec un petit enfant aveugle demanda aux Sœurs de voir le charitable évêque. Il pria sur l'enfant, le bénit et demanda aux religieuses de donner quelque nourriture à la mère et à l'enfant. Une religieuse âgée de quatre-vingt-un ans (en 1931), et dont la mémoire est fidèle, rapporte ce fait et ajoute: « Monseigneur était si coutumier de faveurs extraordinaires que l'on ne fut pas surpris de constater la guérison du petit, au moment où il se rendait au réfectoire. »

Comme toutes les œuvres inspirées par le zèle de l'évêque et bénies de sa prière, les quatre fondations prospérèrent rapidement. Les chiffres sont arides, mais certains con-

trastes ont leur éloquence. Il est consolant de rapprocher les années 1840 et 1931: les statistiques fournies par chaque Institut en 1927 nous montrent des arbres vigoureux, dont les rameaux, dispersés par tout le continent, ont eux-mêmes grandi comme des géants.

L'Institut des Sœurs de Sainte-Anne compte maintenant cinq provinces au Canada et aux États-Unis; leurs œuvres se sont étendues jusqu'en Alaska; elles y travaillent depuis plus de vingt années. Les Sœurs de Miséricorde ont secouru durant une période de quatre-vingts ans, 79,987 réfugiées, admis et soigné 70,923 petits enfants; dans leurs diverses maisons, le baptême a été conféré à 54,764 enfants et à 500 adultes; on y a reçu 267 abjurations. La Congrégation des Sœurs de Jésus et de Marie compte, aujourd'hui, douze provinces; sept dans le Québec, une dans l'Ontario, une au Manitoba, trois aux États-Unis. Les Sœurs de la Providence sont au nombre de 2,595, avec deux cents établissements dans quinze diocèses du Canada et dans onze diocèses des États-Unis. Elles ont aussi des missions en Alaska. A Montréal, leurs établissements excitent l'admiration de l'étranger qui les visite.

Cette dernière communauté donnait d'une façon héroïque la mesure de son courage, conjointement avec ses deux aînées, la Congrégation des Hospitalières et celle des Sœurs Grises,

lorsque le typhus désola Montréal, en 1847 et en 1849. La première épidémie exerce ses ravages à la pointe Saint-Charles; la seconde sévit dans la population même de la ville et de la banlieue. Le premier fléau fut plus effrayant par sa soudaineté et le nombre des victimes. Des émigrés irlandais, frappés en mer, sont débarqués partie à la Grosse-Isle, près de Québec, partie à la pointe Saint-Charles, non loin du pont Victoria actuel. De grands abris, que les chroniques du temps désignent sous le nom de *sheds*, sont aménagés pour y garder en quarantaine les milliers de malades. Les visiteurs par sympathie ou par service professionnel, médecins, infirmiers, prêtres pour leur ministère, sont assujettis à des précautions, qu'ils négligent souvent; les connaissances de l'hygiène n'étaient pas alors, chez plusieurs, à la hauteur du courage.

Monseigneur se rend aux *sheds*, presque tous les jours. Son vicaire général, des prêtres de l'évêché, Mgr Power, évêque de Toronto, meurent au dévouement. Des prêtres du Séminaire ont déjà succombé. Ils se sont empressés à l'appel de leur supérieur, M. Billaudèle, d'accourir au danger. Des Sœurs Grises, des Sœurs de la Providence, des Sœurs de l'Hôtel-Dieu, —le cloître ayant été levé, pour ces dernières,— fournissent leur contingent de victimes. Les prêtres du diocèse sont avertis, par une *Circu-*



MÈRE MARIE-ANNE
Fondatrice de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Anne

laire, de se tenir prêts à remplacer, aux *sheds*, leurs confrères que la mort fauchera. Et l'évêque donne l'exemple, au premier plan, du dévouement et du mépris de la mort.

Un médecin protestant, le docteur Schmidt — âme droite et noble — ayant été frappé par le fléau, Mgr Bourget s'institua son infirmier, lui rendant les services les plus pénibles comme de lui laver les pieds. Revenu à la santé, le docteur se sentit attiré vers une religion qui enfante de tels renoncements. Il se convertit et donna à l'église de Montréal un fils et des petits-fils, prêtres et religieux!

Monseigneur lui-même fut atteint. Mais tant de prières étaient adressées à Dieu, qu'il daigna le conserver à ses diocésains. Le souvenir du fléau nous a été conservé par la peinture. Un tableau de l'église Notre-Dame-de-Bon-Secours représente l'évêque de Montréal administrant l'Extrême-Onction à un mourant que soutient une religieuse.

Le nombre des morts fut énorme: soixante-cinq par jour, en moyenne. Du 1^{er} janvier au 1^{er} novembre, 9,634 immigrants succombèrent. Il y avait beaucoup d'orphelins à recueillir; Monseigneur chargea les religieuses de la Providence de sauver ces enfants. Le 11 juillet 1848, l'établissement payé par le gouvernement, est prêt à les recevoir. Mgr Bourget va chercher les orphelins à la pointe Saint-Charles. A la

tête de cette procession, il rayonne de bonheur. Il nomme cet événement: « Un des plus doux moments de notre vie, celui où, à la tête de cette nombreuse famille d'orphelins, nous traversons les rues de la ville, pour les conduire aux hospices qui leur étaient préparés. » Affaiblis, décharnés, ces petits offrent un spectacle attendrissant. Des 680 entrés à l'hospice, 428 furent presque aussitôt reçus dans des familles honnêtes, à la suite d'une pastorale émouvante de l'évêque.

Dès cette première décade, Monseigneur voyait avec joie les résultats magnifiques de ses quatre fondations. Les chroniques de ces communautés témoignent du zèle de l'évêque à maintenir le feu sacré dans leurs noviciats naissants. Dans ses visites canoniques, là comme aux autres congrégations, et durant les retraites annuelles qu'il y prêchait, toutes sans exception, ravies de sa piété et de sa prudence, l'appelaient déjà le « saint évêque ».

Les quatre instituts créés et soutenus par Mgr Bourget gardent avec vénération dans leurs archives les dates et les détails de ses visites, des cérémonies de vêtue et de profession qu'il a présidées, surtout les autographes de sa volumineuse correspondance. L'histoire des quatre instituts est aujourd'hui écrite et comporte nécessairement, en marge, l'histoire du fondateur toujours attentif à stimuler le

travail spirituel, la discipline et le zèle missionnaire.

La Congrégation de Notre-Dame, les Sœurs Grises, les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu possèdent, elles aussi, de ces trésors autographes précieux. Les premières iront à sa demande aux Illinois réparer les désastres causés à la jeunesse par les défections de l'abbé Chiniquy (1858); les Sœurs Grises partiront avec assurance, comme au signe de Dieu, pour fonder la communauté d'Ottawa, quand l'évêque de Montréal leur aura dit en les bénissant: « Allez, filles de la Croix... » Les Hospitalières, imitant les Sœurs Grises, missionnaires de l'Extrême-Nord au désir de l'évêque, s'en iront à Tracadie, dans le Nouveau-Brunswick, prendre la charge de la léproserie, à la demande de Mgr Bourget.

Prêtres séculiers et réguliers, laïques de toutes classes s'uniront pour louer le zèle de l'évêque de Montréal, et tous spontanément l'appelleront le « saint évêque ».

CHAPITRE SIXIÈME

Les œuvres de la première décade

Mgr Bourget et les hommes marquants de l'Union. — Témoignage de M. Meilleur, premier surintendant de l'Instruction publique. — Les sept collèges du diocèse, l'École de Droit, l'École de Médecine. — Les Sœurs Grises missionnaires dans l'Ouest. — Lutte de Mgr Bourget contre l'intempérance. — Fondation d'une Société de Saint-Vincent-de-Paul. — Les maisons de refuge. — La Société de Colonisation. — La Propagation de la Foi. — Ces deux œuvres conjointes servent bien les vues apostoliques de Mgr Bourget. — Il encourage les cercles agricoles et le retour à la terre. — Institution des Quarante-Heures. — Les Conférences ecclésiastiques. — L'Œuvre des Bons Livres à Montréal. — Labeurs de Mgr Bourget.

A IDÉ de ses ouvriers, Mgr Bourget crée, dès cette première décade d'épiscopat, des œuvres remarquables par l'universalité de leur objet comme par la solidité de leur structure. Aux organismes existants il sait imprimer une poussée vigoureuse; aux possibilités opportunes il lance le souffle créateur de sa pensée. Et nous voyons surgir ou grandir les œuvres d'enseignement et de charité: protection, relèvement, refuge; des conférences ecclésiastiques, des réformes liturgiques, les œuvres diocésaines

de la Tempérance, de l'Association de Charité, de la colonisation des Cantons de l'Est, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Propagation de la Foi. Il crée et il copie; il veut le bien et le progrès du bien. Ennemi de la routine, mais prudent et clairvoyant, son zèle n'agit que sous la double lumière de la réflexion et de la prière.

Tout le pays, depuis l'Union, stimulé par l'exemple de nos voisins, devient une ruche en activité. La population du Canada atteint, en 1841, un million et demi: 661,380 pour le Bas-Canada; 465,357 pour le Haut-Canada. Trois années plus tard, le Bas-Canada s'accroît de 35,000: sur 697,000 habitants, 524,000 sont de langue française; 578,000, de foi catholique. Au Parlement-Uni, les catholiques, devenus la minorité depuis 1840, se dépensent à conquérir sur le terrain constitutionnel les libertés que les plus téméraires n'ont pu assurer en lançant quelques balles dans le drapeau anglais, à l'automne de 1837.

Avec un chef de la trempe d'Hippolyte Lafontaine, ils gagnent une forme de gouvernement responsable; ils gagnent, en 1846, la liberté scolaire pour tous les petits catholiques. L'*Institution Royale* n'avait pas réussi au gré de ses auteurs. Ni les curés ni les parents ne se laissaient leurrer. Entre deux maux, les parents choisirent le moindre: garder auprès d'eux

leurs enfants plutôt que de les envoyer à l'école protestante. En 1824, pourtant, la loi dite des *Écoles de Fabrique* commençait l'émancipation des écoles élémentaires, en permettant aux fabriques d'employer un quart de leur revenu annuel aux fins scolaires.

Puis il y eut des marches et des contremarches, avec Sydenham, Bagot, Metcalfe et Elgin. La victoire complète sonne en 1846: l'école cesse d'être une dépendance du Conseil exécutif; elle devient la chose de la famille et de la paroisse: les commissaires seront désormais élus par les parents; la paroisse, — non la municipalité, — servira de base à l'organisation des écoles.

Lafontaine et Morin luttèrent à la tête de cette phalange conquérante au Parlement. Ils obtinrent tout ce qu'il était possible d'obtenir alors. Le Haut-Canada aura son système d'éducation autonome; et le Bas-Canada, également. On peut imaginer que Mgr Bourget ne fut pas étranger à cette campagne de liberté pour l'éducation catholique. Ses relations et sa correspondance avec les hommes d'État canadiens prouveraient que ce doux et tenace fut l'âme de bien des résistances et l'appui des offensives pour la liberté religieuse.

S'il sait utiliser avec une déférence sobre et digne les précautions protocolaires quand il traite avec les gouverneurs, il se sent plus à

l'aise pour atteindre le pouvoir public par l'intermédiaire des représentants catholiques ou des fonctionnaires catholiques du gouvernement, — de M. Meilleur, par exemple, nommé surintendant de l'Instruction publique pour le Bas-Canada. Monseigneur obtiendra plus tard que les évêques entrent au conseil de l'Instruction publique. Maintenant, il a d'inévitables tiraillements avec le Surintendant qu'il trouve, — plaisantant sur son nom, — « meilleur » que les lois dont il doit surveiller l'application.

Le Surintendant, de son côté, admire beaucoup cet évêque entêté sur les principes, et il avoue que « c'est affaire difficile que de traiter avec un saint ». Dans son *Mémorial de l'Éducation*, il rend un hommage ému au zèle du prélat. Il retrouve sa main dans toutes les entreprises, — de 1846 à 1854, — qui aboutirent à la création de six collèges dans le sud de la province, d'écoles, d'académies nombreuses, dans le diocèse; d'institutions pour sourds-muets et sourdes-muettes à Montréal. Ces six collèges sont de plein exercice: avec études classiques complètes.

L'habitude est restée de les appeler « collèges classiques ». A l'origine quelques-uns admettent un cours commercial ou industriel; ils possèdent, tous, les classes d'humanités, de philosophie et des sciences qui préparent à

l'Université. Par rang d'âge ils s'alignent: Joliette, 1846; Saint-Laurent, 1847; Sainte-Marie de Montréal, 1848; Rigaud, 1850; Sherbrooke, 1852; Sainte-Marie de Monnoir, 1853. Les diocèses de Joliette, de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe et de Valleyfield n'étaient pas encore détachés de celui de Montréal en 1850.

L'évêque ne néglige aucune occasion de promouvoir le progrès de ses petits séminaires: Saint-Hyacinthe, fondé en 1811; l'Assomption, fondé en 1832; Sainte-Thérèse, fondé en 1825, mais qu'il érige canoniquement en 1840. Le mandement épiscopal du 18 décembre donne une forme définitive à l'institution, qui a ouvert ses premières classes dans les mansardes du presbytère. En 1848, le fondateur, M. le curé Ducharme, reconstruit l'édifice et le donne, avec deux fermes attenantes, à l'évêque de Montréal. — Les collèges de l'Assomption et de Saint-Hyacinthe ont déjà fourni à l'Église et à l'État des hommes utiles.—L'aîné de tous, le petit séminaire de Montréal, avait ouvert ses portes en 1767, comme collège « classique »; et depuis 1840, à la prière de Mgr Bourget, des cours de théologie y étaient inaugurés sous la direction distinguée de M. Pierre Billaudèle.

La culture des vocations étant assurée, un collège « classique » à Montréal même s'imposait pour la formation des jeunes gens destinés à vivre dans le monde.

Pour encourager les fidèles de la ville à la fondation du collège des Jésuites, Mgr Bourget écrit, le 13 septembre 1846, une lettre pastorale: « Un des motifs qui nous engagea, nos très Chers Frères, à faire en mil huit cent quarante et un, le voyage d'Europe, fut de préparer les voies à l'établissement d'un nouveau collège dont l'effet principal serait de donner, dans cette ville, aux personnes appelées par la Divine Providence à vivre dans le monde, une éducation qui serait adaptée aux diverses classes de la société; et qui serait en même temps religieuse. Nous disons: une éducation *pour les personnes du monde*, car nous n'avions pas à pourvoir à l'éducation ecclésiastique, puisque, grâce aux immenses sacrifices qu'ont faits de tout temps, et que font encore tous les jours les pasteurs de cette paroisse (les Messieurs de Saint-Sulpice), il ne restait rien à désirer sous ce rapport.

« Ce qui fera surtout la force morale de cette cité, ce sera une éducation religieuse et développée sous tous les rapports, selon les besoins de l'époque. Pour arriver à cette fin, nous avons cru devoir appeler à notre secours des hommes pourvus du talent de former la jeunesse à la piété et aux sciences qui conviennent aux gens du monde. »

Lancée par ce chaleureux prologue, la souscription permit de commencer sans retard les

travaux du petit collège Sainte-Marie, ouvert en 1848, et ceux du Grand Collège, béni en 1850, par M. Billaudèle, supérieur de Saint-Sulpice, délégué par Monseigneur.

Le nouveau collège s'éleva à quelque deux cents pas de l'église Saint-Patrice, dont Monseigneur avait béni, en 1843, les sept pierres angulaires. Bientôt le collège s'adjoint une école de droit régulière, dont la chaire est confiée à Maximilien Bibaud. Dès lors Monseigneur peut se réjouir de posséder dans sa ville épiscopale les éléments d'une université française et catholique: à Saint-Sulpice, la faculté de théologie; à Sainte-Marie, celle de droit; à l'École canadienne de médecine, fondée en 1843, reconnue civilement en 1845, la faculté de médecine.

Toutes ces institutions de haut et moyen enseignement se remplissaient d'élèves, et Monseigneur y contribuait de toute son âme. Il jugeait qu'un chrétien instruit vaut mieux, toutes choses égales d'ailleurs, qu'un chrétien illettré. Il eût été navré que, dans une ville grande ouverte au progrès matériel, l'élément catholique croupît dans l'inertie et perdît l'influence que la clairvoyance et l'énergie peuvent conquérir; que les catholiques, parce qu'ils espèrent les biens éternels, se condamnassent, dans la vie publique, au rôle de parti paria.

Monseigneur prête main forte aux amis de l'éducation. Il écrit des mandements et des lettres pastorales pour stimuler le zèle des paroissiens et des curés eux-mêmes à maintenir leurs écoles en progrès, depuis que la loi de liberté, votée en 1846, leur en abandonne l'initiative. Il s'apitoie, — à lire tel passage de ses mandements, on dirait qu'il s'indigne, — à la pensée de voir tant de jeunes Canadiens chercher aux États de l'emploi chez des maîtres d'usine, de chantier et de ferme. Il conçoit mal que ses compatriotes se contentent du métier de porteur d'eau au Canada ou ailleurs. Et il attribue au manque d'instruction des nôtres leur affaissement de saine fierté et leur peur d'entreprendre. Souvent il leur dit: « Parce que vous manquez d'instruction, vous faites la fortune des Américains et des autres. »

A l'œuvre et à l'épreuve, ses communautés multiplient sur le sol bas-canadien, en Ontario, au Manitoba et dans les missions de l'Ouest américain, les écoles, les patronages et les orphelinats, pour sauvegarder dans la foi la jeunesse qui grandit. Les Sœurs Grises, professes de l'Hôpital Général de Montréal, sont les premières religieuses à dépasser le lac Supérieur, en 1844. Mgr Bourget, qui a béni leur départ, voit avec bonheur leur zèle imité l'année suivante par d'autres compagnes du même

institut qui les rejoignent à la mission de la Rivière-Rouge.

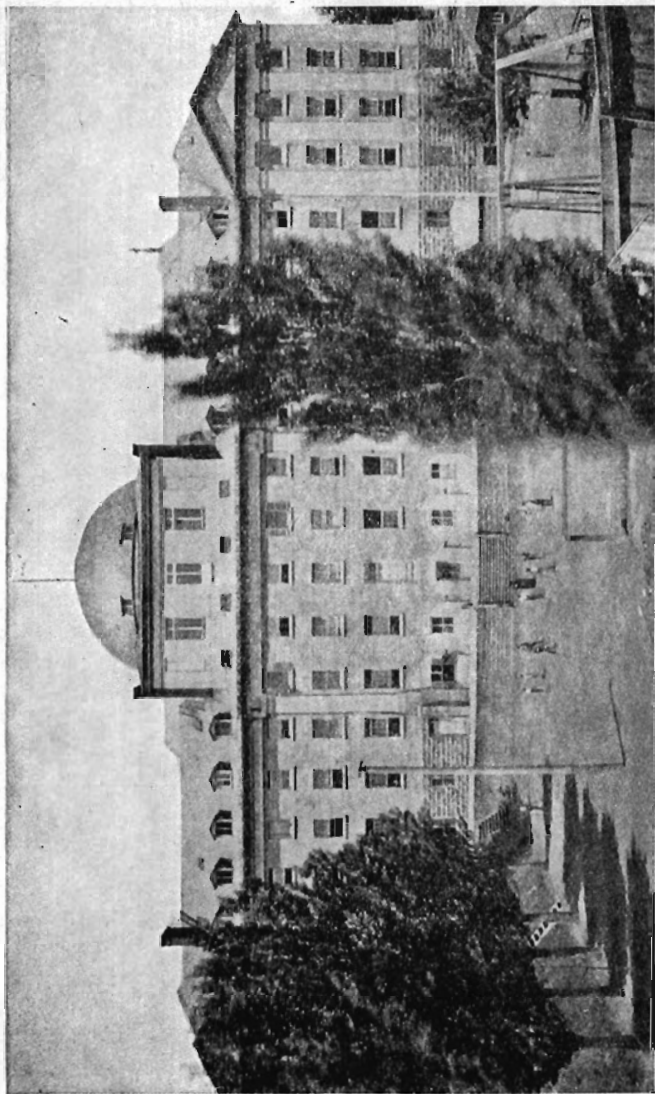
Ni Monseigneur de Montréal, ni Monseigneur de Saint-Boniface, ni les religieuses missionnaires, n'ignoraient la dure besogne qui les attendait. En plus d'enseigner à de petits enfants blancs et métis, elles travailleraient aux travaux de la ferme. Longtemps elles eurent à traire les vaches, conduire les chevaux, couper le foin et le blé, charger et décharger les voitures. « Enfin, avoue leur *Chronique*, le prélat leur trouva un pieux chrétien qui, pour l'amour de Dieu et par vénération pour ses saintes épouses, fit désormais les travaux les plus pénibles. »

Dès 1841 le grand évêque engage la lutte contre l'intempérance, qui s'est glissée dans la vie de l'« habitant » à la faveur des longs hivers canadiens, — lutte implacable de toute une vie. Depuis ses premières années de ministère, il avait mesuré les ravages de l'alcool dans son peuple. Sept ou huit générations de Normands, d'Artésiens, de Poitevins, n'avaient pas encore immunisé notre race contre les méfaits d'un rigoureux climat. Des médecins d'alors prescrivaient l'alcool très librement comme panacée : pour réchauffer, en hiver ; pour stimuler, en été. En plus, les marchands de village avaient le privilège de vendre le « whisky blanc ». Les « habitants » s'y pourvoyaient à bon compte.

Tout logis abritait la cruche traditionnelle, et le « petit coup de politesse » en entraînait beaucoup d'autres. Et puis les tavernes étaient achalandées, durant la morte-saison, à la grande douleur des mères, des épouses et des enfants, car il arrivait souvent que le chef de famille y « buvait sa terre », et après la banqueroute, c'était l'exode vers la Nouvelle-Angleterre, où des rois du terroir s'ensevelissaient, eux et leurs enfants, dans le servage des filatures, au grand péril de leur foi catholique, dans des villes protestantes.

Commençant la lutte par les moyens surnaturels, Monseigneur invitait l'éloquent évêque de Nancy, Mgr de Forbin-Janson, les Oblats et les Jésuites à donner des retraites paroissiales dans son diocèse; et pour laisser après la mission des fruits durables, les missionnaires la couronnaient par une cérémonie, empruntée aux îles Britanniques: le *pledge*. Les retraitants promettaient la tempérance, et comme un mémorial, ils « prenaient la croix noire ». Bénite à l'église, placée bien en vue, au foyer familial, cette croix avertissait les visiteurs et les commensaux que, dans cette famille, on s'abstenait: par décision d'honneur on ne « touchait pas à la boisson forte »; pour rester plus sûrement tempérant, on s'imposait d'être abstinent.

Aux engourdis et aux inconstants, Monseigneur rappelait leur engagement dans ses



LE COLLÈGE SAINTE-MARIE (1848)

pastorales sur le thème émouvant de « Jésus abreuvé de fiel et de vinaigre ». Aux curés, il adressait des circulaires pour raviver la Ligue de Tempérance, qui gisait, en quelques paroisses, comme une perpétuelle agonisante. Il rencontrait toutefois des joies surnaturelles, car la Ligue portait ses fruits chez le plus grand nombre. Beaucoup de mal était enrayé, et si des imprudents sombraient dans l'intempérance, le chef spirituel veillait, face à l'orage, sur l'éperon du roc constamment assailli, signalant les dangers et secourant les bons vouloirs.

Malgré les missions paroissiales, la Ligue de Tempérance et l'Association de Charité, sa filiale, l'intempérance se reprenait à sévir, entraînant après elle la maladie, la pauvreté, le vice, la déchéance. La recrudescence du fléau sur un point donné alertait les efforts de l'évêque. La lutte recommençait: la retraite et la Société de Tempérance restaient les meilleures armes des missionnaires. Monseigneur, heureux de trouver ces auxiliaires spirituels, gardait pour lui les démarches délicates auprès des pouvoirs publics, des « bourgeois » des chantiers et des propriétaires de bateaux caboteurs qui portaient des « bars ». La difficulté de ces tractations s'augmentait souvent de la faiblesse ou de la complicité des officiers civils.

Les tavernes licenciées, — si elles peuvent être considérées comme un moindre mal, ou un mal

nécessaire, selon la formule d'une certaine école, — gardaient quelque tenue, malgré leur contingent de misères; mais les tavernes non licenciées, tolérées par la police, sur des ordres ou des équivoques de l'autorité civile, fournissaient le pire contingent des scandales. Dans ces maisons particulières et petits magasins où l'on vendait l'alcool au verre, le vol, la prostitution, le blasphème s'enchevêtraient. Le bon pasteur déplorait ces débauches, qu'il constatait, sans pouvoir les empêcher. Le rapport du chef de police de Montréal donnait le détail des désordres, et il signalait l'inefficacité relative de la répression.

Par l'application intempestive de ce principe que l'individu est libre, et son domicile inviolable, on laissait croître, à la faveur de ces tripots, l'immoralité sous toutes ses formes. Monseigneur ne se lassait pas de protester, même si on se lassait de l'entendre. Il ne se lassait pas de pétitionner auprès des gouvernants, à la tête de ses diocésains. Il multipliait circulaires, mandements au clergé, lettres aux fidèles et aux propriétaires de steamboats. Aux « bourgeois » des chantiers, la plupart protestants, il rendait une visite en passant, pour la « tempérance ».

Il ne s'en tient pas aux seules pétitions; quelquefois il juge opportun de menacer habilement et courageusement à la fois; il avertit

les propriétaires de bateaux qu'ils n'auront pas la clientèle honnête, s'ils ne consentent à bannir, de leur bord, les cantines où des liqueurs enivrantes sont dispensées aux voyageurs. Si le fléau ne disparaît pas, l'évêque lui rend la vie dure. Il ne cesse de le combattre. A ses prêtres qu'il convie à la lutte, il affirme que c'est le mal du peuple. A la suite d'un pèlerinage de réparation à Notre-Dame-de-Bon-Secours, le 23 mai 1848, il en est plus convaincu. Il a considéré que l'ivrognerie est la grande plaie du pays et que, pour la guérir, il est du devoir du clergé, gardien des bonnes mœurs, de prendre promptement les moyens efficaces pour propager la Société de Tempérance. Prêtres et fidèles croient facilement à la sincérité de cet apôtre de la tempérance qui est un avéré buveur d'eau.

Commencée avec ardeur dans la première décade, la lutte contre l'intempérance ne ralentit pas, quand vinrent les infirmités et la vieillesse. En 1875, l'évêque y mettait l'énergie de 1845. En somme, ce fut la lutte de toute une vie. Le secret dernier de cette ténacité est le motif surnaturel: Monseigneur voyait dans l'intempérance plus qu'un mal social, il y voyait le mal moral, l'offense de Dieu, le péché. Du premier, l'évêque s'attristait autant que les meilleurs citoyens. Encore eût-il pu se dire, comparant les statistiques canadiennes avec celle des autres

nations: « Nous ne sommes pas pires que les autres peuples », ou encore: « C'est un fléau nécessaire. » Mais du mal moral, il ne lui suffisait pas de s'attrister ni d'espérer vaguement que la Providence arrangerait tout avec suavité. Il restait convaincu que la Providence demandait son concours assidu et il ne consentirait pas à se reposer, tant que le péché mortel ne serait pas éloigné de son église.

Une preuve de sa charité pratique pour les pauvres date encore de cette première tranche d'épiscopat (1840-1852): la fondation d'une Société de Saint-Vincent-de-Paul pour le diocèse de Montréal. Cette œuvre est du reste si bien dans la tradition de ses miséricordes que l'on admire peut-être moins sa création par lui que l'on ne serait étonné de son oubli à la fonder.

C'est en faveur des pauvres que les œuvres et les bienfaits de Mgr Bourget s'affirment davantage en sa longue carrière d'évêque. La plus efficace des charités, pour atteindre d'un seul coup tous les pauvres d'une région, lui parut être la Société de Saint-Vincent-de-Paul avec ses conférences au sein des paroisses: une société qui s'élève plus haut et s'étend plus loin que la froide philanthropie officielle et salariée; qui procède, en un mot, de l'amour du Christ dans nos frères. Ce motif de foi qui lui a donné naissance anime ses membres aujourd'hui comme autrefois, en 1833, elle animait

Frédéric Ozanam, son fondateur qui n'avait que vingt ans, et ses cinq amis dont le plus âgé n'avait pas vingt-trois ans.

Rapidement l'œuvre avait débordé la France, l'Europe, elle envahissait les deux Amériques, l'Afrique, une partie de la Chine. Le Canada de 1846 ne tarderait pas à s'assimiler ce don jailli du meilleur cœur de la France.

Le docteur Painchaud, de Québec, après un voyage à Paris, établissait l'œuvre dans sa ville, le 11 novembre 1846. Le 19 mars 1848, Mgr Bourget réunissait dans une salle de l'évêché « une trentaine de personnes appartenant au commerce et à l'industrie », pour étudier la possibilité d'une Société de Saint-Vincent-de-Paul comme elle existait à Paris et à Québec. La Société fut décidée, en principe, puis agréée, en fait, à celle de Paris.

C'était reconnaître officiellement l'existence d'une œuvre établie à Montréal sous une forme équivalente, depuis quelque temps, ainsi que l'affirme le premier président élu, M. Hubert Paré, dans une lettre du 28 mars 1848. Fait-il allusion aux visites que les Sœurs de la Providence rendent aux pauvres et aux malades ou aux visites des Dames de la Charité? Quoi qu'il en soit, désormais l'œuvre est paroissiale, des hommes visitent régulièrement les familles indigentes. Cette forme de la charité gagne tout le monde; les quêtes des réunions, les quêtes

à domicile, produisent d'appréciables résultats : l'obole du riche, l'obole du pauvre au plus pauvre, s'ajoutent pour soulager les membres souffrants du Christ, et ce courant de largesse entraîne, avant 1880, toutes les paroisses de l'île de Montréal.

Il faut dire, en anticipant, que cet organisme de 1848 rendit de notables services aux pauvres des années 1874, 1875 et 1876. On sait que, à cette époque, commencèrent les « temps durs » : une crise financière, semblable à celle de 1928-1931, balaya beaucoup de modestes fortunes amassées avec peine; Montréal souffrit du chômage, et les campagnes de la mévente; un flot d'émigration perça vite notre frontière du sud, menaçant de vider, au profit des États-Unis, de vieilles paroisses. Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul s'employèrent à réduire la misère des travailleurs.

C'est dans ces conjonctures que l'on estimait à sa haute valeur les prévisions de Monseigneur de Montréal, son effort tenace à doter le diocèse d'institutions utiles. Il faut dire qu'il fit de la première conférence fondée par lui, l'objet de sa prédilection. Il assistait à toutes les assemblées générales. Sa parole animatrice entretenait le feu sacré. Ce miséricordieux voyait et voulait que l'on reconnût avec lui, dans les pauvres, la portion choisie du troupeau du Christ. Un compte rendu note que, le 6 janvier

1849, les Conférences vont avec Monseigneur à l'Hôtel-Dieu rétablir la coutume des ancêtres d'y servir le goûter aux malades, le jour des Rois.

Des maisons de refuge fondées conjointement par Mgr Bourget et Mère Gamelin, supérieure des Sœurs de la Providence, abritaient déjà les pauvres âgés ou infirmes. Ces refuges s'agrandissent avec les années et reçoivent plus de malheureux. On y sert des repas, on y fournit du linge aux indigents. Les bons pauvres d'alors, non travaillés par les utopies communistes d'aujourd'hui, savaient reconnaître d'un cœur affectionné ce dévouement de l'évêque. Leçons et modèles qui suffiraient à immortaliser un épiscopat et que, en 1930, un comité de secours s'est rappelés pour dénommer « Maison Ignace-Bourget » un refuge de sans-abri à Montréal.

L'évêque de Montréal n'aimait pas à ébruiter ses bons gestes. Il aurait eu de francs succès à nous signaler dans ses démarches auprès du pouvoir. Il réussissait à faire reconnaître comme d'utilité publique, par des protestants eux-mêmes, ses institutions de bienfaisance, voisines, sœurs ou filles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Il ne dut pas manquer la bonne occasion de recevoir dans ces hospices de la charité, et de l'y intéresser, l'homme éminent de la période d'Union: Hippolyte Lafon-

taine. Son oraison funèbre (2 mars 1864) par le prélat renferme une allusion transparente aux secours qu'il rendit aux œuvres de bienfaisance. « Nous devons rendre hommage à son cœur, car nous savons de source certaine, que ce n'était pas sans verser des larmes de compassion sur les misères qu'abritent nos institutions, et sans y répandre les bienfaits de sa charité, qu'il faisait la visite des asiles et hospices consacrés à soulager toutes les souffrances.

Comme il a institué la Société de Saint-Vincent-de-Paul surtout pour parer les pires inconvénients du chômage, — causé lui-même parce que la campagne envahit trop la ville et engorge le marché du travail, — de même il établira dans son diocèse la Société de Colonisation, pour retenir ou fixer ou ramener dans les Cantons de l'Est les campagnards qui ont déjà déserté la terre et ceux qui songent à franchir la frontière pour travailler à salaire dans les filatures, les chantiers ou les usines, dans le milieu très protestant de 1845.

Lutte contre l'émigration et lutte pour la colonisation, c'est une même chose en pratique. Placer sur de bonnes terres au sud-est de la province ou encore au nord de Montréal, les fils de cultivateurs à l'étroit sur la terre paternelle, c'est donc œuvre pratique. Mais comme ici l'évêque domine bien le patriote! Monseigneur voit, dans l'émigration, pis que la

saignée de la nation; il voit le péril pour la vie catholique de ces isolés dans un continent aux quatre cinquièmes protestant ou irréli-gieux; il colonise les Cantons de l'Est et les Laurentides pour « implanter l'Église »; il continue, en colonisant, l'œuvre de la Propagation de la Foi. Dans ses mandements, il livre toute sa pensée.

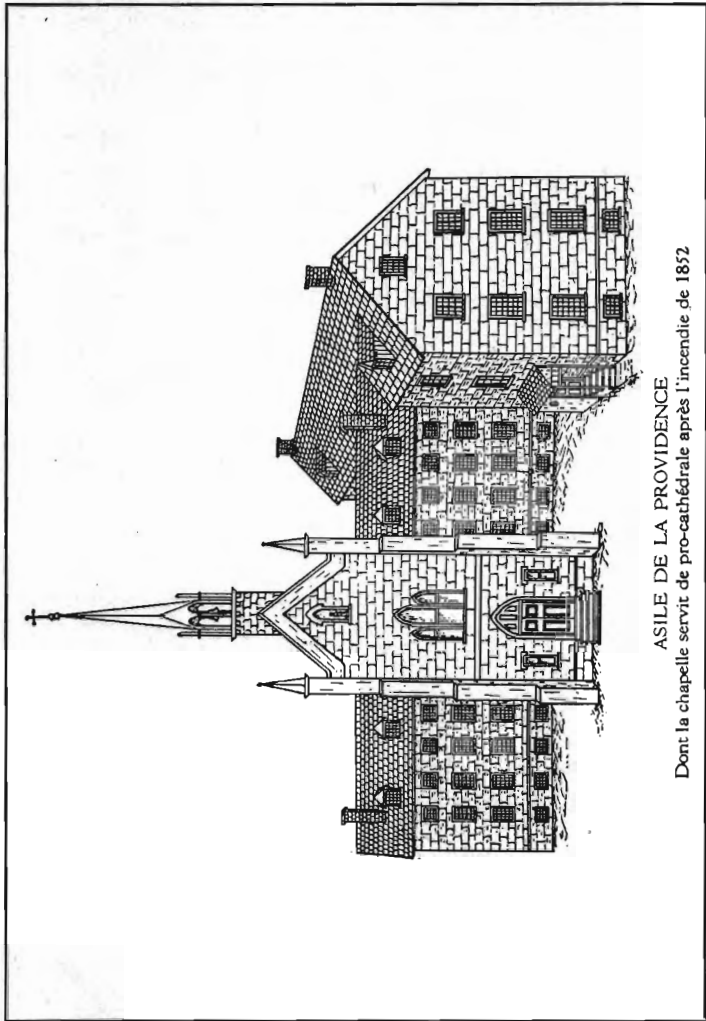
Toutes les fois qu'il y a réunion régulière à l'évêché de l'*Association des Établissements canadiens des Townships*, il entre en plus de détails pratiques. Il a exigé que cette association, dont il préside les séances, demeurât étrangère à la politique; mais il sait approcher les représentants du peuple au Parlement et gagner leur appui complet à cette œuvre de salut social. Il a la joie de voir approuver, en entier, par le gouverneur Elgin, son programme de construction d'églises, de presbytères, d'écoles, enfin l'aide aux missionnaires. L'Association précise la Propagation de la Foi. Elle en applique d'une façon pratique les aumônes reçues.

Cette conduite parut d'abord contraire à l'esprit de l'œuvre dont le siège était à Lyon. Monseigneur eut, sans doute, à s'en expliquer, mais il obtint du Pape l'autorisation d'appliquer lui-même les secours aux endroits plus besogneux de son diocèse, — en marge de la

coutume, mais non au-dessus d'un indult du Souverain Pontife.

Aux inquiets Monseigneur assurait que cette apparente scission d'avec Lyon n'enlèverait aucun privilège spirituel aux associés canadiens. Et il produisait au besoin un bout de papier justificatif venu de Rome, mais qu'il ne trouvait pas opportun de divulguer dans les Annales de l'Œuvre.

De ce travail géminé — Propagation de la Foi et Société de Colonisation — résultèrent rapidement des paroisses nouvelles dans les Cantons, autour de l'école pour les petits, autour du clocher pour tout le monde. Si le courant vers le sud ne fut pas endigué, il fut du moins rétréci. En offrant, ici même, de bonnes terres aux fils de terriens, Monseigneur, avec ses amis de l'Association, avait trouvé la vraie formule. Aux déracinés il envoyait des prêtres pour les conserver dans la foi. Sans doute le souci qui le navre ne disparaît pas du jour au lendemain; il a pourtant la consolation du bon Pasteur qui veille aux brebis éloignées. Grâce à sa sollicitude, le malheur de beaucoup d'âmes fut écarté; d'autres furent sauvegardées, même dans cet État de Vermont, où, faute de secours opportuns, plusieurs défections s'étaient produites, aux premières années d'émigration.



ASILE DE LA PROVIDENCE
Dont la chapelle servit de pro-cathédrale après l'incendie de 1852

Monseigneur et ses amis de l'Association s'alarmaient encore d'un mouvement colonisateur par les nôtres vers les prairies de l'Illinois. L'abbé Charles Chiniquy, non encore séparé de l'Église catholique, attirait les Canadiens dans la vallée du Mississipi comme dans une Terre Promise. Son rêve ne manquait pas de beauté patriotique. C'était la soudure du groupe français de Québec avec des établissements jalonnant, par les Lacs et le Mississipi, la route des héroïques découvreurs jusqu'à la Louisiane, française et acadienne. Mgr Bourget, lui aussi, voyait grand et hardi; mais le contrepoids de son bon sens empêchait son rêve de s'absorber dans une illusion ruineuse.

Il savait que l'océan ne s'emprisonne pas dans une rivière, mais qu'une rivière se perd dans l'océan. La meilleure politique était donc de garder, au prix de tous les sacrifices, nos Canadiens au sol canadien. Groupés sur des paroisses taillées dans de bonnes terres, ils auraient l'assurance du pain quotidien du corps et de l'âme. Et dût ce territoire sud-québécois s'industrialiser un jour, ces fermiers convertis en manouvriers demeureraient en deçà de la frontière, sans péril pour leur foi catholique.

L'événement confirma vite l'optimisme des prévisions. En dix années douze paroisses nouvelles étaient érigées dans la seule partie du diocèse devenue diocèse de Saint-Hyacinthe

en 1852; Dunham (1842) et Notre-Dame-de-Stanbridge (1845), dans le comté de Missisquoi; Saint-Théodore-d'Acton (1841), dans le comté de Bagot; Milton (1846), dans le comté de Shefford; Saint-Alexandre (1850) et Iberville (1841), dans le comté de ce nom; Saint-Barnabé (1840), dans le comté de Saint-Hyacinthe; Sainte-Victoire, dans le comté de Richelieu; Granby, dans Shefford; Farnham, dans Missisquoi. Trois paroisses surgissaient sur le territoire qui devint diocèse de Sherbrooke en 1874; Stanstead (1848); Saint-Camille de Wolfe (1849); Richmond (1852); et huit paroisses dans le diocèse actuel de Valleyfield, séparé de Montréal en 1892: Ormstown (1840) et Sainte-Philomène (1840), dans le comté de Châteauguay; Sainte-Marthe (1845), dans le comté de Vaudreuil; Saint-Louis-de-Gonzague (1847), dans le comté de Beauharnois; Hemmingford (1849), dans le comté de Huntingdon; Saint-Clet (1849) et Saint-Zotique (1852), dans le comté de Soulanges; Saint-Urbain (1852), dans le comté de Châteauguay. Mgr Bourget raffermissait aussi la mission iroquoise de Saint-Régis, remontant à 1755.

Les fervents de la colonisation, s'ils ont mauvaise souvenance des dates, s'étonneront de ne pas lire le nom du « curé Labelle » parmi ces conquérants des terres neuves. Comment, en effet, ne pas songer ici à ce roi des défri-

cheurs, s'avançant avant même le Pacifique Canadien jusqu'à Saint-Jérôme, portique des Laurentides, et poursuivant par les couloirs de la Rouge et de la Lièvre ces semailles de paroisses qui ont préparé le diocèse de Mont-Laurier ? Il faut savoir patienter, tout comme Mgr Bourget sut attendre pour utiliser, dans la seconde partie de son épiscopat, l'effort magnifique du bon géant. En 1840, le fils d'Antoine Labelle et d'Angélique Mailler n'a que sept ans, et le petit écolier de Sainte-Rose n'offre alors, de ses tâches d'avenir, que le présage d'une santé plantureuse.

En attendant les services de ce prêtre-curémisionnaire-colonisateur, la conquête des terres neuves se poursuivait au Bas-Canada, grâce à la bonne entente des hommes d'État et des hommes d'Église. Mgr Bourget offrait à cette cause patriotique et religieuse sa très large part de dévouement. Et d'abord, il possédait cette qualité de connaître à fond le problème et cet élément de succès d'aimer son travail. Il ne paraîtra pas étrange qu'un évêque de Montréal accorde en 1840 tant d'attention à l'agriculture et à la colonisation, si l'on note que la métropole ne compte alors que pour un cinquième dans la population catholique du diocèse: la proportion à rebours du diocèse de Montréal en 1931, avec sa population diocésaine aux quatre cinquièmes urbaine.

Dans un dualisme inséparable, le patriote et le pasteur d'âmes se partageaient l'activité du prélat. Jaillie de sa foi profonde et d'un robuste amour du sol, sa parole était écoutée. Les ruraux se fiaient autant à l'ami qu'à l'évêque, lorsqu'ils l'entendaient ou prier pour les moissons ou recommander l'économie pour adoucir la disette prochaine et leur assurer l'honnête aisance et l'honnête vie. Les contemporains, de la ville et de la campagne, se plaisaient à reconnaître son sens civique, qui n'était gâté en rien par l'espérance des biens éternels. La Banque d'Épargne ne se loue-t-elle pas de le ranger parmi ses fondateurs ? N'apparaît-il pas comme l'un des initiateurs de ces cercles agricoles que nous voyons aujourd'hui relever la campagne canadienne de son marasme économique ? Il descendait dans les détails pratiques, qui bravent la majesté académique, quand il voulait donner des conseils urgents ou peindre au clair une situation.

Les curés du diocèse reçoivent de lui, à l'automne de 1850, une circulaire accompagnée d'un petit livre. Quelques lignes de la lettre : « Vous recevrez avec la présente un excellent ouvrage sur l'agriculture intitulé : *Traité de la Tenue Générale d'une Terre dans le Bas-Canada*. Il a été composé par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général et imprimé à ses frais pour être distribué gratis dans toutes les fa-

milles. Son objet est de répandre partout la science agricole qui seule peut exploiter les richesses de notre sol. . Donné par une main si noble et si amie, il sera reçu avec reconnaissance, étudié avec ardeur et conservé avec amour. Il sera en même temps un monument durable de l'affection toute paternelle que ce Bon Gouverneur porte à nos paisibles cultivateurs. »

Monseigneur n'est pas courtisan: il parle avec tout son cœur de cet ami des Canadiens, Lord Elgin. A la tête de son clergé, il seconde les vues des gouvernants qui emploient une grande partie des sessions 1850 et 1851 à favoriser la colonisation, dont ils comptent faire un barrage au mouvement annexionniste, si inquiétant depuis le « manifeste » de 1849, lancé par des gens de finance.

Plus loin, Monseigneur revient sur un sujet toujours ancien et toujours nouveau: « Je crois devoir vous suggérer... de former une Association d'Agriculture dans votre paroisse et recommander à vos paroissiens de profiter des longues soirées d'hiver, pour acquérir toutes les connaissances agricoles qui leur sont nécessaires. La Bibliothèque Paroissiale pourra fournir des livres ou des journaux qui les aideront à passer agréablement et utilement un temps qui est souvent perdu à des entretiens frivoles. »

Durant l'été de 1848, une calamité s'étant abattue sur les champs, il ordonne des prières publiques pour conjurer le fléau qu'il décrit ainsi :

« J'apprends avec une profonde douleur que les sauterelles font de terribles ravages dans plusieurs paroisses de ce diocèse; et il est bien à craindre qu'elles ne se répandent par torrents dans les autres, pour dévorer la belle moisson qui, aujourd'hui, est le seul espoir du pays dans l'affreuse misère qui l'accable. Elles sont en si grand nombre et tellement voraces que leur passage dans les champs est comme celui d'un incendie qui met tout à net.

« Descendant des coteaux sablonneux où elles ont commencé par manger les seigles d'automne, elles se jettent avec une espèce de fureur, non seulement sur les grains naissants, mais encore sur l'herbe, les patates, les oignons et sur toutes espèces de végétaux. On les voit par huit et dix attaquer un même épi qui bientôt succombe sous leur poids, et disparaît sous leurs dents. Les prairies qu'elles traversent comme des armées rangées en bataille sont tellement brûlées ou infestées que les animaux n'y peuvent plus paître; et lorsque, après avoir ruiné un champ, elles gagnent la terre voisine, qui va leur servir de pâture, les clôtures en sont tellement couvertes que l'on ne distingue ni pieux, ni perches, et l'œil

n'aperçoit au loin que des monceaux de ces insectes que le souffle de la colère de Dieu a poussés évidemment de proche en proche pour avertir son peuple du malheur qui le menace. » Ces lignes révèlent, sinon le styliste, au moins le terrien authentique qui a vu des sauterelles ailleurs que dans un dictionnaire illustré. C'est par la simplicité de cet aloi que l'évêque acquerrait le plus de saine popularité. Car, par exemple, moins goûté du citadin, ce tableau de sauterelles ravageuses serait surveillé avec intérêt par les ruraux qui ont souffert du fléau. Aussi, à la grand'messe, le mandement lu par Monsieur le Curé, — s'il ne captait pas toute l'attention aux passages dogmatiques, — serait haché d'assentiments internes, tout le long de cette description cinématique. Et ces approbations s'épancheraient librement, de l'un à l'autre, sur le perron de l'église après l'*Ite missa est*: « Mon Dieu! que c'est donc bien ça! »

C'est par beaucoup de souplesse qu'il traitait alternativement des questions épineuses du haut enseignement et des méthodes progressives pour mettre en valeur les terres de ses chers ruraux.

La caricature eût fait de lui un évêque agronome, qu'il n'en aurait pas été offensé. Les grands évêques du vieux continent: les Athanase, les Borromée, les François de Sales, les Lavigerie, laissent un sillage lumineux après leur vie. De ce durable éclat, la cause doit être

cherchée dans leur génie et le mérite incontesté de leurs œuvres. Mais n'est-il pas permis d'ajouter qu'ils parurent au milieu de nombreux témoins, friands de beaux gestes, prompts à s'en édifier, habiles à les capter pour l'histoire ?

Il serait aventureux de prêter à l'humble Bourget la splendeur de ces grandes figures de l'histoire; mais serait-il interdit de penser que, du moins pour la vigueur du zèle et de l'orthodoxie comme pour l'étendue comparative des réalisations, le deuxième évêque de Montréal ait pu soutenir le rapprochement ?

Ignace Bourget, lui, issu de paysans, se levait, silencieux et fort, au milieu d'un peuple sans notoriété, comme la semence obscure perce le sol par le principe impérieux qu'elle porte en elle-même, devient tige, imperceptiblement, et forme enfin l'épi qui nourrit. C'est le grand mérite de cet humble prélat, c'est sa gloire, mieux discernée dans le recul des ans, d'avoir créé toutes les œuvres vitales de ce diocèse par son travail patient et effacé.

Le courage est deux fois le courage, quand il évolue sous un idéal d'ardente et pure piété; l'esprit de foi appuyait et agrandissait, chez le deuxième évêque de Montréal, la clairvoyance des desseins, la vigueur des réalisations; et celui qui parut bonnement ne combler que des

lacunes de l'heure a construit solide et grand pour l'avenir.

Ces œuvres de bienfaisance parsemées par le diocèse exigent une surveillance grevant l'office régulier du Pasteur, qui est de veiller à la doctrine, d'instruire, de prêcher, de visiter ses paroisses et ses missions, les communautés religieuses, les écoles de fabrique, les institutions catholiques. En plus, la correspondance prend du travail et du temps, surtout celle qui circule entre Rome et Montréal; de même les confirmations d'enfants, les ordinations de clercs et de prêtres, voire quelques consécrations d'évêques, des voyages en Europe et à Rome.

N'importe. L'évêque voit à tout, et tant de soucis ne peuvent retarder l'établissement d'œuvres liturgiques et eucharistiques pour le soin et le maintien desquelles le prélat se reposera sur le zèle de ses prêtres: *les Quarante-Heures, l'Adoration perpétuelle, l'Archiconfrérie du Très Saint et Immaculé Cœur de Marie*. Enfin il organise les Conférences ecclésiastiques; il met en branle l'idée, puis maintient le mouvement, d'une assurance mutuelle des Fabriques; il naturalise canadienne l'Œuvre des Bons Livres établie à Bordeaux.

Toutes ces créations ne se rencontrent pas avec les idées de tous. Quelques-unes doivent marcher, quelque temps, contre le vent. Mais

enfin la routine est vaincue; la critique s'abat; on trouve que si l'évêque est novateur, il l'est dans le sens de l'Église, et après quelques années tous se mettent au pas. Ce fut la fortune intéressante des *Quarante-Heures*.

Jaillie de la piété de l'évêque envers l'Eucharistie, cette belle pratique fut d'abord combattue comme dangereuse ou inopportune, mais elle fit ses preuves de sanctification à Montréal et poursuivit, sans tarder, l'invasion pacifique de tout le pays. *L'Adoration perpétuelle* date de 1831. Sous Mgr Lartigue, toutefois, elle n'avait pas reçu l'approbation officielle, ni ne jouissait des faveurs spirituelles qu'un indult eût permis de lui appliquer. En 1850, Monseigneur établissait, par tout le diocèse, cette pieuse association, ravivée ici par un zélé prêtre de Saint-Sulpice.

Les Conférences ecclésiastiques auraient ce bon effet de maintenir entre tous ses prêtres l'uniformité de direction, en leur permettant d'étudier, dans des réunions à dates fixes, les points pratiques de doctrine et de morale. C'est en 1845 qu'elles commencent, et Monseigneur en profite pour y recommander la théologie morale de saint Alphonse de Liguori.

L'Œuvre des Bons Livres de Bordeaux et *l'Œuvre des Bons Livres* de Montréal s'unissent en 1844 et l'Association de Montréal est dès lors enrichie des indulgences de l'Œuvre prin-

cipale; elle mobilise quatre mille livres à travers les paroisses canadiennes dès cette année 1844, — chiffre considérable à cette époque.

Inspirées par lui ou applaudies par lui quand elles sont suggérées d'ailleurs, toutes les œuvres utiles trouvent place dans le diocèse de Monseigneur de Montréal. Rien de ce qui est apostolat ne lui est étranger.

Déjà en cette décade, Monseigneur moissonne où il a semé. C'est merveille de voir ce pauvre fonder, de sa pauvreté, des institutions fortes et durables, partout et pour tous; des institutions d'enseignement surtout, car il veut secourir d'abord la première des indigences: celle de la vérité.

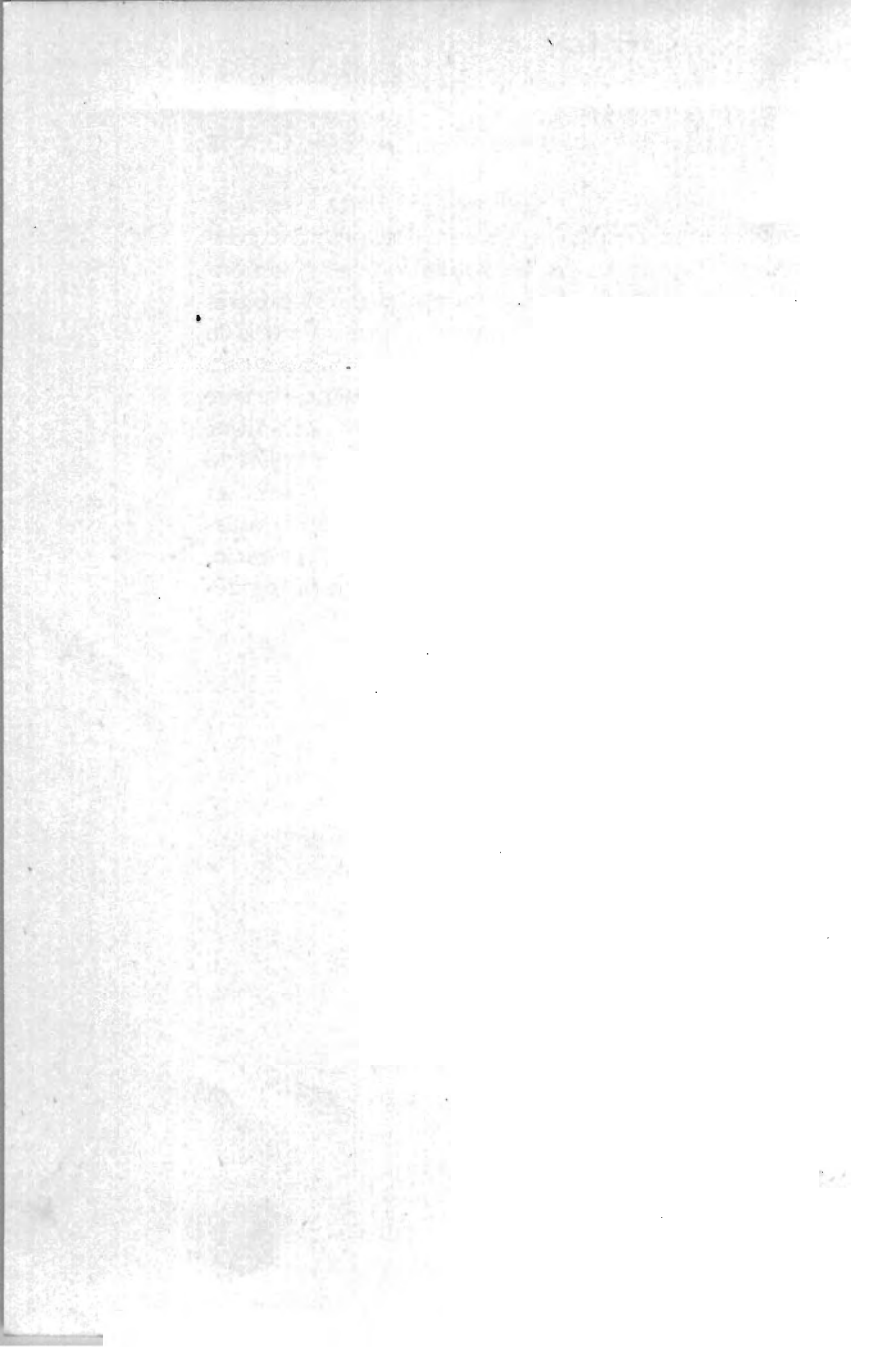
Cet homme qui poussait si activement l'éducation fut lui-même un studieux, un renseigné; on a le droit de penser qu'il fut savant malgré des voix contemporaines qui murmurent: « Il est un bien saint homme, sans doute, mais peu instruit, et du reste, cette lacune est pardonnable chez un évêque d'un jeune pays. »

Malgré son accueil égal à tous et une administration laborieuse, il trouvait le secret d'ajouter beaucoup de minutes les unes aux autres pour l'étude et la rédaction. Aussi la somme de travail produite est-elle énorme: huit volumes de mandements, une correspondance plus considérable encore, qui n'est pas imprimée, de petits traités sur le catéchisme, des notes de

retraite, des lettres de direction spirituelle, un traité très estimé sur la liturgie, manuscrit et conservé aux archives de l'archevêché, un *Cérémonial des Évêques*, une *Vie de saint Viateur*.

Il étudie sans cesse la théologie, l'Écriture sainte, le droit canonique, la vie des saints. Il possède par cœur la théologie morale de saint Alphonse de Liguori. Très attentif aux points de liturgie, aux décisions nouvelles des congrégations romaines, il en cause volontiers, il en instruit sans retard ses prêtres par des circulaires. A son avis, rien n'est négligeable de ce qui sert à la splendeur du culte divin. De nombreux cartons classés, d'année en année, aux archives de l'archevêché, renferment de curieux commentaires sur ses lectures d'information ou de piété, notamment sur certains chapitres de l'*Imitation*. Il lit pour s'instruire, nourrir son âme et se rendre utile. Cette culture générale lui permet de converser d'une façon agréable pour ses commensaux, ses hôtes, ses visiteurs, ses dirigés. Ses allocutions de circonstance se ressentent de lectures assimilées par un esprit judicieux. Remarquables pour leur chaleur, leur finesse, leur transparence, elles revivent dans les journaux du temps: *la Minerve*, *l'Opinion Publique*, *le Franc Parleur*, *le Nouveau Monde*, et dans la revue catholique *Mélanges religieux*.

L'effort et le rendement de cette première décade offrent une belle synthèse. Une expansion des œuvres, la consolidation des positions conquises, une édification toujours en progrès de l'Église resteront l'objectif, de 1852 à la fin de sa vie. Déjà, au début de son épiscopat, Mgr Bourget a jeté les assises essentielles de son œuvre: maintenir dans la foi catholique cette vaste portion du Bas-Canada, qui s'étend des Trois-Rivières à la frontière américaine et touche, à l'ouest, à l'est et au sud, les établissements loyalistes et protestants de l'Ontario, des provinces maritimes et des *Townships* québécois.



CHAPITRE SEPTIÈME

La pieuse empreinte sur les œuvres

Signe géminé: piété et charité. — Prière continuelle. — Sa retraite annuelle. — Caractère de sa piété. — Dévotion à l'Eucharistie.—Culte de la Passion.—Dévotion à la sainte Vierge. — Piété des mandements, de la prédication, des conversations. — Piété liturgique et culte des saintes reliques. — Charité de Mgr Bourget dans ses rapports avec ses prêtres. — Miséricorde envers les malheureux. — Ce que pensent de Mgr Bourget ses contemporains. — Témoignage du P. Martin, jésuite, de M. l'abbé Colin, supérieur de Saint-Sulpice, de Mgr Grandin et du P. Lacombe, oblats de Marie-Immaculée.

LE travail et les succès de Mgr Bourget sont marqués du signe de la piété. L'étonnante activité de cet évêque s'expliquerait-elle assez par ses heureuses tendances naturelles ? Il y a des vertus naturelles qui germent sur le tempérament, que l'ambiance avantage, qui s'accroissent par l'exercice; et ces vertus morales de prudence, de justice, de force et de tempérance, pratiquées par des hommes qui n'eurent pas la foi, méritent la louange humaine, encore qu'elles soient sans valeur pour le ciel. Les témoins de cet épiscopat de près d'un demi-siècle eurent souvent la joie de noter

des gestes de l'évêque, revêtus de prudence, de justice, de tempérance et de force, à des degrés si élevés qu'ils ne pouvaient s'empêcher de dire: « Dieu est avec lui. »

Des chrétiens qui examinent d'autres chrétiens illustres conjecturent, avec leur charité et non sans justesse, des vertus morales naturelles, élevées à un ordre surnaturel, par leur fin, leur origine, la grâce, principe surnaturel qui les grandit. Dieu seul voit le cœur. Dans la conscience qu'il illumine et dilate pour le bien, il sait lire le vrai mérite qui compte pour l'éternité. Les hommes sont réduits souvent à juger les apparences. Mais en face d'événements constants et de longs et durs sacrifices, appuyés par la prière constante, avec tous les signes de l'humilité et du dévouement pour Dieu et pour les âmes, ils affirment que tel ou tel est un homme vraiment intérieur, vraiment surnaturel, vraiment apostolique. Quand l'Église canonise, nous sommes absolument certains: de beaucoup d'autres qui furent édifiants dans toute leur vie héroïque et mortifiée, nous avons déjà le droit de dire avec piété: « Voilà un homme de Dieu. »

En parcourant la vie de Mgr Bourget, sur le vaste champ des vertus morales, on trouve la trace de ses pas. Par la pratique de ses familiers, on apprend des traits qui émanent d'une continuelle union avec Dieu. La prière

est au fond de cette vie si active, si mêlée d'incidents; la vie intérieure explique la vie mortifiée et la vie apostolique. On disait en le voyant prier: « Quel bon saint! »

Tout en lui respirait la prière. C'était comme son refrain accoutumé: « Priez, priez. Priez de votre côté, je prierai, et revenez me voir. » Il avait une grande confiance surtout dans la prière innocente et charmante des petits enfants. Le dernier mot de ses instructions, de ses directions, de ses entretiens était souvent: « Faites prier les petits enfants. » Monseigneur, incapable de résoudre un problème à lui posé par un de ses prêtres, lui répond qu'il priera, que pour l'instant il ne peut rien de plus en cette difficile affaire. Le visiteur repart content: « Je suis rassuré, dit-il, Monseigneur m'a promis qu'il prierait. » — L'oraison du matin amorçait sa prière vocale de tout le jour; on remarquait que, sans cesse, ses lèvres étaient en mouvement de prière.

Les notes de sa retraite annuelle sont nombreuses, étendues, rédigées avec soin; il les relit souvent; il copie des pensées de l'*Imitation* pour les avoir à la main. Cette retraite annuelle est une gymnastique pour la volonté. Il veut que sa dévotion effective vienne confirmer sa dévotion affective. Ses résolutions pour l'année, son règlement de vie, une entreprise qu'il médite, un vœu qu'il projette d'offrir

à Dieu, des réformes qu'il songe à introduire, tout passe devant sa considération et sa prière. A ce sujet, il institue une *élection*, selon la méthode de saint Ignace de Loyola dont il utilise les *Exercices* pour lui-même, et qu'il commente aux autres. Son écriture, fine, penchée, et comme affaissée par la fatigue, trace au long ces élections de la retraite, au pour et au contre, en pesant les avantages et les désavantages de telle détermination. « Tout à la gloire de Dieu. » C'est le signe qui guide ce travail spirituel du retraitant.

Une de ces *élections* — vraisemblablement, de sa retraite de 1844 — sur un vœu qu'il pensait faire, couvre un grand nombre de pages. On voit que la piété et le bon sens de l'évêque en retraite s'allient pour lui composer une spiritualité solide et pleine d'onction. Il affectionne saint François de Sales pour sa doctrine sûre et aimable, saint Charles Borromée pour le zèle et l'ordre qu'il propage dans son diocèse; il s'inspire de leur esprit; il prie ces deux protecteurs de bénir son œuvre à lui, pauvre petit évêque de Montréal. Qu'il ait donné les *Exercices spirituels* avec tout le profit que procure l'expérience personnelle jointe à la piété, *l'Histoire de l'Institut de la Providence* l'affirme et le prouve par des faits nombreux, et aussi édifiants que celui-ci, de 1845 :

« Mgr Bourget parlait souvent à ses filles des avantages et de la nécessité de l'esprit religieux. Il voulait les convaincre profondément que, sans la vie surnaturelle, les œuvres d'une Fille de la Charité ne sauraient être vraiment apostoliques. Il tenait beaucoup à la méditation. — L'oraison, disait-il, est la vie des communautés. — Afin de mieux former les Sœurs à cette importante et sainte pratique, il voulut les faire étudier à l'école d'un grand maître. Le 1^{er} février, fête de saint Ignace, martyr, il vint commenter aux novices les *Exercices* de saint Ignace de Loyola pour une retraite de trente jours. La maîtresse des novices suspendit ses conférences et Mgr Bourget vint, tous les jours, à huit heures du matin et à deux heures de l'après-midi, commenter les *Exercices spirituels* selon la méthode de saint Ignace. »

Les chroniques de toutes les communautés religieuses de l'île relatent des faits analogues.

Sa dévotion à la sainte Eucharistie paraît en première évidence. Il travaille tard, le soir, et il prie, la nuit, agenouillé devant le saint Sacrement. Sur sa vie, sur ses œuvres, la dévotion à l'Eucharistie laisse son empreinte: dévotion essentielle du chrétien, il la pratique et la prêche sans trêve. A des prêtres isolés dans des paroisses taillées au milieu des Bois-Francis, il conseille de prier souvent devant

le saint Sacrement où les attend leur meilleur ami. Il invite à la communion fréquente, selon le sens que le mot *fréquent* doit prendre, à une époque où le jansénisme marque encore profondément les consciences. Les fidèles d'alors avaient été invités à ne communier que l'une ou l'autre fois par an, par respect pour la très grande majesté de Dieu.

Monseigneur allait tout droit devant lui, fauchant de droite et de gauche, à travers cette ivraie. Il instaurait un culte eucharistique plus effectif et plus brillant. Il avait fondé une association, *La Couronne d'Or*, qui était une chaîne de prière vivante. Les préoccupations nombreuses de sa charge ne lui permirent pas de continuer cette œuvre. Il racheta cet échec par l'institution, dans son diocèse, des *Quarante-Heures* perpétuelles.

Chaque paroisse, désormais, prolongerait, durant trois jours, les triomphes d'une Fête-Dieu. Cette dévotion n'était pas nouvelle dans l'Église; au pays, elle ne s'établit pas d'emblée. Il y eut de l'opposition à l'institution de l'Adoration nocturne. Mais la ténacité du saint novateur triompha du jansénisme et de la routine.

Chaque année, il consacre un mandement ou une lettre pastorale à la dévotion des Quarante-Heures; il y rappelle les idées essen-

tielles d'adoration, de reconnaissance et de réparation envers l'Hostie; pour rendre plus imposantes et plus attrayantes ces cérémonies eucharistiques, il suggère des actes de consécration, des amendes honorables, des formules de prières, parmi lesquels pasteurs et fidèles choisiront pour la dévotion collective ou particulière. Il en compose d'admirables où passe toute sa volonté de réparer l'irrespect à l'Hostie et le blasphème. Dévotion affective, dévotion effective, c'est la dévotion totale. Il ne sépare pas l'une de l'autre.

Il trouve que jamais les ornements d'autel ne sont trop beaux; les vases sacrés, trop précieux; la toilette des églises, trop minutieuse. A l'adresse d'un curé qui entretient avec grand soin son église et dont c'est le seul mérite apparent, il formule cet éloge: « C'en est assez pour bien augurer de sa félicité éternelle. Il est impossible que Notre-Seigneur ne puisse pas accueillir favorablement le prêtre qui a soin de son temple. »

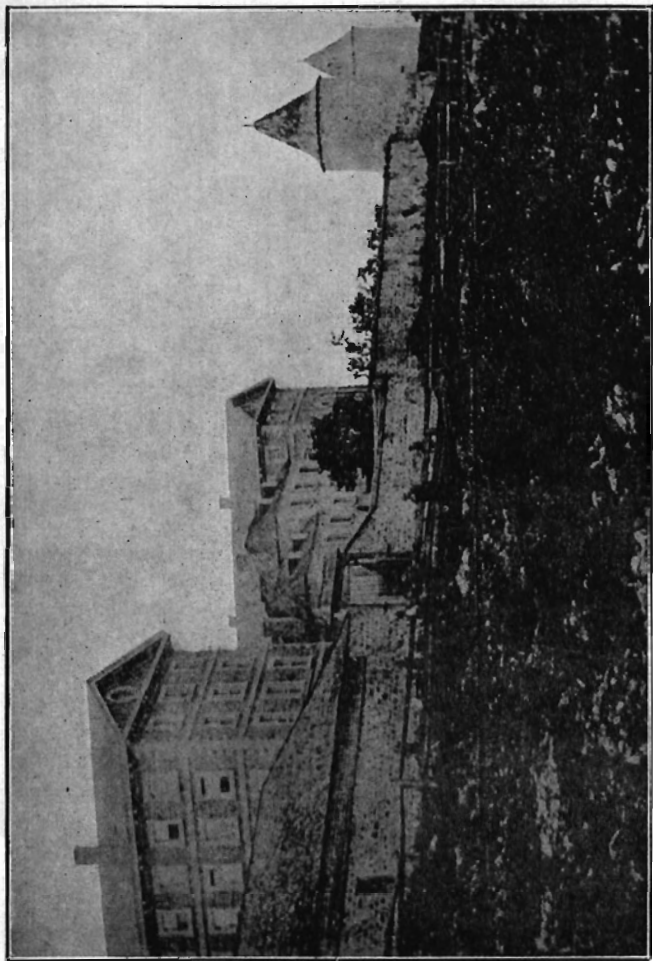
La piété de Mgr Bourget rayonne quand il célèbre la messe; quand il officie aux cérémonies religieuses, — celles surtout de confirmation et d'ordination. La foi et la piété ajoutent à la beauté des traits. Une fusion de majesté et de douceur illumine sa figure. Le *Mémoire* manuscrit de M. Poulin traduit ainsi l'impression

produite par le prélat chez le témoin des cérémonies de confirmation et d'ordination :

« Il voyait apparaître, s'avancant à pas lents, à la démarche un peu saccadée, ce prélat qu'il attendait avec impatience. Il regarde avec étonnement cette mitre d'or qui, en couvrant la tête, laisse cependant voir une belle chevelure, blanche avant le temps, et qui flotte sur les épaules de l'évêque. Il contemple ce regard doux qui, dans ses yeux bleus, paraît si infiniment modeste. Mais ce qui le frappe encore et surtout, c'est un demi-sourire qui ne disparaît pas de ses lèvres. Quelles nuances n'avait pas ce sourire caractéristique : il était tantôt l'expression de la bonté et de la joie, tantôt celle de l'admiration ; et parfois il trahissait quelque sévérité et même de l'indignation. Le plus souvent, néanmoins, il paraissait le reflet d'une joie intime et comme le chant d'une action de grâces qui s'élevait vers Dieu. »

Selon la remarque d'un contemporain, il n'y avait pas de meilleur livre de liturgie que ce prélat exerçant avec tant de piété et de dignité sa fonction de célébrant.

Sa dévotion à l'Eucharistie s'achevait dans le culte de la Passion. De tristesses et d'épreuves, il eut la mesure pleine et débordante : c'est la rançon normale de ceux qui veulent créer du bien à la suite du Christ. Ses traits sereins



LE GRAND SÉMINAIRE EN 1854

cachèrent bien souvent le chagrin qui le mordait au cœur; il eut à souffrir de nombreuses contrariétés, parce qu'il entreprenait beaucoup de réformes utiles. Quand d'autres disaient: « C'est assez », lui, il disait: « Allons toujours. » Il allait donc, mais sur une route semée d'obstacles vivants; la seconde étape de son épiscopat montrera qu'il a marché après le Maître, avec sa croix de chaque jour.

Pour rendre plus de vérité à sa vie, il faut signaler cette dévotion au Sauveur souffrant, sa façon pratique de l'honorer en lui offrant chaque jour un nouveau bouquet de myrrhe: douleurs personnelles, souffrances des siens, qu'il partage dans sa charité de bon pasteur, et qu'il porte jusqu'à l'autel avec des prières et des larmes silencieuses. Quand la douleur lui broie l'âme et le corps, au point de lui arracher des gémissements, il va la jeter dans le Cœur du Souffrant sublime, il parcourt à sa suite le chemin de la croix.

Vers 1840, aucun chemin de croix n'est érigé dans le diocèse, s'il faut en croire un contemporain de Mgr Bourget, l'abbé Pierre Poulin. Le prélat ne tarde pas à multiplier ces voies royales dans les églises et les chapelles. Il recommande à ses curés cette précieuse érection des stations, et tous sont ravis d'obéir. Il préside souvent à la cérémonie, et les assistants ne peuvent résister à cette voix pleine

d'onction qui prêche un Rédempteur crucifié. Dans les églises qu'il visite à l'occasion de la tournée pastorale, tout comme à l'évêché, il est fidèle à la pratique du chemin de la croix quotidien, parfois même à deux reprises. Quand la maladie le retient à sa chambre, il ne manque jamais à sa dévotion préférée, grâce au crucifix indulgencié. L'abbé Poulin, qui le vénérât comme un saint, s'en édifiait: « Que de fois, écrit-il, bien avant dans la nuit, ne l'ai-je pas vu parcourir, de ses pas chancelants, l'oratoire de sa résidence, et faire encore le chemin de la croix, qui paraissait être, pour son âme, un aliment journalier. »

La piété n'aurait pas été complète, chez ce prélat, sans un culte ininterrompu à Notre-Dame. Cette dévotion embaume ses mandements sur les sujets les plus divers, qu'il scelle d'une invocation à la sainte Vierge — souvent de la phrase: « Que la Très Sainte Vierge, Reine de ce diocèse de Ville-Marie, daigne prendre sous sa protection, ce mandement! » Il honore la Vierge qui souffre, Notre-Dame des Sept Douleurs. Jeune encore, il avait nourri cet amour pour Notre-Dame, au collège où il fut congréganiste; prêtre et évêque, il sent grandir une dévotion touchante à Notre-Dame de Bon Secours, la Vierge du pèlerin.

Ses mandements portent de paternels conseils à ceux de la campagne qui viennent en

ville pour leur marché. Il les met en garde contre les guet-apens tendus à la morale. Il désire qu'ils sanctifient leur journée par une prière à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, dès l'arrivée en ville. Détails modestes auxquels un évêque de 1850 pensait utile de descendre, en traitant simplement, de père à fils, avec ses diocésains de la campagne.

Sincère et communicative, cette piété de l'évêque de Montréal envers la Vierge de Bon Secours continue la dévotion de Marguerite Bourgeoys, et l'amplifie de son autorité épiscopale. C'est, en effet, grâce au zèle de la vénérable qu'une église se dresse, sous le vocable de Notre-Dame-de-Bon-Secours, au bord du fleuve. Fréquentée par les premiers habitants de Montréal, elle avait perdu, vers 1840, son prestige d'antan. Mgr Bourget voulut restaurer cette petite église, témoin de tant d'appels et d'actions de grâces. Il publia, à cet effet, un mandement, et l'église qui était ouverte seulement le dimanche, à huit heures, pour la messe des soldats, fut rafraîchie, embellie, rouverte au public, en une cérémonie solennelle et touchante. Au cours de l'épidémie de typhus qui enleva tant d'immigrants et de gardes-malades volontaires, c'est vers la Vierge, Secours des chrétiens, que se tourne

Monseigneur. Un mandement du 13 août 1847 renferme ces trois promesses :

« 1° Je m'engage par vœu à faire tous mes efforts pour rétablir le pieux pèlerinage à Notre-Dame-de-Bon-Secours; 2° A la place de cette image que nos pères vénéraient avec tant de respect et qui, en punition de notre indévotion, a disparu de ce temple, daignez recevoir la statue de bronze doré que j'ai fait faire à Paris, et qui a été solennellement bénite à l'autel de l'archiconfrérie, dans l'église qui vous est dédiée sous le titre de Notre-Dame-des-Victoires; 3° Je vous promets d'exposer en ex-voto, dans ce sanctuaire, où vous avez établi votre demeure, un tableau représentant le typhus cherchant à entrer dans cette ville, mais arrêté à la porte par votre puissante protection. » Il terminait sa lettre par cette prière: « O Marie, s'il faut de nouvelles victimes au Dieu qui nous frappe, conjurez-le d'accepter l'offrande que je lui fais de moi-même, mais, de grâce, qu'il épargne mon peuple! »

Il parut que Dieu l'exaucerait, car le jour où cette lettre était publiée, il tomba malade du typhus. Mais il se livra un combat dans le ciel, à son sujet; tant de prières furent lancées vers Dieu pour le rétablissement du prélat que, le 2 septembre, il revenait à l'évêché.

Dès le commencement de son épiscopat, Monseigneur érigeait en sa cathédrale l'archiconfrérie de Notre-Dame-des-Victoires. Quand l'incendie de 1852 détruisit la cathédrale et l'évêché de la rue Saint-Denis, la statue de Notre-Dame des Victoires, très ressemblante à celle de Paris, échappa aux flammes, et elle orne, aujourd'hui, l'autel de l'archiconfrérie, dans la nouvelle cathédrale, rue Dorchester.

Le signe de la piété est buriné à demeure sur la prédication, les mandements, la correspondance, les relations, la direction spirituelle de l'évêque. Dans la chaire, il continue la prédication de ses exemples et de ses conversations. Quand le temps lui était parcimonieusement mesuré pour la préparation de ses instructions, sa phrase était quelque peu languissante, mais sa voix était bien entendue dans les grands vaisseaux comme celui de Notre-Dame; l'onction était la note dominante de sa prédication. Si l'envergure ou la richesse de l'élocution paraissait moindre en Mgr Bourget que chez son prédécesseur, un ton doux et persuasif rachetait l'infériorité de la forme et de la présentation.

Le style des mandements et des pastorales est simple, et quand il est orné, c'est parfois aux dépens du meilleur goût. Il était dans la mode de l'époque de semer les discours, les articles, la correspondance, de certaines bana-

lités qui ne s'y retrouveraient plus aujourd'hui. Chez Mgr Bourget, si elles apparaissent quelquefois, comme un tribut inconsciemment payé à la littérature du temps, elles sont mesurées et ne départent pas la pensée, qui coule en source claire, sous les métaphores traînant à la surface.

Il reste évident que la parole parlée et la parole écrite du bon prélat correspondent, dans leur fond, à la vie pieuse de l'homme; on l'écoute à tout le moins, pour ce qu'il pratique de vertus, quand on trouve que le débit ou le mandement se prolongent. Car on admire comme un saint celui qui laisse paraître au choc des circonstances quelque trait de vertu: patience, humilité, confiance, courage, vues surnaturelles. On le sait orthodoxe; malgré quelques voix dissidentes, on le croit savant.

A coup sûr tous s'entendent pour louer l'in-fatigable qui ne donne que cinq heures au sommeil et près de vingt au ministère et à l'étude; on goûte sa discrétion, son affabilité, son hospitalité chaleureuse et large. Ses entretiens tournent aisément à des sujets de piété. Quelques-uns de son entourage, avec respect, sans doute, mais non sans quelque malice, appellent ses conversations édifiantes: « un petit bout d'archiconfrérie ».

On aurait pensé que les vertus intellectuelles se transformaient, chez lui, en affections pieuses: l'orthodoxie n'est pas sèchement de penser juste

en matière de foi; c'est concrètement de parler comme le Pape, d'aimer le Pape, « Notre Père commun »; c'est de se serrer auprès de notre Mère, l'Église du Christ, comme de petits enfants; de jouir de ses triomphes, de pleurer sur ses douleurs. Nourrie des Épîtres de saint Paul, sa piété se traduit en épanchements affectifs; ses conversations, ses mandements conservent ce parfum pénétrant: « C'est pour moi, une jouissance et un délassement que de vous écrire avec toute la confiance et toute la cordialité qui caractérisent des frères qui n'ont qu'un cœur et qu'une âme. »

Le signe de sa piété devait paraître plus éclatant sur les actes de la vie liturgique. Par les seuls traits précédents sur la manière édifiante de l'évêque à l'autel, et aux cérémonies religieuses prescrites par sa charge même, on pourrait conjecturer la ferveur intime. La spontanéité de sa dévotion se manifestait encore dans les prières publiques et dans son culte pour les saintes reliques.

Et d'abord les prières publiques. Il avait une haute idée de la prière de pétition et surtout de la pétition en masse. « Ne pensez-vous pas qu'il soit à propos de *pétitionner* le Gouvernement à ce sujet? » avait-il coutume de dire à ses curés dans les questions d'utilité publique. Avec combien plus d'assurance et de confiante liberté recommandait-il au peuple chrétien des processions pour obtenir de Dieu

sa bénédiction sur les biens de la terre, pour écarter des fléaux, pour des causes chères: le Pape, les missionnaires, le jubilé. Et la foi de nos pères s'accommodait si bien de cette prière collective et vivante qu'un simple désir de l'évêque suffisait à la mobiliser. En 1849, une procession géante de toutes les églises de la ville à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, pour conjurer le typhus, dura de cinq heures du soir à neuf heures.

Autre aspect de son âme religieuse, sa dévotion aux reliques des martyrs. La plus précieuse qu'il se procure à Rome est un fragment de la Vraie Croix. Il pourvoit les églises de son diocèse des parcelles qu'il en détache. Après avoir prié sur le tombeau des saints Zotique et Janvier, il demande et obtient leurs corps pour les églises de son diocèse. Enfin Pie IX lui permet d'exporter les reliques de saint Zénon et de ses compagnons, martyrs, dont les restes étaient déposés dans une église proche de Saint-Paul hors les Murs. Cette piété de Monseigneur pour les reliques était connue à Rome. L'abbé Poulin y visitait, en 1877, l'église où reposèrent les corps de saint Zénon et de ses compagnons. Il remarqua en entrant un marbre portant cette inscription:

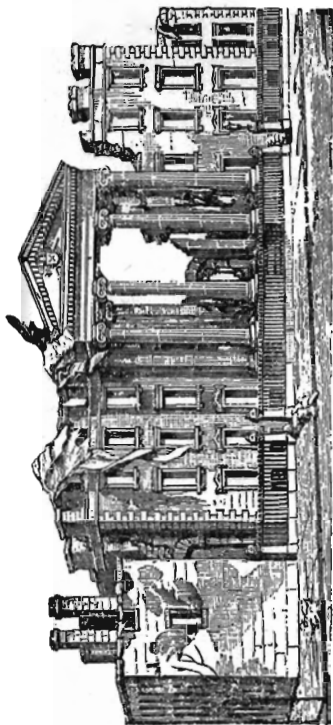
LOCUS ZENONIS ET SOCIORUM EJUS

Le gardien lui dit: « Il n'y a plus que quelques fragments. Notre Saint-Père le Pape a donné

la plus grande partie, qui était considérable, à un évêque du Canada. Cet évêque aimait tant les reliques qu'il aurait pu déposséder nos sanctuaires de leurs trésors, si on l'eût laissé faire. » — Il conseillait aux curés d'instituer dans leur paroisse une fête avec procession annuelle des reliques que l'église possédait. Cette cérémonie religieuse était goûtée des fidèles et ne manquait jamais d'aviver leur foi et leur ferveur.

Enfin, toute la conduite de l'évêque envers ses fidèles: prêtres, religieux, laïques, porte la double empreinte de la piété et de la charité. Ces vertus étaient bien en vue au cours de la visite pastorale; Monseigneur se trouvait alors fort occupé. Outre qu'il prêchait, à l'arrivée, au départ et une autre fois au milieu de la visite, il devait se prêter aux paroissiens que sa renommée de saint attirait au presbytère, et parmi lesquels on remarquait des malades en quête de guérison. Des traits édifiants ont été recueillis par les deux prêtres qui l'accompagnaient. Le *Mémoire* de l'abbé Poulin résume quelques souvenirs:

« Lorsqu'il était dans la famille paroissiale, tous les cœurs étaient dans la joie. Il était le sujet de toutes les conversations. Tous étaient admis à lui parler. Il répondait à tous: maladies, épreuves, afflictions, incertitudes, tout était confié au Père commun. Et chacun s'en



L'ÉVÊCHÉ DE LA RUE SAINTE-CATHERINE
Après l'incendie de 1852

retournait consolé. Le peuple se tenait à l'église, auprès du presbytère ou dans les maisons du voisinage. Il y avait tant de bonheur à le voir aller prier à l'église ou circuler au milieu d'eux ! Tous les regards étaient fixés sur lui.

« Mais c'était quand il célébrait la sainte messe que les fidèles étaient davantage pénétrés de la sainteté de leur évêque. Le son de sa voix, l'accent pénétré de la foi avec lequel il prononçait les paroles de la sainte liturgie, sa figure illuminée, autant par la force de son amour que par un profond sentiment de respect et d'adoration, avaient un langage qui touchait tous les cœurs. Sa visite au cimetière était si touchante que plusieurs en étaient attendris jusqu'aux larmes.

« Et le prêtre dont il était l'hôte, avec quelle bonté et quel respect n'était-il pas traité par son évêque. Aussi, jeunes et vieux, tous oubliaient le supérieur pour ne voir que le père. Le prêtre lui confiait avec abandon ses peines, ses joies, ses espérances et ses craintes. Aucune gêne dans ce doux commerce du père avec ses enfants. Pourtant l'évêque trouvait, ici et là, quelque chose à reprendre et à réformer. Mais cela était fait avec tant de bonté et de charité que l'on ne pouvait s'en offenser. »

Les prêtres nouvellement ordonnés engagent sur eux-mêmes sa sollicitude la plus exquise ; il

leur permet un séjour prolongé à l'évêché; il les envoie à Notre-Dame administrer le baptême; il leur prodigue les conseils utiles pour le ministère auquel s'exercent leurs jeunes forces et leur ardeur. Monseigneur reçoit avec bienveillance les missionnaires et les évêques quêteurs, qui attendent, d'un diocèse opulent, une aumône libératrice pour leur diocèse besogneux. Monseigneur garde un faible pour les missionnaires en exercice. Les procureurs de l'évêché, de leur côté, pour des raisons qu'ils croient meilleures, prennent une attitude de cerbères devant ces videurs de caisse; mais le bon évêque abat doucement leur résistance d'un mot magique: « Dieu vous le rendra. »

Il se multiplie aux appels qui viennent de partout. Son diocèse étant abondamment servi, le premier, — comme le demande la charité bien entendue, — il secourt les diocèses* étrangers moins bien munis: Saint-Boniface, Vancouver, Oregon-City, et Walla-Walla-Nesqually, dans l'État de Washington. Il exhorte ses fidèles à la charité en faveur de ces éloignés; il autorise des quêtes pour les soulager; il leur envoie de précieux auxiliaires: des prêtres pour les missions; des religieuses pour les écoles, les hôpitaux et les orphelinats. Sa sollicitude s'étend à toutes les églises qui lui manifestent des besoins.

Jamais on ne frappe vainement à sa porte pour l'aumône; il donne toujours, il donne

même trop, soutient l'économe, et l'économe n'a peut-être pas tort, en sa formalité d'économe; mais Mgr Bourget est de ces miséricordieux qui aiment mieux donner trop, par un peu de prodigalité, que de donner moins, par trop de circonspection. Quand on lui tend la main, c'est à son cœur que l'on frappe, et ce cœur rend toujours le son de la pitié. Quêteur infatigable et inconfusable, au profit des institutions de bienfaisance qu'il fonde, il connaît l'enseigne des bons riches; et les bons riches donnent largement à ce mendiant qui n'attend rien pour lui que les bons retours de l'éternité. Cette âme d'élite n'avance pas en montrant sèchement la voie; elle émeut et elle entraîne une foule d'âmes dans son sillage de miséricorde. A des religieuses qui quêtent à domicile, il avoue avoir été mal accueilli; sa première visite d'évêque quêteur fut une déconvenue; mais il ajoute qu'il ne faut pas s'arrêter pour si peu, et que ces premiers échecs sont une promesse de succès aux persévérants.

Non seulement il est humble en cet office de mendiant; il est audacieux dans ses demandes. Une de ses plus fines diplomaties de mendiant du bon Dieu, fut de placer dans de bonnes familles les orphelins, qui étaient nombreux vers 1850, après le double fléau du typhus.

Non content de quêter pour ses pauvres et de se dépouiller sans cesse du convenable pour couvrir leur indigence, il adoucit leur vie autant qu'il lui est possible. Ainsi le carême de 1844 est rude pour tous, mais les règles de l'Église pèseront surtout sur les pauvres. Le charitable prélat se prévaut du privilège que lui donne l'indult ou la coutume, pour que les fidèles puissent observer le carême avec l'adoucissement exigé par la misère des temps... « Tous les lundis, mardis, jeudis, vous pourrez prendre un repas gras. Les vivres sont si rares et si chers, cette année, et il règne une si grande misère. »

Sa piété et sa charité rayonnent auprès des malades, qui ne se gênent pas pour l'appeler à domicile ou à l'hôpital. Il est à peine croyable de le voir accéder à tant de demandes, malgré ses occupations. Il prie avec les assistants, il bénit le malade; il laisse de la lumière et de la paix dans ces logis en larmes. Quand il doit se retirer à l'Hôtel-Dieu pour ses maladies, qui sont fréquentes, et ses infirmités, qui l'obligent à des soins pénibles, il se traîne hors de sa chambre pour visiter, dans les salles, de plus malades et plus dénués que lui, du moins à ce qu'il pense. Il les console, de son meilleur cœur, et il récite les prières en usage à l'hôpital, agenouillé au milieu de la salle commune.

Il continue, évêque, le ministère que, tout jeune prêtre, il affectionna: celui des prisons. Il témoigne aux détenus tant de bonté et si souvent, que le geôlier le proclame le plus assidu des visiteurs. Pour préparer ces malheureux à la mort naturelle ou décrétée, il s'ingénie et se fatigue sans compter.

Sa piété et sa charité restent encore ses meilleures armes dans la longue bataille de l'orthodoxie qu'il livre et qu'il gagne: en liturgie, contre les usages gallicans; en enseignement, où il défend le droit des parents contre les prétentions abusives de l'État; en action politico-religieuse, où son programme catholique sera qualifié d'*influence indue*, et lui-même d'*ultramonté*, mauvais calembour de l'ultramontain qu'il est jusqu'au fond de l'âme; mais il n'attend rien des hommes. C'est en Dieu qu'il voit la mesure de toutes choses. Ses luttes, ses bontés, ses pardons, ses largesses, le tissu de ses épreuves dans la seconde moitié de son épiscopat, tout est additionné par Dieu. Cet espoir suffit au bon athlète pour qu'il bande sans relâche l'effort de sa volonté vers le Christ, son idéal incarné de perfection, pour qu'il s'entête à créer du bien autour de lui afin que son règne arrive.

Un témoin de la vie intime de l'évêque a tracé de lui une esquisse intéressante. Les PP. Martin et Luizet, jésuites, avaient été ap-

pelés à l'évêché, le 11 janvier 1843, pour aider au ministère de la cathédrale. Après une année, le P. Martin communique en France ses impressions :

« Le clergé voit à sa tête un vertueux et zélé prélat, qui ne semble connaître de sa dignité que les sacrifices et les travaux. Le zèle de la maison de Dieu le dévore et il inspire ce feu sacré au clergé qu'il conduit. Cent trente prêtres environ travaillent sous lui dans ce vaste diocèse. L'union et le zèle forment le plus beau trait de leur caractère. Ils se visitent fréquemment pour entretenir les rapports de la charité. Ils aiment surtout à se rendre le mutuel secours que réclament, à certaines époques, les retraites, les neuvaines, les prières des Quarante-Heures, qui attirent toujours de grands concours. On trouverait certainement dans ce clergé du goût pour l'étude et de l'aptitude pour les sciences, s'il n'était pas absorbé par les besoins si multipliés de paroisses trop peuplées et trop étendues. Sa vie est régulière, sa conduite est édifiante, et il se montre digne de la confiance qu'il inspire. Sans prétention comme sans susceptibilité, il ne redoute pas l'influence étrangère. Aussi, dès notre entrée dans la participation de ses travaux, nos sympathies se sont rencontrées et nos cœurs se sont unis. »

Le même nous parle maintenant de la maison épiscopale :

« C'était entrer vraiment dans une communauté que d'entrer dans cette pieuse demeure. Le prélat l'habite avec un grand vicaire, quatre chanoines, un secrétaire et un économiste. C'est une réunion d'environ douze personnes qui vivent en commun. Les exercices de piété se font comme dans un séminaire. Rien de plus édifiant que de voir le bon évêque le premier par sa régularité et présidant à tous les exercices. Il inspire à tous sa charité, sa modestie, son zèle, et surtout son détachement et son esprit de sacrifice, qui sont au-dessus de tout éloge. Les prêtres qui viennent en ville (et ici ces voyages sont très fréquents) n'ont pas d'autre pied-à-terre; et dans l'occasion la maison peut bien recevoir vingt personnes. Le jour anniversaire du sacre de Monseigneur, nous avons vu plus de soixante prêtres venir s'asseoir à sa table comme les enfants d'une même famille qui aiment à se presser, à certaines époques surtout, autour de leur père vénéré. »

Cette affirmation de 1843 sera amplifiée quarante-deux ans plus tard, par la voix éloquente du vénéré M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice. Au milieu d'une oraison funèbre de grande beauté, l'orateur célébrait ainsi les vertus de son évêque :

« D'une imagination heureuse, d'un cœur aimant, se plaisant à couvrir tous les défauts et invariablement fidèle dans ses amitiés, d'un esprit facile, vif et clairvoyant, d'un amour pour l'étude et d'une capacité pour le travail s'étendant à tout, et que les longues veilles de la nuit, même après les journées les plus absorbantes, pouvaient à peine satisfaire, Mgr Bourget, qu'on croyait avoir fait le vœu de ne jamais perdre aucun instant, jouissait d'une fermeté de résolution et d'une puissance d'activité dépassant les limites ordinaires...

« Les nombreuses courses pastorales que, malgré ses incessantes infirmités, il fit en tous sens dans son immense diocèse, ne parvinrent pas à épuiser cette infatigable activité. Toujours comme sous l'empire d'une volonté toute-puissante, sa vigueur renaissait quand s'élevait la voix du devoir. Et alors les distances elles-mêmes, les plus grandes, s'effaçaient à ses yeux.

« L'océan et ses tempêtes n'avaient pour lui rien d'effrayant, et les traversées, si laborieuses qu'elles fussent à son frêle tempérament, ne pouvaient mettre obstacle à ses déterminations. Comme autrefois le grand apôtre Paul, il voulait voir Pierre, il avait besoin de voir Pierre. Son œil aspirait à se rassasier de cette vision sensible de la vérité.

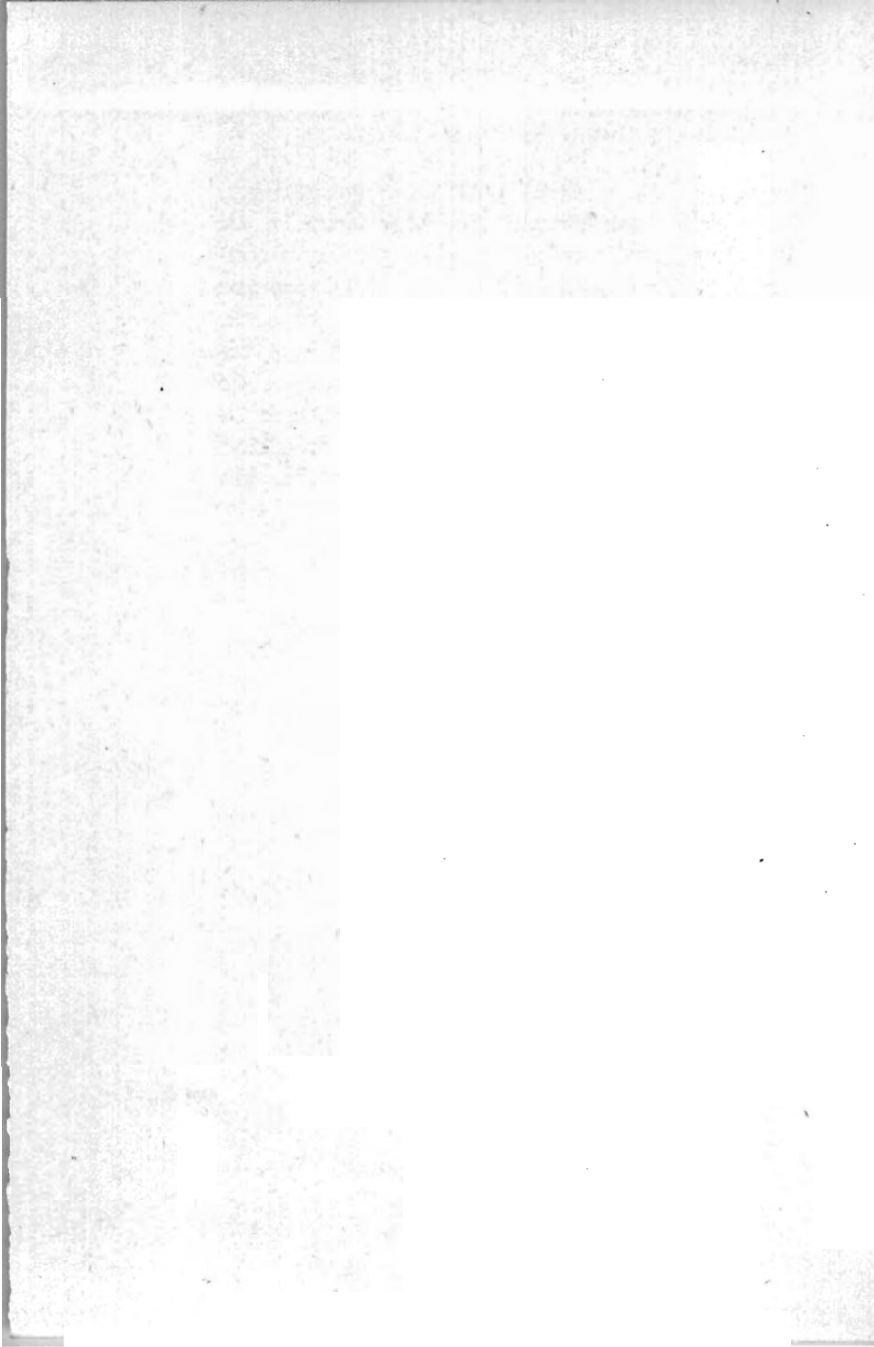
Il fit sept voyages en Europe et huit à Rome¹. Mais ces voyages étaient autant de pèlerinages qu'il accomplissait sans jamais se détourner de sa route. Et toujours il revenait plus rempli de foi, plus attaché au Pape...

« Partout se trahissait en Monseigneur son irrésistible attrait à dompter ses sens pour mieux appartenir à Dieu. Sa sobriété était exemplaire, ses jeûnes se multipliaient, ses privations étaient continuelles; s'il s'asseyait, c'était sans s'adosser; s'il priait, il évitait tout appui; ses occupations étaient sans trêve ni répit; les récréations, le jeu, le repos lui étaient inconnus; la maladie elle-même, si fréquente dans cet organisme épuisé de travail, ne pouvait l'emporter sur cette volonté souveraine, qui trouvait dans les souvenirs de la Passion de Jésus-Christ le secret de se jouer avec la douleur. Et quand l'accablement physique de la souffrance l'obligeait à subir les secours de l'art, rien n'était plus édifiant que sa patience; il ne savait ni se plaindre ni murmurer, et ne tenait qu'à témoigner de sa docile soumission à ce qui devenait pour lui le signe extérieur de la sainte volonté de Dieu. »

Un vaillant oblat, entre plusieurs de notre Ouest canadien, le P. Lacombe, avouait avec

1. A la fin d'un voyage en Europe et à Rome, Mgr Bourget fut rappelé de France à Rome. Ainsi s'expliquent les sept voyages en Europe et les huit voyages à Rome.

effusion devoir, après Dieu, à Mgr Bourget, sa vocation missionnaire; et Mgr Grandin, de la même famille religieuse, donnait à son contemporain de Montréal un éloge plus laconique et plus compréhensif à la fois: « Pour moi, Mgr Bourget est le type du saint. » Le témoignage de l'évêque missionnaire mérite de retenir l'attention. On sait, en effet, que sa cause est introduite à la Sacrée Congrégation des Rites, et qu'on s'attend à sa béatification prochaine.



CHAPITRE HUITIÈME

Du grand incendie à la Confédération

(1852-1867)

Vedettes du Bas-Canada sous l'Union: Lafontaine, Cartier, Mgr Bourget. — Incendie de la cathédrale. — Monseigneur décide de reconstruire ailleurs. — Création du diocèse de Saint-Hyacinthe. — Encore la colonisation et la Propagation de la Foi. — Esprit missionnaire de Mgr Bourget. — Le démembrement de la Paroisse. — Intervention de Cartier et du « Curé Labelle ». — L'école des sourds-muets et l'école des sourdes-muettes. — L'instruction des aveugles. — Zèle de Mgr Bourget pour l'instruction. — Il désire une université pour Montréal. — L'École de Médecine et Mgr Bourget. — L'Université Laval: Québec et Montréal. — Condamnation de l'Institut Canadien. — Aventure Chiniquy.

SUR cette période de l'Union des citoyens éminents ont laissé leur trace: pour ne parler que des hommes d'État, ceux qui commandent le respect de l'histoire ne sont pas tant les « talents » faciles, aux faciles discours, que les « caractères » qui élaborent des lois utiles. Dès l'école, nous apprenons les noms d'Hippolyte Lafontaine et de Georges-Étienne Cartier. Au premier nous joignons un Robert Baldwin que les Ontariens appelèrent : « Honest

Robert »; au second nous joignons un John Macdonald, « le Père » en plus grande évidence de la Confédération. Nous n'y mêlons pas un Ignace Bourget, parce que son rôle d'évêque le tient au-dessus des contingences politiques dans la sphère surnaturelle des âmes qu'il doit guider au ciel promis.

Pourtant un trait de ressemblance unit la fortune des trois Montréalais; les contemporains, vite fatigués de tout et avides de changement, en viennent à juger trop durement ces vedettes de la vie publique. Les deux hommes d'État sont délaissés ou renversés, Lafontaine et Cartier connaissent, vers la fin de leur carrière, des revers qui les écœurent. Si Mgr Bourget, en regard de ces grands contemporains, paraît inamovible en sa haute charge, il paye la rançon du bien qu'il continue si longuement à opérer; il expérimente la mauvaise humeur, les critiques et des intrigues, capables de paralyser l'action d'un moins énergique.

Seulement, l'énergie est en lui si douce qu'elle paraît à peine énergie; d'aucuns préféreraient l'appeler, avec une nuance: ténacité; d'autres, plus brutaux ou plus déroutés, la nommeraient: entêtement. N'importe! Travailleur infatigable, l'évêque de Montréal établit des œuvres au milieu de l'épreuve; il poursuit son programme apostolique avec des alternatives de

joies et de tristesses: joies du zèle conquérant, de la miséricorde active, de la bonne conscience orthodoxe au service de l'Évangile intégral; tristesses venues du dehors, mais dont l'explication dernière est au dedans de lui-même: l'orthodoxie et le zèle. Comme ces deux vertus du *miles Christi* provoquent des épreuves, de même elles l'aident à les traverser. Travail à la fois joyeux et crucifiant, il l'accepte comme le lot de l'apôtre; et sur cet effort qui ne connaîtra de relâche que celui de la mort, sa vertu grandit et se fortifie, heurtée par des contrariétés de plusieurs sortes et de plusieurs sources: incendie de la cathédrale en 1852, difficultés de l'Institut Canadien, affaire Guibord, aventure Chiniquy, lutte pour une université catholique à Montréal, tractations pour la division de la ville en plusieurs paroisses, polémiques politico-religieuses au sujet des élections, et d'un *Programme catholique*, très discuté dans la province de Québec.

La première en date de ces épreuves fut l'incendie de la cathédrale, du palais épiscopal et du quartier Saint-Jacques.

Ce premier malheur frappait Mgr Bourget au mois de juillet 1852. En une demi-journée, la cathédrale et les deux palais de l'évêché étaient anéantis par un incendie, qui n'eut jamais d'égal à Montréal pour l'horreur et les dégâts. Au

plus fort des chaleurs d'été, le maire Wilson étant absent à Québec, et Monseigneur à Vaudreuil, pour sa visite pastorale, une étincelle jaillie d'une forge, rue Saint-Laurent, enflamma tout auprès un grenier à foin. Le quartier, à constructions de bois, fournissait un champ très combustible; le vent soufflait fort et, pour comble de malheur, le réservoir était à sec pour des réparations. Il était dix heures du matin. De la forge et du grenier à foin, le feu se propageait dans la direction sud-ouest-nord-est, balayant toute la ville, orientée en lisière parallèle au fleuve, et au coteau Barron (arête actuelle de la rue Sherbrooke). Entre les rues Sainte-Catherine et Dorchester, la trouée des flammes avance au milieu du tumulte de la foule qui se lamente: « Ah! si notre évêque était avec nous, il arrêterait le feu par ses prières. Le bon Dieu profite de son absence, pour nous châtier! »

Après cinq heures d'incendie, le quadrilatère: Saint-Laurent-Vitré-Saint-Denis-Coteau-Barron, était aux trois quarts consumé. Vers midi, la moitié du quartier Saint-Jacques était détruite. Dans l'après-midi flambait la cathédrale, édifice de 166 pieds de longueur sur 66, mesure française, avec façade sur la rue Saint-Denis, à l'endroit précis de l'église Saint-Jacques actuelle; elle datait de 1825, de même que le palais épiscopal situé à l'angle Saint-Denis et

Sainte-Catherine. Un évêché neuf, en face de la chapelle actuelle de Notre-Dame-de-Lourdes, venait d'être terminé; l'incendie n'épargna que ses murs et une clôture en fonte, qui longeait le trottoir.

Le soir, le feu, que l'on pensait éteint, se ralluma près du champ de Mars et, cette fois, presque tout le faubourg Québec fut rasé, c'est-à-dire les maisons et dépendances comprises entre le fleuve, la rue Bonsecours, la rue Lagauchetière et la prison du Pied-du-Courant. L'incendie ne fut enfin maîtrisé que vers huit heures du matin. La catastrophe laissait sur le pavé mille sept cent vingt-sept familles: neuf mille personnes. C'est à Vaudreuil que Mgr Bourget apprit le désastre. Il se contenta de dire: « Le bon Dieu nous l'avait donné; le bon Dieu nous l'ôte, que son saint nom soit béni! » Des larmes coulèrent de ses yeux, quand il fut informé que l'asile de la Providence, rempli de pauvres infirmes, avait été épargné: « Merci, mon Dieu, murmura-t-il, d'avoir épargné vos pauvres! »

Un moment il hésite à interrompre sa visite pastorale. « Mais, Monseigneur, vos pauvres vous réclament! » Cette parole est un éclair; il part, et, dès le lendemain, il s'entend avec le commandant des militaires pour procurer des abris à près de dix mille personnes. Aussitôt des tentes se dressent sur le parc Logan jus-

qu'au pied du coteau Barron. L'évêque et le personnel de l'évêché sont hébergés à l'hospice Saint-Joseph, et la chapelle de l'asile de la Providence sert de pro-cathédrale.

Là, durant plusieurs jours de recueillement, Mgr Bourget prie beaucoup pour obtenir de la lumière sur le sort de sa future cathédrale. Des raisons d'ordre élevé le décident enfin, à la grande surprise des paroissiens de Saint-Jacques, à reconstruire au mont Saint-Joseph, dans l'ouest de la ville, près de l'ancien cimetière. Dans une assemblée des notables, Monseigneur s'explique. Très reconnaissant aux paroissiens du quartier Saint-Jacques de leur générosité passée, très peiné de les quitter, il réaffirme, toutefois, sa résolution de gagner le mont Saint-Joseph. Il a prévu loin et juste: il est l'évêque de tout le monde; et il convient d'établir la cathédrale dans la partie ouest, habitée surtout par des protestants, mais où les catholiques se fixeront infailliblement, eux aussi, la ville progressant rapidement au nord et à l'ouest. Au surplus, il trouve que ce temple catholique pourrait aider les protestants à se convertir, en les attirant par les cérémonies liturgiques. Enfin, Saint-Jacques ne restera pas le centre de la ville indéfiniment.

A l'assemblée, ces raisons furent répétées par l'évêque, qui ne jugea pas opportun d'ajouter par quelles hautes approbations elles étaient

confirmées. Cette précaution aurait empêché, au moins atténué, certaines plaintes respectueuses, voire l'opposition manifeste et les critiques. Deux notables eurent la hardiesse de menacer l'évêque de refus lorsqu'il tendrait la main pour la construction de la nouvelle cathédrale. Peine perdue.

Fixé sur des raisons dont il sent l'à-propos et la noblesse, Monseigneur reste inébranlable. Il s'est assez expliqué; il ne lui reste qu'à redire en se retirant quel grand chagrin il éprouve de quitter ses enfants; et la foule navrée, devinant le combat gagné dans l'âme du prélat par le zèle sur l'exquise sensibilité, se disperse convaincue de ne pouvoir changer une résolution arrêtée dans la prière.

Monseigneur devra attendre vingt-deux années pour bénir la première pierre de la cathédrale qu'on voit aujourd'hui. Entre temps, il bénira une bonne cinquantaine d'églises et de chapelles en dehors de l'île.

La vie catholique se déploie assez pour permettre, cette même année 1852, l'érection du diocèse de Saint-Hyacinthe. La ville de ce nom, avec son petit séminaire fondé depuis quarante ans, est toute désignée pour le siège épiscopal. Mgr Jean-Charles Prince, vicaire général de Montréal et évêque de Martyropolis depuis 1845, prend possession de ce siège, à l'automne même. Attristé de perdre un bon

compagnon de travail, Mgr Bourget se proclame heureux de fournir un homme de Dieu au diocèse naissant, tout comme cinq années auparavant il était honoré de fournir au nouveau diocèse d'Ottawa son premier évêque, un ouvrier apostolique de Montréal, le R. P. Joseph-Eugène-Bruno Guigues, provincial des Oblats.

Par la colonisation marchant de pair avec la Propagation de la Foi, Mgr Bourget aura bientôt comblé les vides creusés par ces divisions. Il multipliera si bien les paroisses dans la partie sud-est de la province que le diocèse de Sherbrooke s'ouvrira en 1874. De 1852 à cette date, grâce à l'initiative patriotique et apostolique de l'évêque de Montréal, appuyé par la Société de Colonisation, vingt paroisses sont érigées dans les comtés de Wolfe, Shefford, Compton, Richmond, Stanstead et Brome, savoir : Saint-Georges-de-Windsor, Saint-Thomas-de-Bolton, Wotton, Weedon, Sutton, Stukely-Nord, Stratford-Centre, Stoke-Centre, Saint-Romain de Compton, Saint-Julien de Wolfe, Valcourt, Sainte-Hedwige de Compton, Sainte-Anne-de-Stukely, Paquette, Magog, Ham-Nord, Danville, Cookshire, Compton, Coaticook.

Sur le territoire franc sud qui se détachera de Montréal, en 1892, pour former le diocèse de Valleyfield, huit paroisses nouvelles surgissent, de 1852 à la retraite de Mgr Bourget en 1876,

savoir: Valleyfield, Huntingdon, Sainte-Agnès-de-Dundee, Starnesboro, Saint-Étienne de Beauharnois, Sainte-Justine-de-Newton, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Télesphore.

Et c'est merveille de voir cette trouée à travers forêts et montagnes, sans chemin de fer, sans chemin de terre, par des colons qui transportent sur leurs épaules une partie de leur mobilier, en étapes de vingt-cinq milles, suivant les cours d'eau, les habits en lambeaux, le visage maculé de boue et de sang.

A l'occasion de la Fête nationale, le 24 juin, Mgr Bourget, invité à donner son appui à l'œuvre de la colonisation, ne jugera pas indigne de son caractère et de son office de monter sur un *husting* à côté de politiciens qui oublient, un jour, la politique à l'avantage de la patrie et de l'apostolat.

Évêque de Montréal, Mgr Bourget avait opéré une fusion pratique de l'œuvre de la colonisation et de l'œuvre de la Propagation de la Foi; citoyen, il n'était au-dessous de personne pour traiter des questions d'utilité publique avec à-propos. Il n'avait certes pas grande difficulté à manipuler les chiffres du budget de ces années 1860-1870. On sait que, à l'époque de la Confédération, les sommes votées au parlement pour une année n'excèdent guère le million de piastres pour Québec. De

ce chiffre, une tranche très mince allait à la colonisation, et l'on conçoit clairement l'opportunité de la demande adressée à Rome par Mgr Bourget d'employer à créer des paroisses, les aumônes versées par le Canada catholique à l'œuvre de la Propagation de la Foi.

La colonisation du nord du diocèse sera redevable en grande partie à l'initiative d'un prêtre du diocèse, universellement connu sous le nom de « Curé Labelle ». Ordonné en 1856, vicaire au Sault-au-Récollet, à Saint-Jacques-le-Mineur, à Saint-Antoine-Abbé, à Saint-Bernard-de-Lacolle, il avait eu des questions délicates à régler, surtout dans les paroisses bilingues où son bon caractère, sa rondeur, sa bonhomie, avaient aplani les obstacles. Il restera à voir, plus loin, le travail accompli par cet homme de cœur depuis sa nomination à la cure de Saint-Jérôme (1868), pour la colonisation du Nord, et les services rendus à Mgr Bourget, dans la multiplication des paroisses à Montréal.

Pour ses paroisses nouvelles Monseigneur ordonnait des prêtres, et pour les œuvres missionnaires il ordonnait des prêtres et consacrait des évêques. Mgr Taché, évêque de Saint-Boniface, et Mgr Demers, évêque de Vancouver, doivent beaucoup au zèle de Mgr Bourget. Lui-même, il donne la consécration épiscopale à Mgr Norbert Blanchet, premier archevêque

d'Oregon-City, et à Mgr Magloire Blanchet, son frère, premier évêque de Walla-Walla et de Nesqually. Tous ces apôtres de lointaines régions connaissent le cœur missionnaire de l'évêque de Montréal, lui redisent leurs détresses et reçoivent de lui d'abondants secours.

Les Sœurs Grises sont déjà à la Rivière-Rouge, les Oblats et les Sœurs de Sainte-Anne sont à Victoria; les Sœurs de la Providence seraient prêtes à se rendre au bout du monde au moindre désir de leur fondateur. Il leur demande de porter secours à l'évêque d'Oregon-City dans ses difficiles missions indiennes, et elles obéissent avec entrain. Cinq religieuses quittent Montréal à l'automne de 1852 et s'embarquent à New-York sur le *Star of the West*, en route pour San-Juan-del-Norte. Elles traversent à dos d'âne l'isthme de Panama, pour se rembarquer sur l'océan Pacifique et remonter vers le Nord.

Tels étaient les dévouements que Monseigneur allumait de son zèle toujours en éveil. Il ne s'arrêtait pas à la seule prière pour les missions. Il voulait que ces femmes courageuses donnassent de leur fatigue et même leur vie pour agrandir l'Église de l'Ouest; et quelques-unes comprennent bien quels sacrifices héroïques Dieu peut leur demander par la bouche de l'évêque qui leur répète: « Nous nous char-

geons de vous faire victimes pour la conversion des pécheurs. »

Mais enfin, cet évêque si empressé d'ouvrir des paroisses dans les cantons et dans la campagne, et qui alimente les missions du dehors, ne pourrait-il pas ouvrir des paroisses dans la ville de Montréal, qui atteindra, bientôt après 1850, les cent mille âmes ? A cette époque, en effet, la ville ne forme qu'une paroisse dont le supérieur de Saint-Sulpice est le curé de droit. Notre Montréal de 1931 compte un peu plus de cent paroisses pour une population catholique d'environ six cent mille; à cette proportion, le Montréal de 1850, avec sa population de soixante mille catholiques, aurait convenablement admis dix paroisses.

De ces paroisses désirables il y avait plus qu'une convenance; il y avait nécessité, au jugement de Monseigneur et de ses aviseurs. Les pasteurs de Notre-Dame ne suffisent pas toujours aux tâches qui se multiplient, dans une ville dont la banlieue couvre vingt-cinq milles en bordure du fleuve. Sans tramway, sans téléphone, sans même de bonnes routes, les visites aux malades sont difficiles et plus rares, malgré le zèle des quarante prêtres de la cure, malgré un souci de rapidité évident puisque, aux remises, douze attelages sont affectés aux visites. L'on se prodigue, mais le bon évêque souffre à la pensée que des malades ne seraient pas

visités, et courraient le risque de mourir sans sacrements; que des familles placées par le hasard dans des quartiers excentriques désapprendraient comme fatalement le chemin de l'église. C'est là, du reste, une plainte qui vient à ses oreilles et qui lui a paru fondée. Sans donc condamner ce qui est le zèle, Monseigneur estime que la vraie méthode du progrès spirituel est ici de multiplier les paroisses et les églises qui dépendront immédiatement de l'Ordinaire.

Mais à qui l'annonce d'une amputation fut-elle jamais agréable? La vénérable paroisse de Notre-Dame, créée en 1657, érigée canoniquement en 1678, accepterait-elle sans résistance cette vivisection? Mgr Bourget ne le pensait pas, ni peut-être M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice. Aussi, l'évêque qui songeait, depuis 1850, pour le moins, à tailler quelques paroisses autonomes sur le vaste territoire de la paroisse mère, hésitait-il encore, en 1854, alors que, de passage à Rome, pour la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, il avait dû se munir de conseils ou d'appuis. La timidité naturelle retardait-elle un acte que son zèle lui montrait comme nécessaire? La charité de l'évêque expliquerait mieux ces délais. Le temps est encore un facteur important, pensait-il, et l'opportunité de multiplier les paroisses apparaîtrait claire-

ment, en 1860, à ceux qui doutaient, en 1850: il était notoire, en effet, que la population croissait en nombre et en extension vers le nord. Le roi de France n'avait pas prévu tout cela en concédant le territoire de l'unique paroisse de Ville-Marie. Mais contre ce droit, il y avait le droit divin d'ériger des paroisses, et Monseigneur, après beaucoup de prières, résolut de s'en prévaloir pour le bien de l'Église.

Les conversations entre l'évêque et le supérieur de Saint-Sulpice n'aboutirent pas, mais un décret épiscopal parut qui divisait Notre-Dame. M. le Supérieur partit pour Rome, et Monseigneur partit aussi pour Rome. Les deux parties entendues, un décret émane de Rome, en 1865, et autorise l'évêque de Montréal à créer, dans sa ville, le nombre de paroisses qu'il voudra. Dès 1861, le grand Cartier s'était engagé dans la lutte à côté de ses anciens maîtres, les Messieurs de Saint-Sulpice. Il était au courant de la situation, ayant, depuis 1850, préparé et fait adopter plusieurs lois importantes, entre autres: le règlement de la tenure seigneuriale, la codification des lois françaises, la loi conférant l'existence civile aux paroisses érigées canoniquement.

De cette dernière loi, le grand homme d'État se montrait fier, et avec raison, car elle consacrait dans un pays de minorité catholique, la libre organisation de l'Église. En vertu de cette

loi, l'évêque désirait-il établir une paroisse en son diocèse, il l'érigéait canoniquement, c'est-à-dire pour le spirituel, et son décret entraînait comme automatiquement l'existence civile de la nouvelle société, c'est-à-dire le droit de posséder, d'acquérir des terrains, de tenir le registre de l'état civil: naissances, mariages et sépultures; le droit à un cimetière paroissial. La procédure était si simple qu'elle se réduisait presque à une formalité.

Cartier était doublement préparé à défendre, à Rome même, la Fabrique de Notre-Dame: il aimait ses maîtres, il connaissait bien la loi relative au culte, et selon l'esprit de cette loi, il pensait que le décret de l'évêque était arbitraire, et c'est sur son avis d'avocat que la Fabrique en appelait à Rome de la décision de l'évêque.

Il n'appartient pas à un précis biographique de raconter les péripéties de cette question de procédure qui occupa l'opinion plus de dix années, et éloigna de Cartier quelques-uns de ses amis politiques. En résumé, on aimerait à retenir les jalons de cette route de notre histoire religieuse, qui n'eut son terme qu'en l'année 1875. Georges-Étienne Cartier et Ubald Beaudry occupaient pour Saint-Sulpice; Côme-Séraphin Cherrier et M. Barnard, pour l'évêché. Commencée avant la Confédération, l'affaire

du démembrement ne fut terminée que par une intervention de la Législature provinciale.

Après le décret de 1865 approuvé par Rome, les Messieurs demandèrent que les paroisses détachées de Notre-Dame fussent considérées comme des succursales de l'église mère. Une délégation apostolique à Montréal de Mgr Taschereau, archevêque de Québec, n'amenait pas de progrès dans la cause de la division. Il prononçait que les paroisses nouvellement créées par son suffragant, en vertu du décret apostolique du 22 décembre 1865, ne pourraient pas être reconnues par le gouvernement de Québec, donc que ces paroisses ne seraient pas autonomes, mais redeviendraient succursales de Notre-Dame de Montréal.

Chauveau, premier ministre à Québec, avait été prié par des amis de Mgr Bourget de faire adopter une loi *déclaratoire* des droits acquis de l'Église du Canada, en particulier du droit aux registres de l'état civil dans les nouvelles paroisses; Chauveau répondait qu'il était tenu, par crainte révérencielle, à ne rien déclarer. Un prêtre très dévoué à la cause de Mgr Bourget, le Curé Labelle, promit d'amener le parlement de Québec aux désirs si légitimes de son évêque. En relations suivies avec les ministres de la Chambre, il veille aux intérêts de l'Église de Montréal, et sa correspondance avec l'évêché, entre 1871 et 1876, le prouve clairement. Une

lettre au chanoine Paré (mai 1871) offre un exemple de la manière fruste et intéressante du curé colonisateur :

« Quant à notre Législature, je suis certain qu'on y fera passer toute loi qui sera nécessaire pour favoriser la division de la cure de Montréal et cela même en dépit de Cartier. S'il veut mettre des bâtons dans les roues, c'est son affaire. Mais il sera brisé... Que l'on présente une loi disant qu'un prêtre, du moment qu'il est placé dans un territoire pour y remplir les fonctions curiales, aura le droit de tenir les registres de baptêmes, mariages et sépultures, qui feront foi devant le pays, comme il a toujours été cru jusqu'ici, et vous verrez que Cartier laissera passer la mesure. S'il ne le fait pas, eh bien! on lui fera la guerre sur une question d'intérêt public!... Quant à moi, mon cher Monsieur Paré, vous connaissez mon estime, mon respect, mon amour et mon dévouement pour l'évêque de Montréal. Tout le monde sait que je suis *épiscopalien*, permettez-moi le mot, et personne, je crois, sur ces questions débattues, n'a parlé plus franchement que votre serviteur ¹... »

Le Curé Labelle resta à Québec, durant la session de 1875, surveillant les intérêts du

1. L'abbé Élie-J. AUCLAIR, *le Curé Labelle*, p. 50.

chemin de fer qu'on lui a promis pour desservir Saint-Jérôme et les environs; surveillant aussi le *bill* des cimetières. Ce dernier pas franchi, la victoire de Mgr Bourget sera complète. Pour les effets civils, les paroisses qu'il a créées, onze en tout, indépendantes de Notre-Dame, auront les mêmes droits que la paroisse mère. Autonomes et non succursales, elles se développeront avec rapidité et méthode, et de Boucherville, premier ministre de Québec, aura donné le coup de grâce à l'opposition que n'avaient pu vaincre ni Chauveau ni ses successeurs, de 1865 à 1875. Le vieil évêque, sur le point de prendre sa retraite, revenait de la lutte avec une victoire scellée sur du papier timbré de Rome et de Québec.

Réduite à ses débats essentiels, la question des paroisses canoniques n'avait rien de très étonnant. Les tribunaux de Rome ont mission de trancher ces difficultés d'ordre disciplinaire; Monseigneur avait le droit de décréter, et les *Messieurs* avaient le droit d'appel à Rome. Les opinions qui s'affrontèrent étaient celles d'un saint prélat, d'une part, et, de l'autre, de prêtres éminemment respectables et vertueux, chargés jusque-là et chargés dans la suite, de former le jeune clergé de l'évêque de Montréal.

Le rendement de Monseigneur de Montréal ne connaît ni déclin ni ralentissement: l'Œuvre

des Sourds-Muets avec l'Œuvre des Sourdes-Muettes, et Nazareth pour les aveugles, ornent maintenant le diocèse. La première institution remonte à février 1832, alors que le Parlement du Bas-Canada vote la création d'une école de sourds-muets, qu'il subventionnera. Les démarches de l'abbé Bourget, alors secrétaire de Mgr Lartigue, ont provoqué cette loi. M. Ronald Macdonald est chargé de diriger l'école. Vers 1846, l'abbé Charles-Irénée Lagorce, curé de Saint-Charles-sur-Richelieu, réussit à instruire un sourd-muet de sa paroisse. Il se sent l'attrait et le courage de poursuivre cette œuvre de charité; il va demander à M. Ronald Macdonald, établi à Québec, des lumières sur les meilleures méthodes et revient à Montréal ouvrir une école. Chaque dimanche, il réunit sourds-muets et sourdes-muettes dans une église, et les instruit par signes.

Déjà, le 19 février 1851, au couvent de la ferme Saint-Isidore de la Longue-Pointe, les Sœurs de la Providence ont inauguré l'enseignement à quelques sourdes-muettes.

Cet heureux essai les invite à prendre toute la direction des sourdes-muettes, sur l'avis de Mgr Bourget, qui permet à quelques religieuses de suivre des cours donnés par les Clercs de Saint-Viateur, à leur institution de Joliette. Elles profitent aussi des connaissances nouvelles

de l'abbé Lagorce, revenu d'un voyage d'études en Europe. Fortes de la bénédiction de leur évêque, elles élargissent chaque jour le cercle de leur dévouement. L'Œuvre des Sourdes-Muettes ne tarde pas à se développer et les Sœurs construisent, rue Saint-Denis, une maison qui abritera l'œuvre de 1864 à 1899, alors que s'élèvera à sa place l'imposant édifice qu'on admire aujourd'hui. Le terrain avait été donné par M. et Mme Côme-Séraphin Cherrier.

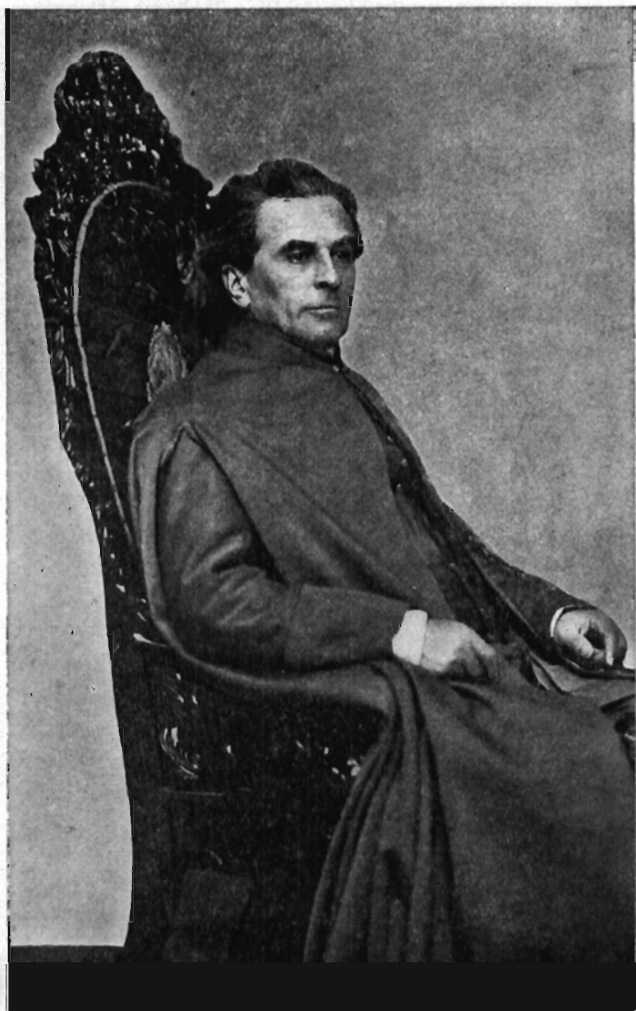
Parallèle à l'œuvre des sourds-muets, l'instruction des aveugles honore le diocèse depuis 1860. Le mérite de cette sublime institution, Nazareth, bénie le 23 décembre 1862, par Mgr Bourget, revient à M. Rousselot, prêtre de Saint-Sulpice, qui bâtit l'établissement à ses frais, donnant, par là, une preuve de largesse, tout à fait dans les traditions de sa vénérable Compagnie. Les Sœurs Grises maintenaient déjà beaucoup d'œuvres; une de plus n'effraye pas leur courage; elles trouvent le personnel suffisant, et à l'œuvre initiale, et à l'œuvre agrandie d'une annexe pour recevoir trois cents enfants des deux sexes. En 1892, elles couronnent l'œuvre du fondateur par la création d'un institut ophtalmique dont les bienfaits humanitaires seront considérables jusqu'à l'année 1928.

Toujours vigilant, le zèle de Mgr Bourget couvre tout le champ des misères physiques

et morales d'institutions aptes à les soulager; il ne voudra pas mourir sans avoir réalisé un vaste dessein de miséricorde, et aux œuvres existantes on voit s'ajouter, toujours par l'initiative de l'évêque, la maison de Réforme pour les jeunes délinquants et les enfants en danger de perversion; — l'institution est confiée aux Frères de la Charité; enfin, l'asile Saint-Jean-de-Dieu, pour les aliénés, confié aux religieuses de la Charité de la Providence.

On doit fixer à cette époque la pratique des Quarante-Heures perpétuelles, la tenue des premières conférences ecclésiastiques, les mandements qui établissent l'Apostolat de la Prière, et cet autre mandement où le pieux évêque annonce son dessein d'élever un monument au Sacré Cœur en consacrant l'église du Gesù, temple du Sacré Cœur.

Avec l'Union, un mouvement intellectuel marqué organise l'enseignement supérieur dans le Bas-Canada. A Montréal, grâce aux libéralités de James McGill, les protestants ouvrent une université. A la suite du Concile provincial de 1851, les évêques catholiques décident la fondation de l'Université Laval, qui est ouverte, à Québec, l'année suivante. L'idée d'une université catholique pour Montréal flotte ici dans tous les esprits. Et les éléments ne manquent pas: la ville compte, en effet, une École de Droit, une École de Médecine et de



MGR JANVIER VINET
Bienfaiteur diocésain au temps de Mgr Bourget

Chirurgie; la Faculté de Théologie et des Arts est toute prête: Saint-Sulpice est tout désigné; et le collègue Sainte-Marie donnera son effort au moindre désir de l'évêque. Ce torrent d'intellectualité charrie pourtant du sable avec de l'or: l'École de Droit se voit forcée d'interrompre ses cours après quelques années de travail; l'École de Médecine et de Chirurgie s'engage, par souci de sa propre conservation, dans de longs et retentissants démêlés; les démarches de Mgr Bourget pour obtenir une université indépendante se heurtent à de respectables convictions, et les discussions qui s'ensuivent ne manquent pas de vivacité; enfin surviennent les audaces de l'Institut Canadien et sa condamnation, en 1868, par l'autorité ecclésiastique.

Ce mouvement intellectuel à Montréal, parti de l'Union, s'accélère en même temps que le progrès économique et politique. La ville se développe de toutes façons; son port reçoit plus de transatlantiques; la balance longtemps désavantageuse de son commerce global sera bientôt équilibrée; les experts de l'industrie prévoient le jour prochain où les exportations égaleront les importations.

Montréal, en 1854, compte près de cent mille citoyens, banlieue comprise, et pour la première fois, cette année-là, il élit directement le maire: Wolfred Nelson, le bouillant docteur

qui a fait le coup de feu avec les *Patriotes*, à Saint-Denis. Les catholiques de Montréal, — en forte majorité numérique, s'ils n'ont pas l'influence pratique équivalente, — jouissent maintenant de bonnes facilités de s'instruire pour diriger plus efficacement la lutte de la vie. Mgr Bourget avait la réputation d'encourager l'instruction, mais rien ne lui aurait causé plus de chagrin qu'un enseignement contraire à l'orthodoxie; aussi obtenait-il l'entrée des évêques dans le Conseil de l'Instruction Publique peu de temps après la création de cet organisme extra-parlementaire. De ce poste élevé, ils pourront veiller sur l'enseignement et sauvegarder les droits essentiels du catholicisme, en prévenant un coup de Jarnac analogue au bill de l'*Institution Royale*, passé à la Chambre en 1801, comme si nos députés eussent été endormis¹.

Vu ses dispositions favorables, Monseigneur possède toute la confiance de l'École de Droit et il ne lui ménage pas son appui. Mais quand Laval de Québec s'organise, l'École s'y affine, laissant seule l'École de Médecine à ses fortunes diverses. En 1843, un groupe de médecins montréalais s'étaient réunis pour fonder

1. La loi qui créait les Écoles protestantes de l'*Institution Royale* n'eut que de faibles et éphémères résultats. D'après le *Mémorial sur l'Éducation*, ces écoles ne dépassèrent pas le chiffre de 45, en exercice durant une même année.

l'*École de Médecine Canadienne*, approuvée par l'Assemblée législative, deux ans plus tard.

Mgr Bourget avait vu naître avec crainte, pour ses catholiques, l'Université du Collège McGill, où seraient entraînés quelques jeunes gens de sa ville; il voyait naître avec moins d'inquiétude la nouvelle École de Médecine, car, en y corrigeant quelques errements, il pouvait la rendre acceptable à tous les catholiques, en attendant l'université catholique indépendante, son université de Montréal. C'est à cette salutaire influence de l'évêque que rend témoignage le *Mémoire* du docteur d'Odet d'Orsonnens, adressé à Rome pour justifier la conduite de l'évêque et celle des professeurs dans l'affiliation de l'École à l'Université Victoria de Cobourg du Haut-Canada.

L'attitude de Mgr Bourget avait été représentée à Rome comme peu conforme à sa rigide orthodoxie coutumière, et les professeurs, tous catholiques, à l'époque du *Mémoire*, avaient été moins bien notés, puisque les plus fervents d'entre eux se réveilleraient, un malheureux matin, frappés d'excommunication. Le *Mémoire* prouve que Mgr Bourget était vraiment le père de la jeune école de médecine, puisque c'est grâce à ses encouragements et à ses avis que les médecins catholiques étaient parvenus à s'emparer de cette institution et à la transformer. Le *Mémoire* paraîtrait long

dans ce précis. Résumé en quelques lignes, il nous offre ces aperçus :

En 1843, l'idée vint à des médecins de langue anglaise d'une École de médecine avec cours anglais et cours français. L'École n'ayant pas obtenu, plus tard, l'affiliation à Laval de Québec, et ne pouvant elle-même conférer les degrés à ses élèves, recourt à l'Université Victoria de Cobourg, et se nomme depuis l'affiliation: *École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université de Victoria*. Les médecins catholiques devinrent bientôt la forte majorité du personnel enseignant de ladite École. En 1848, ils occupaient toutes les chaires. Heureux de cette transformation, ils reconnaissaient volontiers la devoir à leur évêque.

Malgré ces gains importants de l'École, Monseigneur gémit de l'infériorité relative de sa situation et de certains dangers qui ne sont pas totalement écartés dans ces compromissions nécessaires, et donc il travaille à Montréal, comme à Rome, à la création d'une université catholique. Le *Mémoire* rappelle enfin un fait important: l'École de Médecine, en s'affiliant à l'Université Victoria de Cobourg, avait obtenu des garanties essentielles: elle demeurait sous l'entière dépendance de l'évêque de Montréal pour tout ce qui intéresse la foi et la morale.

Le *Mémoire* ne suffit pas à lever tous les doutes. Après la démission de Mgr Bourget, l'École fut sommée par son successeur de se séparer de Victoria de Cobourg sous peine de refus des sacrements; les professeurs interjetèrent appel au Conseil des évêques, mais sans succès. L'École députa alors l'un des membres de la Faculté à Rome pour justifier la conduite de l'institution montréalaise. Entre temps une dépêche venue de Rome à Montréal contenant ces mots: *Suspende omnia*, signifiait l'abrogation des peines canoniques. L'École finit par devenir la Faculté de Médecine de l'Université Laval de Montréal; elle est aujourd'hui la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal.

Plus ardue et plus compliquée, la question Laval occupa l'opinion des lettrés, et divisa avec éclat, durant vingt ans, Québec et Montréal. Quand Mgr Bourget s'était joint aux évêques du premier Concile provincial (1851), pour réclamer la création d'une université à Québec, il se réservait de demander le même privilège pour sa ville, en temps opportun. Et sans jamais faiblir il tint parole.

Il semblerait inopportun ici d'analyser toutes les démarches et de sonder toutes les intentions dans un débat qui engagea tant de combattants. Québec pensait qu'une université à Montréal nuirait à celle de Québec. Montréal soutenait

qu'une université à Québec n'était pas une raison suffisante pour que Montréal fût sacrifié. Québec prétendait qu'une seule université en pleine vitalité valait mieux que deux universités en agonie perpétuelle. Montréal répliquait par des statistiques: le nombre des étudiants montréalais actuellement à Québec; ceux qui préféreraient étudier à McGill au risque de leur foi; ceux, plus nombreux de jour en jour, du district de Montréal, qui auraient le droit d'étudier chez eux, dans une université à eux; tous ces groupes formaient un total plus élevé à Montréal qu'à Québec.

Ces arguments de part et d'autre n'avaient rien d'offensant. Mais comme toutes les questions où se glisse le sentiment dans le raisonnement s'enveniment vite, les parties en discussion, tout en visant au bien, créaient du malaise par le ton des polémiques. M. Taschereau, recteur de l'université, puis M. Hamel, son successeur, et encore Mgr Taschereau, devenu archevêque de Québec et plus tard cardinal, défendaient sans relâche leur cause à Rome; Mgr Bourget et son ami dévoué des Trois-Rivières, Mgr Laflèche, luttèrent aussi énergiquement. Rome accorda une succursale à Montréal. Mgr Bourget ne vit pas l'université indépendante.

Mais à cette époque, les succursales avaient du bon; le temps travaillait pour elles; et parvenues à majorité, elles jouissaient enfin de

droits égaux à ceux de leur mère. Combinaison, sage expédient, qui adoucissent l'âpreté des contestants en donnant à chacun une victoire partielle.

Trop d'absolu nuit. Rome ne l'ignore pas; et Rome, en 1865, se souvient encore d'un succès diplomatique à base de succursale, remontant à 1821, alors que Montréal reçut son premier évêque. Rome procédait avec une grande prudence; Londres n'eût pas agréé un évêque indépendant, mais un évêque *vicaire* de l'évêque de Québec; un diocèse montréalais encore informe, *succursale* ou *filiale* du diocèse de Québec, serait toléré par Londres et le Gouverneur Général du Canada. Ne rien brusquer reste la sage et lente diplomatie de Rome. Et le succès est complet en 1836: Montréal possède enfin son évêque indépendant dans un diocèse qui n'est plus succursale, et les retards à ce triomphe sont peut-être moins causés par Londres que par Montréal même.

Dans l'affaire du démembrement de Notre-Dame, les paroisses sont d'abord autonomes, puis succursales, puis de nouveau autonomes; d'où marches et contremarches des intéressés, ce qui permettait à Rome de se renseigner pleinement. De même enfin pour la question Laval, de même pour les vicissitudes de l'École de Médecine, Rome concédait ou tolérait des succursales ou des affiliations.

Les Chancelleries de Montréal, de Québec et de Rome sont inondées de mémoires, de contre-mémoires, de requêtes, de contre-requêtes; les congrégations romaines entendent des dépositions pour et contre, instituant des enquêtes et trois délégations apostoliques à Montréal: la première, de Mgr Elzéar Taschereau, archevêque de Québec; la deuxième, de Mgr George Conroy, évêque irlandais; la troisième (1883), de Mgr Henri Smeulders. Enfin, aujourd'hui, il ne reste plus une seule succursale, l'autonomie est égale pour tous, et la sagesse de Rome, qui paraissait de la lenteur, s'affirme pure sagesse. Aujourd'hui, toutes les difficultés sont tranchées; les documents qui s'affrontaient en bataille dorment fraternellement, les uns à côté des autres, dans leurs cercueils de carton, et les catholiques canadiens ont retrouvé le sourire. Tous les combattants d'une époque fertile en tournois d'encriers, se sont pardonné, au ciel et sur la terre, les acrimonies de la polémique.

Car il y eut acrimonie. Les deux prélats de Montréal et de Québec, très pieux et très dignes, furent défendus par des amis qui n'obéirent pas toujours à la discipline des chefs, et ces francs-tireurs utilisèrent parfois la balle dum-dum. Les lettres de Monseigneur et ses notes spirituelles ne laissent pas entrevoir son repentir d'avoir mené de front plusieurs luttes et s'il eut, quelque temps, le dessous dans la mêlée,

le recul des années permet d'affirmer qu'il ne fut jamais inférieur pour le zèle, l'humilité, la charité des procédés. Ses prévisions se sont vérifiées, ses causes ont triomphé; il apparaît champion d'orthodoxie et semeur de bien, comme son beau modèle de Québec, l'illustre Plessis.

Ce grand évêque Plessis tient tête à un pouvoir ombrageux et développe, malgré lui, la hiérarchie catholique: Mgr Bourget, sur une aire moins étendue, soutient les bons combats de la vérité et défend les droits de l'Église contre les attaques du laïcisme. L'affaire de l'Institut Canadien est un exemple de cette lutte entre l'orthodoxie de Mgr Bourget et les idées avancées d'une caste libertaire formée au sein de l'Institut.

Voulant remédier à la paresse intellectuelle qui engourdit la masse, sans littérature, sans orientation, sans goût non plus pour le commerce à l'anglaise, un petit groupe de Montréal appartenant aux professions libérales et à la classe industrielle résolut de fonder l'*Institut Canadien*, nanti de son existence légale en 1844, entré dans un magnifique édifice, dix ans plus tard. A cette époque les catholiques français du Bas-Canada possèdent quelques journaux à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières, mais pour une information plus ample, ils lisent les journaux de France. Et quand

ils ont terminé la lecture de *l'Univers*, ils cherchent parfois avec exagération l'équivalent des situations d'ici avec celles de là-bas: par exemple, la lutte des universitaires guidée par Villemain contre les pères de famille groupés autour de leurs évêques et d'écrivains catholiques comme Lacordaire, Montalembert et Louis Veuillot.

Parmi les Canadiens lettrés qui voyagent en Europe, quelques-uns reviennent avec des idées empruntées à Lamennais et aux encyclopédistes, qu'ils prônent autour d'eux; ils sont opulents à *l'Institut Canadien*. S'il faut en croire l'auteur de *Lafontaine et son Temps*, le grand homme d'État aurait été fort dégoûté de ces amis politiques, qui s'éloignèrent de lui pour fonder à Montréal le parti démocratique dont l'organe est *l'Avenir*, et « l'Institut Canadien, foyer de propagande révolutionnaire et succursale des clubs jacobins de Paris ¹ ».

Que l'Institut vise à accentuer le mouvement intellectuel et le progrès économique des Canadiens-Français pour leur permettre d'améliorer leur position sociale, Mgr Bourget ne peut que se réjouir de l'initiative. Mais comment pourrait-il approuver les idées avancées d'un groupe orgueilleux et agressif, qui domine au moins par l'audace dans l'Institut ?

1. A.-D. DE CELLES, *Lafontaine et son Temps*, p. 159.

Quelques-uns de ces membres ont applaudi aux « immortels principes de 89 ». Pour eux « catholique » signifie : « rétrograde ». L'Église, ennemie du progrès, ne doit plus désormais diriger la jeunesse étudiante. Pour tenir son rang dans la société de 1860, il faut au jeune Canadien moins de catéchisme et plus d'arithmétique. Il est sage d'établir des écoles communes où les enfants seront élevés poliment, proprement et sans préjugés.

Voilà des outrances doctrinales qui n'ont pas échappé à la vigilance alerte de Monseigneur. On ajoute assez clairement que l'évêque de Montréal a trop d'emprise sur la jeunesse et trop *d'influence indue* sur l'opinion; que les prêtres se mêlent trop de politique. Affirmer que certains ecclésiastiques s'occupent trop de politique a couleur de vérité. Accuser Monseigneur d'intransigeance funeste sur les principes, le traiter d'esprit remuant, brouillon, entêté, qui pousse tout aux dernières limites, c'est contredire les faits; c'est injurier sa prudence et sa bonté.

C'est en 1858 que la situation s'aggrave. *Les Mélanges religieux*, revue de l'évêché, puis *le Nouveau Monde*, « journal de Monseigneur », ont pris parti. Mais ces journaux ne sont pas heureux dans la polémique. L'Institut compte beaucoup de jeunes gens instruits qui leur donnent la réplique alerte, frondeuse et iro-

nique. Mgr Bourget connaît alors un cruel embarras. Il lui répugne de frapper directement les personnes; sa manière est celle des doux et des patients. Mais enfin, défenseur par office de l'orthodoxie, il ne peut laisser plus longtemps en péril la foi de ses enfants.

L'Institut sème des doctrines mauvaises, et puise le poison dans sa bibliothèque, devenue le mauvais lieu des livres irrégieux. C'est la bibliothèque que Monseigneur frappera directement. Il s'était inquiété depuis longtemps des livres qui entraient dans ce cabinet de lecture. Quelques membres avaient suggéré qu'un prêtre choisi par Monseigneur pour examiner la bibliothèque l'expurgerait de ses ouvrages dangereux. Cette mission délicate ne put réussir. Du reste, ce contrôle des livres eût exigé plusieurs examinateurs, et des tiraillements inévitables eussent rendu inopérante une mesure odieuse aux membres les plus radicaux.

Ces irréductibles refuseraient tout compromis, pensant déjà, en 1865, ce qu'ils dirent au procès Guibord, en 1870: « Ce livre, mauvais pour vous, n'est pas mauvais pour nous. » « Et puis, la moralité, cela est subjectif. » « Jamais les idées ne sont trop larges. » « Ce qui est mal, c'est qu'il y ait des esprits étroits. »

Dans cette disposition d'âme, malgré un contrôleur diocésain, les membres de l'Institut

les plus avancés continueraient d'y lire Voltaire, que voisaient Eugène Sue, dès le début, et Renan, fraîchement monté sur les rayons.

Le plus sûr était de couper le mal dans sa racine, et Monseigneur, attirant l'attention des membres et du public sur l'annuaire de l'Institut, année 1868, — lequel donne la liste de ses livres, dont quelques-uns sont condamnés par l'Index, — applique la loi générale et enjoint aux membres, avec menace des peines ecclésiastiques, de se séparer d'une institution où l'on garde, pour les lire, des livres condamnés par l'Église.

L'Institut résiste; l'excommunication frappe les insoumis; l'Institut en appelle à Rome du décret, mais sans succès. Alors les plus dociles cessent d'appartenir à l'Institut; au nombre de cent trente, ils fondent l'Institut Canadien-Français: les autres continuent leur adhésion, malgré l'excommunication qui les frappe, causant à l'évêque de nombreux ennuis, parmi lesquels le fameux procès Guibord (dont il sera question plus loin), qui sera leur revanche, avec la publication par le président de l'Institut, du pamphlet non moins fameux: *la Grande Guerre ecclésiastique*.

Il est notoire que, en cette malheureuse affaire, Mgr Bourget ne voulait éteindre ni la lumière ni la saine curiosité de s'instruire; mais il voulait maintenir la saine doctrine, et c'est

au nom de l'orthodoxie qu'il s'était décidé à frapper un membre, pour sauver le corps; un club, pour sauver la communauté religieuse.

Visité par des afflictions très sensibles à son cœur d'évêque, Mgr Bourget n'avait pas épuisé le calice. Il lui restait à boire la lie, et il y eut, en sa seconde moitié d'épiscopat, une aventure Chiniquy.

Charles Chiniquy, né en 1809 à la Rivière-Ouelle, étudia au séminaire de Nicolet, grâce à la générosité du procureur, l'abbé Moïse Brossard, puis au séminaire de Québec, où les uns lui découvrirent beaucoup de qualités, d'autres, des défauts assez considérables. Il fut ordonné prêtre quand ses supérieurs crurent discerner chez lui des qualités en hausse et des défauts en baisse. Vicaire à Beauport et à Kamouraska, apôtre de la tempérance, écouté, admiré, acclamé comme un « rédempteur de la race », c'était fort pour l'extrême sensibilité de cet homme mal défendu contre la fumée de la gloire, plus enivrante que l'intempérance qu'il combattait dans d'éloquents sermons.

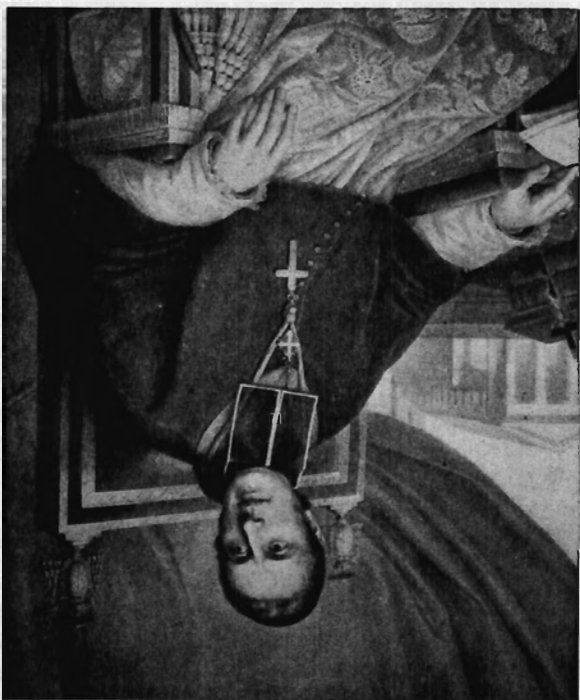
Par un malheur plus grand, ces ivresses glorieuses se compliquaient d'une diminution de prudence et de réserve sacerdotales. Pour une plus grande sécurité, son vieil et paternel ami, M. Brossard, devenu curé de Longueuil, lui conseilla d'entrer chez les Oblats, qui avaient ouvert leur noviciat dans sa paroisse.

Admis en probation, il ne le fut pas aux vœux. Sur l'avis de ses consultants, le P. Guigues, maître des novices, jugea qu'il n'avait pas la solidité de vertu nécessaire aux ministères de l'institut.

Le curé de Longueuil recommanda alors son protégé à Mgr Bourget, ajoutant que son séjour en religion l'avait assagi; qu'il pourrait désormais être utile aux âmes, en particulier dans la cause de la tempérance. Les succès antérieurs de l'orateur missionnaire n'étaient oubliés de personne. Monseigneur pensa avec beaucoup d'autres qu'il ne fallait pas éteindre le zèle; que l'arbre était bon, qui avait produit de bons fruits. Malgré des exagérations de langage et de la vanité, ce prêtre au verbe passionné n'a-t-il pas semé de la vérité et de la bonté dans les âmes?

Mais bientôt recommencent les mêmes misères. Des plaintes parviennent aux oreilles de l'évêque, et l'apôtre de la tempérance ne peut donner sur sa conduite des explications satisfaisantes. L'évêque lui adresse de douces mais fermes remontrances; il le menace de l'interdire s'il ne s'amende. Hélas! il se voit obligé, après quelque temps, de lui enlever sa juridiction. Le missionnaire proteste: « Vous m'avez appelé, moi, Charles Chiniquy, *l'Apôtre de la Tempérance*. » Mais l'évêque répond que des imprudences de conduite peuvent ruiner

MGR DE MAZENOD
Evêque de Marseille
Fondateur de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée



tout l'enthousiasme allumé dans la chaire. Et il n'est pas fâché de le voir prendre la route de Chicago, où l'ont déjà entendu les Canadiens de la ville et de quelques établissements de l'Illinois.

Parti sans *exeat*, l'abbé s'offre à Mgr Vandervelde, évêque de Chicago, qui manque de prêtres et qui obtient de Mgr Bourget des explications nécessaires et l'*exeat*.

C'est alors l'histoire lamentable d'un homme qui s'achemine vers la défection; c'est enfin l'apostasie complète du pasteur et d'une partie du troupeau. En somme, l'histoire de Charles Chiniquy est l'histoire de ses démêlés, et son malheur commence par sa prétention d'avoir, toujours et partout, raison contre tout le monde. L'interdit ne tarde pas à le frapper de nouveau: il en appelle de cette peine ecclésiastique, contre l'évêque, Mgr O'Regan, parce que certaines formalités n'ont pas été observées. Mgr O'Regan est remplacé par Mgr Duggan, et de nouvelles frictions enveniment les griefs du pasteur et de ses quatre cents paroissiens de Sainte-Anne des Illinois.

La défection arrive enfin, éclatante, officielle, sous la protection du drapeau américain, que le pasteur hisse sur son église, au moment où Mgr Duggan en approche pour y lire l'excommunication. Puis viennent les randonnées missionnaires du nouvel évangéliste, le ma-

riage, les livres écrits en mauvais anglais, financés par des associations protestantes. A soixante ans, il revient prêcher dans sa province, contre la foi de son enfance, devant des auditoires peu nombreux, mais qui gardent quelque chose d'une prédication faite d'attaques plutôt que de preuves.

Quelle fut, envers le prêtre apostat, la conduite de Mgr Bourget ? Quelle responsabilité pourrait peser sur lui de la défection du pasteur et du schisme des Illinois ? C'est de Montréal qu'était parti l'auteur du mal ; c'est de Montréal que devait partir le remède. Aussi Monseigneur envoya-t-il vers les « revirés » des prêtres zélés, secondant ainsi la conduite de l'archevêque de Québec. Ces missionnaires réussirent quelques retours ; mais il fallait songer à l'enfance, innocente de cette perversion, et qui méritait d'être sauvegardée au prix de tous les sacrifices. Grâce à deux instituts de son diocèse, il fonda là-bas des maisons d'éducation : les Dames de la Congrégation et les Clercs paroissiaux de Saint-Viateur ouvrirent les couvents canadiens de Chicago, de Kankakee, de Bourbonnais, et le collège Saint-Viateur de Bourbonnais, devenus forcément aujourd'hui des institutions américaines.

Envers le prêtre infidèle, la conduite du bon prélat fut de douceur et de fermeté : l'une et l'autre mises en jeu pour reprendre, relever,

excuser celui qui promettait toujours assez pour être absous, et qui tenait toujours trop peu pour éviter de nouvelles remontrances. Mgr Bourget n'avait négligé aucun effort pour garder dans la droite voie cette volonté indisciplinée. A coup sûr, il ne manqua point de mansuétude. Et pourtant la mesure de fermeté parut excessive à l'abbé Chiniquy. Racontant ses difficultés avec Mgr Bourget et avec beaucoup d'autres, dans un livre de six cents pages, qui est une apologie de sa vie, le pasteur avoue ses colères; il se souvient même d'une entrevue avec l'évêque de Montréal qui eût pu finir en tragédie. Car si lui, Chiniquy, eût été armé, il se sentait assez irrité pour tuer son évêque.

Il s'agit probablement de cette entrevue où l'évêque dut enfin signifier l'interdit qui frappait Chiniquy. Il est admis que l'évêque ne recourut à ce moyen rigoureux qu'après avoir épuisé toutes les industries de sa charité. Et les errements du pasteur en révolte contre son évêque de Chicago causèrent à Monseigneur de Montréal des chagrins qui le conduisaient souvent en larmes au pied de l'autel. Quand il devint évident, après 1858, que le prêtre apostat s'efforçait d'entraîner les Canadiens de Montréal dans sa défection, en prêchant le schisme à la porte de sa cathédrale, Monseigneur dut dénoncer le prédicant et menacer des peines ecclésiastiques les catholiques assez téméraires

pour se permettre des relations avec un ex-communié notoire.

Ces avertissements n'arrêtent pas le conférencier dont les lectures s'étalent dans le journal *Witness*. Monseigneur met de nouveau en garde ses fidèles contre les conférences et contre la rédaction de ce journal, qui affecte une colonne à ses lecteurs de langue française. Par contre, il recommande le *True Witness* aux catholiques désireux d'une information sûre et parfaitement orthodoxe. Enfin deux lettres pastorales paraissent, toutes débordantes de tendresse pour le petit troupeau confié à ses soins par le Maître; elles crient au loup ravageur qui menace le bercail et s'achèvent en une prière à la sainte Vierge pour que la foi des bons ne défaille pas.

Ces lettres ne forment qu'une faible partie de la correspondance échangée entre Monseigneur de Chicago, le pasteur Chiniquy, les Canadiens de Bourbonnais, d'une part, et Monseigneur de Montréal, de l'autre.

Les sociétés bibliques emmenaient vers les catholiques américains et canadiens, des mages convertisseurs, comme le prêtre apostat Gavazzi, qui ameutait la population de New-York contre le nonce Mgr Bedini, et qui provoquait à Québec et à Montréal, par ses conférences, des rixes sanglantes. L'essai de Gavazzi (1853) semble

avoir encouragé la venue du pasteur Chiniquy au Canada après sa défection (1858).

Quand il manifesta l'intention de se fixer à Montréal, Mgr Bourget prémunit son clergé et ses fidèles dans une longue lettre (19 mars 1875). Il donne à ses fidèles de multiples raisons d'éviter d'entendre le prédicant: c'est un apostat; c'est un excommunié; c'est un imposteur. Il s'adresse ensuite directement au nouveau missionnaire: « O prêtre infidèle, qui avez rempli, avec tant d'éclat, la belle mission que vous avaient confiée vos supérieurs, en vous déléguant pour prêcher la tempérance; et qui, en vous montrant si zélé à répandre dans nos villes et nos campagnes cette admirable société, aviez conquis l'admiration de vos compatriotes et mérité la reconnaissance de tant de familles vertueuses, au sein desquelles, avec la tempérance, régnaient le bonheur et la paix, comment avez-vous pu oublier les bénédictions dont vous étiez comblé, dans ces plus beaux jours de votre vie où vous passiez pour un homme de Dieu; et pourquoi cherchez-vous aujourd'hui à rendre ces familles malheureuses... ? »

Le vieil évêque mourut sans avoir la consolation de recevoir le prodigue. Le pasteur Chiniquy survécut à Mgr Bourget et à Mgr Fabre; à sa mort, survenue en 1899, il refusa avec une froide courtoisie les secours de la religion que lui offrait Mgr Bruchési.

Voilà l'aventure Chiniquy. Elle ne saurait déparer l'épiscopat de Mgr Bourget puisque la rupture fut commencée et consommée ailleurs, pour des motifs que Dieu seul a démêlés. Du reste, le pasteur Chiniquy n'attribue point cette défection à trop de faiblesse chez Mgr Bourget, à trop de sévérité chez les évêques de Chicago; il déclare imputable à lui seul sa propre « conversion ». Dans un tableau en raccourci de l'Église canadienne, cette défection appuie les rayons de son ombre; elle met en une lumière plus vive la miséricorde de Mgr Bourget, au contraste d'un malheur qui fut un grave scandale pour les fidèles; elle montre enfin comment l'âme d'un saint sait affronter les grandes douleurs.

CHAPITRE NEUVIÈME

De la Confédération à la retraite de Mgr Bourget

(1867-1876)

Attitude réservée de Mgr Bourget en face de la nouvelle constitution. — Il approuve un Programme catholique sur les questions politico-religieuses. — Orages soulevés contre le Programme. — Vues surnaturelles de Mgr Bourget. — L'affaire Guibord. — Les zouaves pontificaux. — Mgr Bourget animateur du mouvement volontaire. — Il se rend à Rome pour le Concile du Vatican. — Jubilé sacerdotal de Mgr Bourget. — Bénédiction de la première pierre de la nouvelle cathédrale. — Mgr Bourget établit à Montréal un Carmel, un Précieux-Sang, le Tiers-Ordre de saint François et le Culte perpétuel de saint Joseph. — Mgr Bourget offre sa démission, qui est acceptée. — Il se retire à l'hospice du Sacré-Cœur, rue Mansfield.

L'ŒUVRE de Sir John Macdonald et de Sir Georges-Étienne Cartier: la Confédération, issue d'une longue suite de délibérations où ces deux hommes tinrent le premier rôle au pays et devant le roi d'Angleterre, fut enfin acceptée de tous et ratifiée par la Couronne en 1867. Elle incorporait la constitution anglaise dans le nouveau *Dominion* et donnait aux provinces confédérées une situation ana-

logue à celle des États de la république voisine. Cette confédération n'est donc pas une *Union législative* avec un pouvoir central très indépendant dans son action et qui n'accorderait aux provinces que les privilèges ordinaires des municipalités. C'est une vraie confédération de provinces dûment représentées au parlement central et jouissant d'une parfaite autonomie avec pouvoir législatif local. Tous les droits acquis des minorités sont reconnus par la nouvelle constitution. Bien plus, le Parlement central, tenu de respecter les parlements locaux dans la passation des lois scolaires, devra intervenir si la législature provinciale maltraite la minorité. Le Parlement d'Ottawa a donc le droit de veto et de désaveu dans les cas d'abus.

De vrai, le pouvoir central ne sut pas tenir ferme au droit d'intervention quand furent abolies les écoles catholiques du Nouveau-Brunswick (1871), celles du Manitoba (1890), celles de la Saskatchewan (1905). Il y eut alors, dans notre histoire politique, trois réalisations de la fable du *Loup et l'Agneau*. Le projet de confédération reçut l'assentiment du plus grand nombre, parce que les avantages matériels leur paraissaient considérables; l'assentiment de plusieurs catholiques qui crurent y trouver des garanties suffisantes pour les droits des minorités. Parmi le clergé, les uns,

avec un peu d'appréhension et d'hésitation, adhérèrent au projet; ils étaient surtout de la province de Québec; les autres, avec enthousiasme, et parmi eux il y avait des évêques comme Mgr Connolly, d'Halifax, et Mgr Mullock, de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Mgr Bourget garda jusqu'à la fin de sa vie une attitude réservée vis-à-vis du nouvel état de choses, et Cartier, en réponse au plan de la confédération qu'il adressa à l'évêque de Montréal, ne put obtenir qu'une lettre de remerciement correcte et anodine. Enfin, devant le fait accompli, l'épiscopat de la province de Québec encourage les fidèles à l'accepter parce que c'est l'autorité de Dieu qui s'y manifeste, et aussi parce que des hommes sages représentent le peuple canadien dans le Parlement. Nos évêques craignent encore un mouvement annexionniste avec les États-Unis, et la confédération des provinces canadiennes leur paraît un obstacle à ce péril.

La suite de notre histoire parlementaire devait prouver combien l'optimisme universel s'écroulerait devant les faits brutaux. En 1866, les droits essentiels parurent suffisamment garantis à la minorité catholique — notamment les lois scolaires et les lois sur le mariage — pour que les évêques acceptassent d'assez bon gré l'*Acte de l'Amérique britannique du Nord*. Les archives de l'archevêché nous

offrent la pensée de Mgr Bourget, laquelle est réservée et très apostolique.

Les citoyens de Montréal préparaient, en juin 1867, la première fête de la Confédération, et tous les Montréalais étaient invités à pa-voiser et à illuminer. Monseigneur, en visite pastorale à Saint-Isidore, apprend par les jour-naux le programme de la fête et il écrit à son secrétaire, le 20 juin: « Après avoir lu dans *la Minerve* du 17 courant l'article intitulé *Fête de la Confédération*, je me détermine à ne plus conseiller l'illumination de la Saint-Pierre et à borner les honneurs à rendre à nos saints apôtres aux offices qui se feront dans l'intérieur des églises. Je vous charge en conséquence d'en donner avis aux institutions qui ont été invitées à le faire, en leur disant sans autre préambule, qu'il ne se fera rien de nouveau le jour de la Saint-Pierre pour célébrer le dix-huitième anniversaire séculaire de son glo-rieux martyre, si ce n'est un redoublement de foi et de piété au fond des âmes et dans l'in-térieur des églises. Nous allons commencer tout à l'heure notre neuvaine. J'espère que les bonnes prières qui vont se faire dans tout le diocèse feront plus de bien à la Confédéra-tion que le plus beau mandement. Du moins personne ne pourra s'en fâcher. »

La dernière ligne dénote un souci de pru-dente charité. Monseigneur sait combien les

politiciens abuseraient de sa parole pour ou contre, et combien ils seraient prompts à compromettre leur évêque.

Monseigneur envisage la nouvelle situation comme un fait providentiel dont il faudra tirer le meilleur parti possible pour la religion. Au Parlement il espère voir le petit groupe catholique imposer la reconnaissance de ses droits. En 1861, les catholiques sont au nombre de 1,465,969, sur une population totale de 3,282,706. Ils pourront en 1867 envoyer au Parlement un tiers de ses représentants, et Monseigneur ne manquera jamais l'occasion de rappeler leurs devoirs à ses ouailles. Son attitude soulèvera quelquefois la colère du groupe orangiste, mais il s'y attend et il sait que la ténacité vaut mieux que la violence.

A une interpellation du chef libéral Dorion, le gouvernement Macdonald répond par Hector Langevin, que, « en matière de mariage la juridiction principale est conférée aux législatures provinciales, et si le parlement fédéral a pouvoir de se prononcer quelquefois sur la validité du mariage, il appartient aux seules provinces de déterminer les conditions de cette validité ». C'est obtenir beaucoup d'une Chambre où siègent un Brown, l'ennemi juré des catholiques, qui aurait trouvé bon de jeter les Canadiens-Français à la mer, et un McNab, l'âme des émeutiers de 1848.

Ces décisions modérées d'un parlement aux deux tiers protestant rassurent l'épiscopat. Toutefois, il y a des éléments extrémistes qui n'ont pas oublié la devise orangiste: *No French domination, no popery!* Avec mauvaise humeur ils appellent *concessions et privilèges* les lois de justice votées pour les droits religieux de la minorité, et, dans la rédaction des projets de loi catholiques, ils devinent toujours la main cachée des évêques.

Ils ne se trompaient guère en attribuant beaucoup de crédit à la « hiérarchie » dans ces luttes constitutionnelles, qui aboutirent à la reconnaissance légale de nos droits scolaires. Mgr Bourget ne se fût pas risqué à dire, comme Mgr Laflèche: « Nous appartenons par principe au parti conservateur »; il n'était ni bleu ni rouge, mais il voulait obtenir, des catholiques des deux partis, l'appui en Chambre que leur foi exige. Quand les catholiques du Nouveau-Brunswick furent brutalement privés de leurs écoles (1871), les évêques, — Mgr Bourget en évidence, — réclamèrent vaillamment, sans trouver chez les politiciens un courage égal au leur¹. Déjà en 1866, Mgr Bourget avait adressé, conjointement avec ses frères dans l'épiscopat, une supplique au Gouverneur

¹ M. Honoré Mercier eut le courage de revendiquer les droits des catholiques du Nouveau-Brunswick au Parlement d'Ottawa, en 1873. Il obtint, plus tard, un règlement de la question des Biens des Jésuites.

Général en faveur des catholiques du Haut-Canada, et il semble bien que l'évêque de Montréal contribua beaucoup à rendre publique cette lettre¹, afin de secouer les décisions paresseuses de la Chambre.

Une lettre à Mgr Baillargeon, du 5 août 1866, l'indiquerait assez. Mgr Bourget y dit : « Ne serait-il pas expédient de publier notre lettre au Gouverneur en conseil, afin que tout le pays sache que nous avons donné à nos frères du Haut-Canada, dont on foule aux pieds les droits sacrés, le juste appui qu'ils ont droit d'attendre de nous² ? »

Si Mgr Bourget entend se tenir à l'écart de la politique, il ne peut se désintéresser des questions politico-religieuses : celles du mariage et des écoles catholiques, en particulier. En d'autres termes, il a le droit — et pourquoi pas le devoir, à titre d'évêque, — de tracer aux députés catholiques un programme catholique. C'est ce qui advint, au scandale de beaucoup de politiciens rouges et bleus.

Depuis 1840, en ses mandements, Monseigneur traite des élections; il déplore les désordres qu'elles entraînent par la corruption du suffrage, l'intempérance, les excès de langage et les rixes. L'évêque de Montréal y indique aussi les écueils, les préventifs et les

1. Citée par l'abbé L. Groulx, *la Confédération canadienne*, p. 169.

2. Archives de l'archevêché de Montréal.

remèdes au mal. Jusque-là, on ne peut lui en vouloir plus qu'à l'homme courageux qui assainit l'atmosphère d'une salle. Mais si Monseigneur s'avisait de pénétrer dans la salle de votation et de dire à l'électeur comment voter, lui saurait-on gré de cette intrusion ? Le problème délicat allait se poser et susciter des colères.

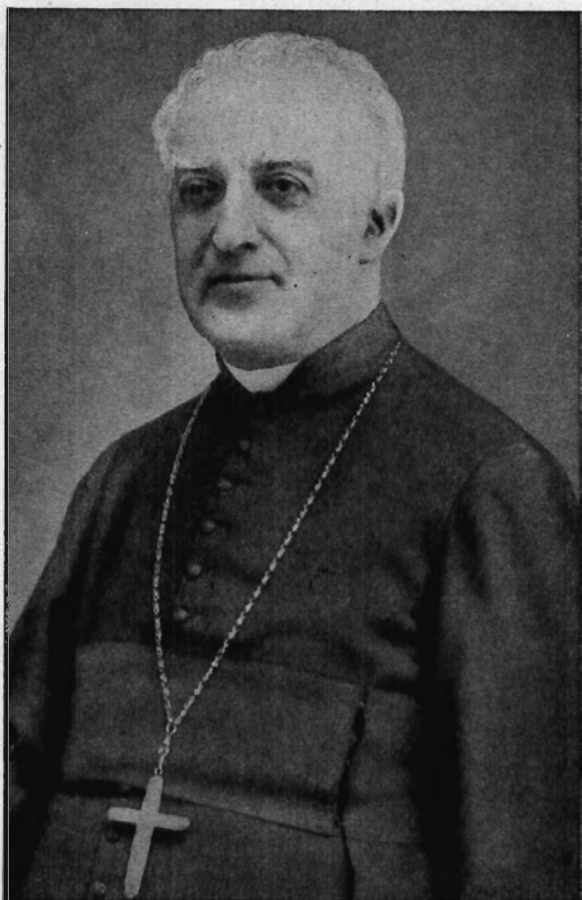
Un jour, les lecteurs pouvaient lire dans le *Journal des Trois-Rivières*, organe de Mgr Lafèche, et dans le *Nouveau-Monde*, organe de l'évêché de Montréal, la publication d'un *Programme catholique* dont le sens général était : « L'adhésion pleine et entière aux doctrines catholiques romaines, en religion, en politique et en économie sociale, doit être la première et la principale qualification que les électeurs catholiques devront exiger du candidat catholique. C'est le critérium le plus sûr qui devra leur servir à juger les hommes et les choses. »

En cette assertion, rien que de parfaitement conforme à la morale catholique. Mais l'orthodoxie et l'opportunité de se montrer orthodoxe peuvent amener des conclusions trop précises au gré de quelques-uns : par exemple, si l'on trace à l'électeur les règles qui président au choix des candidats. Or, le *Programme* allait jusque-là.

Dans le *Programme*, les libéraux voyaient leur parti réprouvé en regard du parti conser-

vateur, parti élu. Certes les libéraux radicaux du journal *l'Avenir* et quelques survivants impénitents de l'Institut Canadien méritaient la défiance de l'électeur catholique, mais ils n'étaient pas, à eux seuls, le parti libéral, et l'archevêque de Québec, l'évêque de Rimouski et celui de Saint-Hyacinthe pensèrent que de bons catholiques avaient le droit de voter pour le parti libéral. Ils s'abstinrent donc de recommander le *Programme* dans leurs diocèses.

Mais le parti conservateur lui-même dans son ensemble ne fut pas davantage satisfait de cette élite que le *Programme* voulait créer; et donc dans le parti conservateur, il y avait les élus que Chapleau aurait, dit-on, ironiquement baptisés: « les Mgr Bourget », et les réprouvés, parmi lesquels les devins de la politique distinguaient nettement Sir Georges-Étienne Cartier lui-même, chef du parti fédéral conservateur dans le Québec, soupçonné de gallicanisme dans l'affaire du *Démembrement* de Notre-Dame, et d'anglomanje autant que d'irréligion dans l'affaire des écoles du Nouveau-Brunswick. Comme les libéraux se plaignaient de la crédulité de l'évêque de Montréal, surpris, disaient-ils, dans un guet-apens où des politiciens se couvraient du manteau de l'évêque pour capter le vote populaire, de même, aussi, le groupe conservateur fidèle à Cartier se plaignait de la division que le *Programme* semait



MGR. ÉDOUARD-CHARLES FABRE
Troisième évêque de Montréal

dans le parti, au point de l'affaiblir considérablement et de le tuer avant longtemps.

Mgr Bourget, inébranlable en sa résolution prise dans la prière, ne cessa jusqu'à sa démission (1876) de stimuler les *Programmistes* à la lutte pour les droits intégraux de l'Église, sachant bien que, dans un pays à majorité parlementaire protestante, il fallait sans cesse veiller et sans cesse demander hardiment. Mais il y a la manière, pensaient Cartier à Ottawa, Chauveau à Québec, et peut-être aussi les évêques de Québec, de Rimouski et de Saint-Hyacinthe. « Ne faites pas de tapage dans les journaux, répétait Cartier, je vous donnerai ce qui est possible. » Et autour d'une table où les évêques causent avec les ministres de Québec, on obtiendra plus peut-être pour l'amendement du code civil que par des articles de quotidiens.

Quelle manière est la meilleure en 1870 ? Évidemment celle qui, ne sacrifiant rien des principes religieux, obtient le maximum de résultats par les procédés de la plus exquise charité. En ces difficultés, il faut laisser à Dieu de juger quelle manière imita le mieux sa divine manière, dans un juste tempérament de force et de suavité.

Ce qui restera de ces incidents du *Programme catholique* aux yeux des historiens catholiques du Canada, c'est la parfaite ortho-

doxie de Mgr Bourget. Ils auront le droit de douter de l'opportunité de certains détails; ils devront confesser que le zèle n'a jamais tort dans l'intention; ils trouveront même que le zèle de Mgr Bourget a obtenu, par le *Programme*, de bons effets pour maintenir les politiciens dans la crainte salutaire de l'électorat catholique mieux éclairé; que le *Programme* n'a pas amené les représailles d'un *Programme protestant*, — ce que l'on craignait en haut lieu; que Mgr Bourget ne fut ni libéral ni conservateur, mais évêque catholique et apostolique, dédaigneux de l'opinion mondaine, préoccupé du seul jugement de Dieu et de sa charge d'âmes; qu'il valait mieux, enfin, mécontenter le pouvoir que de se plier aux courbettes des pays concordataires.

De la bonne foi de Monseigneur de Montréal nul ne douta jamais, et lui-même ne trouve rien à se reprocher quand il examine sa conduite dans ces questions politico-religieuses des dix dernières années de son épiscopat actif (1867-1876). Il n'ignore pas la mauvaise humeur que son intransigeance nécessaire assai-sonne, et il s'en ouvre à son compagnon de lutte, Mgr Laflèche, des Trois-Rivières: « On a contre moi de forts préjugés dans la haute région gouvernementale », écrit-il; mais il est prêt à se sacrifier si le salut de tous l'exige. Volontiers il répète après saint Grégoire de

Nazianze le mot de l'Écriture: « Si cette tempête a été soulevée à cause de moi, jetez-moi à la mer, pour que vous cessiez d'être en péril à cause de moi ¹. »

Pour comprendre le suprême motif qui le guide en ses interventions, il faut se reporter à l'admirable directive de saint Paul à Timothée, évêque d'Éphèse, et chargé de la surveillance des Églises de l'Asie Mineure, — directive que l'évêque de Montréal s'est appliquée à lui-même comme un stimulant du devoir: « Je t'adjure devant Dieu et le Christ Jésus, qui doit juger les vivants et les morts, et par son apparition et son règne, prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, menace, exhorte, avec une entière patience et toujours en instruisant. Car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine; mais, ils se donneront une foule de docteurs, suivant leurs convoitises et avides de ce qui peut chatouiller leurs oreilles; ils les fermeront à la vérité pour les ouvrir à des fables. Mais toi, sois circonspect en toutes choses, endure la souffrance, fais l'œuvre d'un prédicateur de l'Évangile, sois tout entier à ton ministère ². »

Les vues surnaturelles de Mgr Bourget édifièrent les âmes droites. Elles irritaient les

1. Jonas, i. 12.

2. *1^{re} Tim.*, iv, 1-5.

autres âmes. Dieu d'abord et Dieu toujours servi, l'évêque de Montréal, suivant en cela le conseil de l'Apôtre, ne faisait jamais acception des personnes, et cette attitude sagement indépendante en face des puissants du jour lui attirait d'un bon paroissien de Notre-Dame cet éloge au sens profond: « Monseigneur n'a pas d'amis. »

Avec leurs mentalités irréductibles, ni Monseigneur ni ses adversaires laïcistes ne céderaient un pouce de leurs positions; on le vit bien dans le célèbre procès Guibord.

L'imprimeur Joseph Guibord, l'un des insoumis de l'Institut Canadien, mourait subitement le 19 novembre 1869. M. Rousselot, curé de Notre-Dame, refusa de lui donner la sépulture ecclésiastique. A un excommunié, il ne pouvait permettre l'enterrement que dans le « cimetière des enfants morts sans baptême ». Cette exclusion est considérée, à juste titre, comme infamante. Les membres de l'Institut ne laissèrent pas passer cette aubaine pour la revanche; ils excitèrent la veuve de Guibord à forcer le curé de Notre-Dame, par les tribunaux civils, de donner, lui Curé, en sa qualité d'officier civil, une sépulture civile — mais civile seulement — dans la partie du cimetière réservée aux catholiques.

Le juge Charles Mondelet présida le procès, plaidé par Doutré et Laflamme pour la deman-

deresse, dame Henriette Brown, veuve de Joseph Guibord; par Jetté, Trudel et Cassidy pour le défendeur, messire Victor Rousselot, curé de Notre-Dame, et les marguilliers de l'Œuvre et Fabrique de la paroisse de Montréal. Ce fut le procès le plus retentissant depuis la conquête. Ce qu'il causa d'ennuis et de chagrin au vénérable évêque, Dieu seul et lui l'ont connu. Les pièces de ce procès, rassemblées en un volume étayé d'une introduction du journaliste Oscar Dunn, témoignent de la violence de certaines paroles et du souci des demandeurs: atteindre, par-dessus la Fabrique de Notre-Dame, l'évêque de Montréal, et lui faire son procès, en représailles des censures lancées contre l'Institut Canadien.

Un affidavit du curé de Notre-Dame, produit en cour, se lit comme suit: « Le même jour, Mme Guibord vint au parloir du Séminaire, et là, je lui demandai s'il était vrai qu'elle ne voulait pas le procès que l'on me faisait. Voici ce qu'elle me répondit: « Non, « Monsieur, je ne veux pas qu'on vous fasse « de procès, ni à vous, ni à l'évêché; je l'ai « déclaré aux messieurs qui m'ont menée malgré « moi à la cour. Je leur ai dit et répété plusieurs fois que je ne voulais pas qu'on fît « de procès, ni au Séminaire, ni à l'évêché. » Je lui demandai alors si elle n'avait pas signé une procuration qui autorisait quelques-uns

des messieurs de l'Institut à nous poursuivre. « Non, Monsieur, répondit-elle, je n'ai rien « signé; seulement ils m'ont menée devant un « juge, et je ne sais pas pourquoi j'y allais, « ni ce que j'y ai dit. »

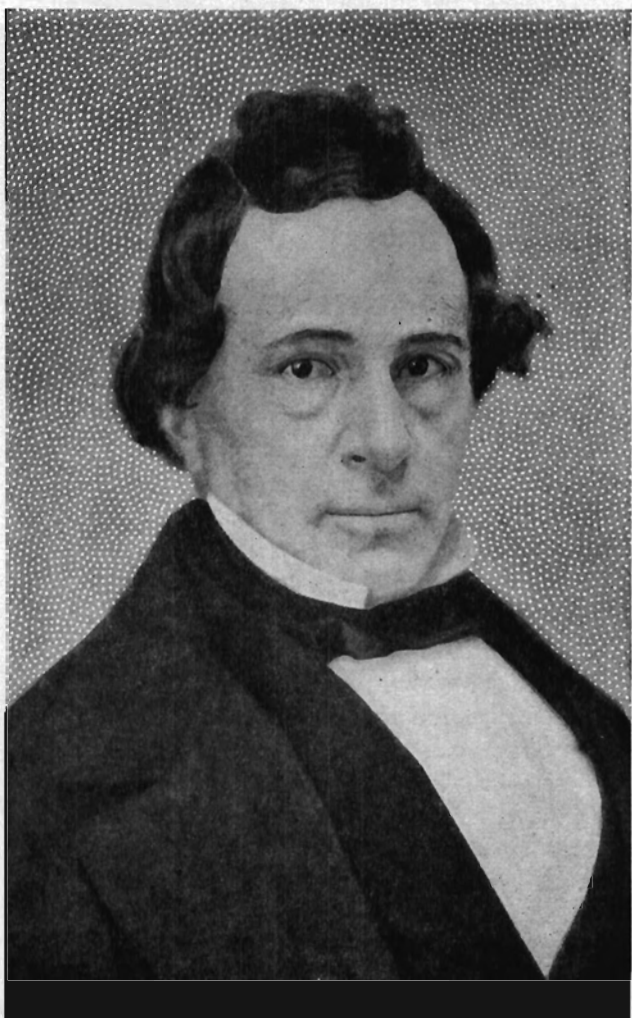
En dépit de l'affidavit, le procès continua et reprit en trois appels. Résumées aux étapes essentielles, les procédures aboutirent aux résultats suivants:

Le 2 mai 1870, la Cour Supérieure (Mondelet, juge) ordonne aux défendeurs de donner aux restes de Guibord, dans le cimetière de la Côte-des-Neiges, « la sépulture accordée aux restes de tout paroissien qui, comme lui, meurt en possession de son état de catholique romain ». Le 10 septembre 1870, la Cour de Révision (Berthelot, MacKay et Torrance) renverse la décision du tribunal de première instance, réserve au curé le droit d'indiquer l'endroit du cimetière où seront inhumés les catholiques et dénie aux cours civiles juridiction pour connaître du refus, par un curé, de la sépulture ecclésiastique. Le 7 septembre 1871, la Cour d'Appel (Duval, juge en chef, Caron, Badgeley, Drummond et Monk) confirme le jugement de la Cour de Révision. Le 21 novembre 1874, le Conseil Privé de Londres renverse les jugements de la Cour de Révision et de la Cour d'Appel, rétablit le jugement de la Cour Supérieure et décide que les curés et les marguilliers sont propriétaires du cimetière

paroissial, sujet au droit du paroissien d'y être enterré.

Malgré l'indignation des catholiques, de par la loi, le corps de Guibord fut donc enterré dans le cimetière. Le scandale était grand. Les fidèles se demandaient comment cette paroisse des morts resterait sainte après l'entrée par violence d'un excommunié. Monseigneur s'empressa de rassurer l'opinion. Dans une pastorale qui suivit de près l'invasion du cimetière par le cercueil escorté de soldats, il déclara que la portion de terrain occupée par le défunt Guibord avait été exécrée préalablement à la sépulture, et donc que la tombe dudit Guibord était déposée dans une enclave du cimetière, cette enclave ne faisant pas partie du cimetière catholique.

On a raison de croire que Monseigneur donna à temps ces explications apaisantes aux spectateurs massés aux abords du cimetière, car parmi eux des hommes courageux étaient prêts à la violence contre la violence. Monseigneur, tout en louant leur zèle, ne pouvait approuver qu'il se déployât de cette façon; il prévoyait des conséquences pires que le mal que l'on voulait empêcher. Le sang aurait coulé dans le lieu béni et la mêlée se serait terminée au détriment des catholiques irlandais et canadiens-français: car que pouvaient



M. OLIVIER BERTHELET

Bienfaiteur de beaucoup d'œuvres diocésaines, au temps de Mgr Bourget.

les poings et les bâtons contre les fusils et les baïonnettes ?

De ces événements attristants, l'évêque tire enfin des conclusions de haute portée surnaturelle sur les fins dernières. Il invite les curés à ériger des stations du chemin de la croix dans leurs cimetières, les fidèles à les parcourir; en somme, l'horreur inspirée à tous par la sépulture de l'excommunié se tempère et cède au respect que l'évêque inspire pour la cité des morts.

Monseigneur n'avait pas été assigné en cour. Mais des prêtres de l'évêché, interrogés longuement et captieusement par Doutré et Laflamme, étaient mis en demeure de prouver que Guibord n'avait pas fait ses Pâques: que certains livres de l'Institut méritaient censure, contre le sentiment d'hommes intègres et savants qui les trouvaient inoffensifs. En somme, c'est Monseigneur que l'on malmenait dans ses représentants. Il pouvait se remettre de ce petit martyre à coups d'arguments et d'arguties; il pourrait encore, pour un plus grand bien définitif, s'abstenir de critiquer directement la décision des Lords; il ne put s'empêcher de déplorer publiquement, dans un mandement, les malaises que le Conseil Privé susciterait entre concitoyens de race et de croyance diverses. Il y affirmait les droits imprescriptibles de l'Église, qu'il lui était impossible de sacrifier.

Pour des motifs de haute prudence, il avait déconseillé la violence aux catholiques; mais il recommandait aux prières des fidèles les conséquences de ce scandale, pour que Dieu daignât amender une situation empirée par des hommes.

Le gallicanisme vivait encore: après Lafontaine, qui avait conduit devant les tribunaux la cause d'un curé contre l'évêque de Montréal; après Cartier, qui déterrait de vieux principes gallicans dans la cause de Notre-Dame contre l'évêque, Mgr Bourget n'était pas surpris de voir la troupe forcer le cimetière catholique, de par sentence des Lords, interprétant des précédents gallicans de l'ancien régime français, résumés pour eux par deux avocats éminents. Mais ce qui était bien mort et enterré désormais, c'était le bon renom de l'Institut Canadien.

Pour marquer son contraste avec les gallicans du pays, Mgr Bourget se proclamait *romaniste* irréductible. Et c'était vérité: sa pensée était rivée sur Rome et le Saint-Père. Quand ses voyages *ad limina* le conduisaient au centre de la chrétienté, sa joie était celle d'un petit enfant qui va retrouver son père. Ses séjours à Rome lui valaient un profit inestimable. C'étaient comme des cures d'altitude qui doubleraient son énergie pour le travail. Pour tous, il était évident qu'il entourait le Saint-Père

d'un culte de vénération; mais jamais on n'entendit accents plus chaleureux et plus tendres que dans ces mandements où il peint le Pontife dépossédé de son territoire. Jamais on ne vit entreprendre plus allègrement des démarches aussi pénibles que celles de lever dans une province pauvre des détachements de zouaves pontificaux en 1868, lors de l'invasion des États pontificaux par Victor-Emmanuel, roi du Piémont.

La difficulté ne fut pas de déchaîner l'enthousiasme. Monseigneur avait tellement exalté la cause pontificale depuis cinquante ans que tous les cœurs étaient gagnés. Et non seulement les volontaires, mais les pauvres, les malades, les vieillards, les petits enfants étaient invités par l'évêque à une croisade de prières et d'aumônes. Les petits enfants sacrifieront leurs étrennes du Nouvel An et leurs prix de fin d'année pour aider, par le secours équivalent en argent, le Père commun qui souffre là-bas.

Monseigneur commençait une des plus glorieuses entreprises de son épiscopat, et l'artiste de son monument a placé en relief cette belle scène de son histoire. Rude difficulté que celle d'équiper ces volontaires pour un voyage de trois mille milles. Les jeunes gens généreux ne manquent pas; le nerf de la guerre et l'appui des pouvoirs publics correspondront-ils à l'enthousiasme religieux? A coup sûr Monseigneur ne

peut compter sur un octroi du Parlement fédéral, en majorité protestant, et que les Loges affoleraient au cri de *No popery!* Serait-il même prudent de presser le Parlement provincial, en majorité catholique, mais dont la minorité protestante pourrait demander de quel droit des soldats canadiens sont enrôlés contre un souverain qui n'est pas en guerre avec le Canada ? Monseigneur ne s'appuiera donc que sur le dévouement de ses enfants; les jeunes offriront leur vie, les autres donneront des aumônes et fourniront des vêtements; les enfants et les communautés religieuses se liguèrent pour une croisade de prières.

Tout en demeurant l'animateur du volontariat dans le sud de la province, Monseigneur croit opportun de s'effacer, et, sur son conseil, un comité de laïques est formé. Le 19 décembre 1867, il se réunit dans les salles de l'Institut Canadien-Français. On y remarque les meilleurs citoyens de la ville: J.-L. Larocque, Olivier Berthelet, Louis Beaudry, Alfred Larocque, Narcisse Valois, le docteur Trudel, Edmund Barnard, E. Lefébure de Bellefeuille, F.-X. Saint-Charles, Sévère Picard. Les membres du comité prient Monseigneur et messieurs les curés de bénir leurs efforts, et de prêcher la bonne croisade pendant qu'eux, laïques, ils verront au matériel de l'enrôlement.

Dans une brochure distribuée à ses curés, Monseigneur écrit: « Il n'y a pas de temps à perdre, si nous voulons que le secours arrive... Vous reviendrez souvent et fortement sur l'indécence qu'il y aurait pour les enfants de l'Église à se livrer aux divertissements du carnaval pendant que le Père commun est dans le deuil. » Aux lignes suivantes se reconnaît l'homme des détails: « Avec les économies que vous ferez faire par là à vos paroissiens, il ne sera pas difficile de les amener à payer, chacun, un trente sous; de manière qu'une paroisse de seize cents âmes, par exemple, aurait à déposer dans la caisse pontificale, quatre cents piastres, c'est-à-dire autant qu'il en faudrait pour faire les frais d'un soldat, qu'il ne serait pas difficile de trouver dans la paroisse même. Si c'était le cas, il pourrait être invité à faire, lui-même, la quête à l'église. Pour fournir à tous le moyen de donner sa contribution, il faudrait faire quêter aux messes basses et inviter ceux qui ne peuvent venir, les jours fixés pour la quête, à vous envoyer leur souscription. »

Déjà la ville de Québec avait offert un bon nombre de volontaires. Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe l'imitent au prorata de leur population et de leurs ressources. Sous l'inspiration de Monseigneur de Montréal, le mouvement volontaire s'étend vite dans le sud de la province: quatre détachements y sont levés. Le comité

d'enrôlement constate même que l'offre de servir dépasse de beaucoup les moyens d'équiper et de maintenir. Aussi se voit-il forcé de refuser de beaux dévouements. En tout, le Canada catholique enverra sept détachements. Le diocèse de Montréal fournit la moitié des hommes et la moitié des subsides.

L'enthousiasme est à son comble quand les premiers contingents convergent au Gesù de Montréal pour une retraite, en suivant leurs drapeaux où flambe la devise: « Aime Dieu et va ton chemin. » Monseigneur les communique lui-même. Ils sont fêtés au collège Sainte-Marie; des manifestations plus solennelles ont lieu à Notre-Dame, dont le vaste vaisseau peut contenir quinze mille personnes.

Les zouaves et les assistants y entendirent une éloquente allocution de Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, qui est restée dans l'histoire. Le premier contingent s'embarque à New-York au printemps de 1868. Plus impatients de partir, l'avocat Prendergast et les étudiants Gédéon Désilets et Gaspard Hainault vendent leurs livres et quelques habits pour payer leur traversée, et s'embarquent à Portland, le 19 décembre 1867. Bénis, exhortés par leur évêque, tous ces jeunes gens s'en vont gaiement au-devant du sacrifice.

Un journal de New-York écrit des zouaves Canadiens qui défilent dans la ville: « Les règle-

ments qui gouvernent les membres de ce corps sont en quelque sorte particuliers et nouveaux. Partout ailleurs dans le choix des soldats, on ne regarde guère au caractère moral des recrues. La dissolution et le vice, dans ses formes les plus hideuses et les plus révoltantes, peuvent obtenir admission dans n'importe quelle organisation militaire, pourvu que la santé physique et le développement musculaire des recrues soient possibles. Mais, pour se procurer une place dans les rangs des zouaves du Pape, la règle a été changée, et personne, à moins qu'il ne produise une excellente recommandation, quant au caractère et à la réputation, par le curé de la paroisse où il réside, ne peut être reçu dans ce corps. »

Mgr Bourget, animateur du recrutement, n'a pas négligé une seule démarche utile. Il a suscité, il maintient la générosité des jeunes gens; il s'est assuré d'un secours financier suffisant des riches et même des pauvres. S'occupant de tout, d'agrafes et de boutons, il demande le concours des religieuses; elles sont priées de confectionner les uniformes militaires. Il leur envoie d'avance son merci pittoresque: « Vous seriez heureuses d'apprendre que, sous ces habits, ils ont vaillamment combattu pour le triomphe de la foi... Dans ce cas, vous aimeriez à imiter une glorieuse vierge, sainte Praxède, qui est représentée, dans une église

à Rome, tordant de ses mains pures et innocentes, les habits des martyrs qu'elle avait encouragés à la mort, pour en faire couler le sang dans un puits qui se voit encore. »

L'ouverture du Concile du Vatican, en 1870, allait permettre à Monseigneur de Montréal de revoir ses zouaves. Une double fête l'attendait à Rome; le dogme de l'infailibilité serait proclamé, et il pourrait, malgré beaucoup de travail, accueillir ses enfants, les visiter aux hôpitaux et leur donner l'appui moral de sa prière et de ses conseils. Il écrit à Montréal qu'il est « assiégé d'affaires et d'embarras », et pourtant pas un Canadien ne découvre autre chose que sa joie paternelle, dans ses fréquents accueils. Un bout de lettre montre la saine popularité de l'évêque au milieu des volontaires. Le caporal Garceau, des Trois-Rivières, plus tard jésuite, raconte l'arrivée de Monseigneur à Civita-Vecchia où se portent à sa rencontre quelques zouaves avec leurs aumôniers, les abbés Moreau et Lussier :

« Dès six heures du matin, nous étions debout, et, l'œil au guet, nous interrogeons l'horizon. Vers sept heures, nous aperçûmes une légère fumée qui perçait dans le lointain; bientôt nous distinguâmes la mâtûre, puis la forme du bâtiment. Il n'y avait plus à douter, c'était lui... A huit heures, le bateau jetait l'ancre dans le port et nous, montés dans des

chaloupes, nous courrions à l'abordage. Nous aperçûmes sur le navire des chapeaux qui s'agitaient; c'était bon signe: on nous reconnaissait. Quelques minutes plus tard nous étions près du *Jean-Mathieu* qui, en un instant, était pris d'assaut. Vous dire avec quel bonheur Monseigneur de Montréal nous bénissait serait chose impossible. A deux heures, nous quittons Civita-Vecchia et à cinq heures et demie, nous étions à Rome. Presque tous les zouaves canadiens étaient à la gare, quelques-uns venus de vingt lieues, pour assister à l'arrivée de ceux que nous attendions depuis si longtemps. Nous nous rendîmes au cercle canadien, et Monseigneur voulut que la distribution des lettres se fît sous ses yeux. Pour tous il avait une bonne parole. »

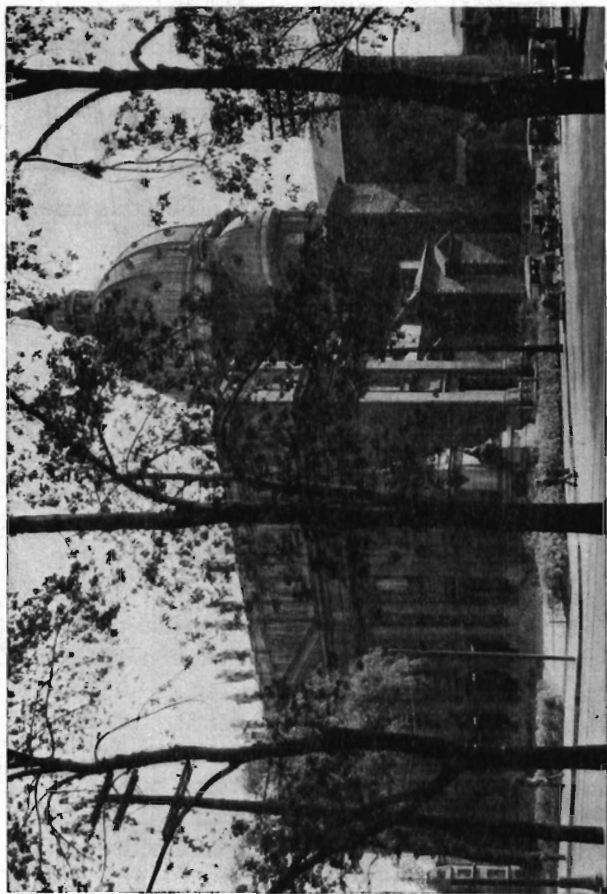
On connaît l'issue de la lutte inégale entre le Pape et l'envahisseur.

Au mois de mars 1870, Pie IX donnait congé à une centaine de zouaves canadiens; le licenciement général des volontaires pontificaux ne devait pas tarder; le Saint-Père jugeait inutile de sacrifier des vies d'hommes à reconquérir le terrain perdu; du reste, la guerre franco-allemande interrompra bientôt le Concile du Vatican et obligera la France à garder sur le sol français ses soldats pour sa propre défense. Le 9 août, Mgr Bourget revenait au pays.

Deux ans plus tard, à la grande joie de ses diocésains, il consent à célébrer son jubilé sacerdotal. Il souffre plus que jamais de douleurs d'entrailles et, retenu à l'Hôtel-Dieu, il préférerait passer cette journée dans la prière. Mais il ne veut pas désappointer les fidèles, qui désirent lui manifester leurs bons sentiments. Il quitte donc l'Hôtel-Dieu pour Notre-Dame, où une foule déferlante l'attend. Il y officie, Mgr Taschereau assistant au fauteuil, entouré de plusieurs évêques et d'un clergé nombreux du Canada et des États-Unis.

Dans le sermon prononcé par le P. Braun, de la Compagnie de Jésus, les auditeurs reconnurent sans peine leur admiration et leur affection pour le champion de l'orthodoxie et l'ange de la charité, mais il y en eut parmi les plus avertis qui furent offensés de certaines allusions à ceux qui aidèrent l'évêque à se sanctifier dans la patience.

L'orateur et les auditeurs savaient que, pour avancer, Monseigneur avait dû vaincre plus que la résistance aveugle des éléments; qu'il s'était heurté à de nombreuses contradictions; qu'il avait entendu des critiques et des injures sans se défendre, enlevant doucement les traits lancés sur lui et continuant la lutte du devoir et du zèle. Une reconnaissance officielle de ses services rendus à l'Église à travers l'épreuve pouvait apporter du recon-



LA CATHÉDRALE ACTUELLE, OUVERTE AU CULTE EN 1894

fort au jubilaire. Il avait reçu, l'année précédente (1871), une marque sensible de l'appui du clergé dans une adresse signée par cent quatre-vingt-dix prêtres, dont cent dix-neuf curés, approuvant sa conduite dans la création des paroisses à Montréal.

Mais ces fêtes n'ouvrent pas à l'évêque une ère de tout repos et de solitude résignée. A soixante-treize ans, il travaille avec l'ardeur de ses trente ans. Il écrit des mandements, des pastorales, des circulaires, des lettres d'administration et de direction spirituelle; il prolonge ses séances de bureau où défile, chaque jour, le cortège de la misère et de la douleur. Son activité paraît surtout dans l'énergie avec laquelle il pousse certains travaux, entre autres la construction de la nouvelle cathédrale.

Elle remplacera enfin l'église provisoire de si chétive apparence. Depuis 1852, il persévère dans son dessein de la reconstruire dans l'ouest de la ville. Les oppositions n'ont pas manqué; les retards non plus; enfin quelques transactions plus heureuses permettent à la mense épiscopale de commencer l'entreprise. On choisit un plan, un architecte, un entrepreneur des travaux. Les raisons de Monseigneur dans le choix de l'emplacement — un quartier protestant — ont reçu l'approbation de son ami, le digne évêque de Saint-Boniface, Mgr Taché: c'est de distribuer mieux et la

lumière sur nos frères séparés et les secours du ministère aux fidèles de la banlieue, vouée à des accroissements certains; c'est d'encourager les familles qui quitteront les quartiers surpeuplés de la basse ville, à s'établir en un endroit aéré et plus hygiénique.

L'idée qui préside au choix de l'emplacement s'accorde avec l'idée qui préside au choix du plan: une idée de rayonnement apostolique. Il y aura un symbole dans l'architecture de la cathédrale, qui sera romaine, comme son évêque est romain, comme ses fidèles sont attachés au Saint-Siège. Mgr Bourget veut une réplique de Saint-Pierre de Rome, aussi parfaite que possible en terre canadienne, avec les ressources de l'époque et le développement du diocèse, qui comptera bientôt un demi-million de fidèles. Il veut satisfaire son cœur et, en même temps, rester modeste. Une église de 690 pieds de nef surmontée d'un dôme de 430 pieds serait une chimère, au moins une inconvenance, en dehors de la Ville Éternelle. Mais en respectant les distances — toutes les distances, — une réplique de Saint-Pierre s'élèvera à Montréal, cette « Rome de l'Amérique », comme l'appellent des voix enthousiastes, avec un chauvinisme bon enfant.

Mgr Bourget entend bien aussi prouver aux protestants opulents que l'Église n'est réfractaire ni à l'art ni au progrès. Parmi les mo-

numents dont Montréal commence à s'embellir, le temple du bon Dieu ne doit paraître second à aucun autre. La cathédrale que le feu consuma en 1852 n'avait pas grand air; la cathédrale provisoire est un rectangle de misère; la Providence semble inviter l'évêque de Montréal à ambitionner plus vaste. La situation financière est précaire et embrumée; les plans d'avenir sont clairs et dégagés. Il faut savoir attendre le temps opportun pour l'exécution détaillée; mais Monseigneur de Montréal n'a pas tardé à livrer sa pensée: « Je désire que cet édifice, en rappelant ce qui fait la gloire de Rome et de tous les catholiques, soit comme un symbole de notre attachement au Saint-Siège. Je désire que cette église soit une voix qui parle sans cesse à nos populations, en lui disant que notre foi est celle de Rome et que notre dévouement à son Pontife doit être sans cesse l'aliment et le soutien de notre croyance. »

Aux objections Monseigneur se contente de répondre: « Dieu y pourvoira. » Mais il ajoute, ne voulant pas tenter Dieu: « Faisons ce que nous pouvons. L'on se récriera bien contre ce plan; et que n'a-t-on pas dit dans le temps que l'on construisait Saint-Pierre de Rome? Il faudra de grands efforts. Si nos catholiques de Montréal, joints à ceux de la campagne, se réunissent, dans un même esprit de foi, nous réussirons. »

Dans ses voyages à Rome Monseigneur traite de cette affaire à longue échéance. Pour bâtir, il songe à demander du secours en Europe. On le dissuade; le diocèse doit se suffire. Au retour de Rome, des citoyens influents lui conseillent de solliciter lui-même des aumônes dans sa ville de Montréal. La suggestion a du bon, malgré des appréhensions faciles à imaginer. N'y a-t-il pas, dans le quartier Saint-Jacques, des mécontents depuis l'été de 1852? Après l'incendie, ils ne se gênèrent pas pour dire que Monseigneur n'aurait jamais un sou pour une cathédrale reconstruite ailleurs. Ils n'ont pas oublié. Ont-ils pardonné l'abandon de leur quartier au profit de l'ouest? Monseigneur, qui n'a en vue que le bien de son église, se sent le courage d'essuyer quelques humiliations. Il paraîtra dans Saint-Jacques.

Un seul résident du quartier tint sa promesse de refuser. Déçus dans leurs espoirs, mais séduits par cette personnalité de saint qu'ils révèrent dans le vieil évêque, tous lui ouvrent leur bourse et donnent avec une largesse qui étonne le vénéré mendiant.

Si la dette de l'évêché parut plus tard très élevée, la cause doit en être attribuée moins à la construction de la cathédrale qu'à des circonstances extrinsèques. La crise financière qui balaye les États-Unis et le Canada depuis 1929 n'est qu'une sœur cadette de la dépression

de 1874. On sait qu'en ces « temps durs », — comme en 1930, — la débâcle entraîna l'épargne des humbles et la fortune des riches; que dans le désastre, plusieurs familles ruinées s'acheminèrent vers les États-Unis, le Pactole de leurs illusions.

Mgr Bourget ne fut alors ni imprudent ni inhabile. Il avait donné ses preuves d'administrateur avisé. Tout jeune prêtre, secrétaire de Mgr Lartigue, n'avait-il pas surveillé la construction de l'évêché de la rue Saint-Denis et assumé, peu après, la gestion des affaires? Dans ses relations avec les financiers, il avait la renommée d'un homme entendu et volontiers consulté. Mais les prudents eux-mêmes, dans ces effondrements de la spéculation, sont frappés comme ceux qui sont simplement honnêtes. Enfin, si l'on doutait des talents financiers de Mgr Bourget, l'on ne pouvait nier ses talents de quêteur pour l'amour de Dieu. Les aumônes recueillies permettaient de poser la première pierre, le 28 août 1870, dans une fête sans précédent.

Aux abords de la place où s'élèvera la cathédrale, — le mont Saint-Joseph de 1870, le square Dominion d'aujourd'hui, — la foule s'est pressée pour la fête en plein air. Une gravure de l'époque nous montre catholiques et protestants, — tout Montréal, — autour d'un autel de verdure où les prélats officient. Les hommes

portent la redingote, ainsi que le chapeau haut de forme prolongeant les lugubres favoris d'antan. Les dames sont coiffées de capelines et drapées dans de larges manteaux qui entourent la robe à panier. Leurs parasols minuscules, si nombreux qu'ils forment un dais sur l'assemblée, indiquent un soleil généreux. La fête est dans tous les cœurs. On commence à pardonner à Monseigneur la hardiesse des desseins de 1852; on entrevoit la beauté symbolique du temple; on saisit l'à-propos de l'emplacement, la commodité d'accès du tout Montréal chez le pasteur de tous. La générosité des fidèles s'est surpassée: sept cent mille piastres souscrites sur ce premier appel. Sans doute, ni l'évêque ni l'architecte ne purent terminer l'œuvre, qui connut les délais de la crise financière. Mais avant de mourir l'évêque eut le bonheur de voir son successeur reprendre les travaux et les pousser avec vigueur.

Les étapes sont intéressantes à retenir. En 1856, M. Victor Bourgeault, architecte, s'est rendu à Rome avec le P. Michaud, des Clercs de Saint-Viateur, pour examiner la basilique de Saint-Pierre. En 1857, l'emplacement choisi est marqué par l'érection de la croix; le 28 août 1870, la première pierre se pose; en 1879, les bas côtés s'élèvent à une hauteur de 30 pieds; en 1885, Mgr Fabre reprend les travaux;

en 1894, la cathédrale terminée s'ouvre au culte; en 1910, elle devient basilique.

L'intérieur de Saint-Jacques de Montréal est une réduction de Saint-Pierre de Rome pour l'architecture; l'extérieur diffère; il est plus sévère ici à cause des hivers plus rudes de Montréal et de la pauvreté de 1880. La modicité des ressources ne permit pas, avant 1900, d'orner l'intérieur. Depuis trente ans, l'on enrichit, l'on rajeunit, l'on adoucit l'austérité des lignes et des murs, et Saint-Jacques de Montréal compte parmi les beaux temples de l'Amérique.

Les dimensions comparées de Saint-Pierre et de Saint-Jacques montrent la proportion rigoureusement gardée; et Saint-Jacques, s'il n'a pas la majesté de Saint-Pierre de Rome, possède l'harmonie des lignes dans un vaisseau plein de lumière et de sonorité. A Saint-Pierre, la longueur de la nef est de 693 pieds, vestibule compris; à Saint-Jacques, elle est de 340 pieds. La hauteur du plancher à l'œil du dôme, à Saint-Pierre, est de 404 pieds; à Saint-Jacques, de 234 pieds; la hauteur du plancher au sommet de la croix, à Saint-Pierre, est de 434 pieds; à Saint-Jacques, de 252 pieds.

Depuis le premier évêque, Mgr Lartigue, Montréal eut donc six cathédrales: la première, de 1821 à 1822: Notre-Dame de Montréal; la deuxième, de 1822 à 1825: la chapelle de

l'Hôtel-Dieu, à l'angle des rues Saint-Paul et Saint-Joseph; la troisième, de 1825 à 1852, à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis; ses fondations, après l'incendie de 1852, servirent à la nouvelle église Saint-Jacques; la quatrième, de 1852 à 1855: la chapelle de l'asile de la Providence, angle Saint-Hubert et Sainte-Catherine; la cinquième, de 1855 à 1894: une modeste construction rectangulaire au mont Saint-Joseph; la sixième: la cathédrale actuelle, qui a façade sur la rue Dorchester. La précédente ouvrait sur la rue de la Cathédrale; ce qui en reste est cette annexe en brique rouge reliant le palais archiépiscopal à la basilique.

Bien qu'inachevée en 1874, la nouvelle cathédrale paraît digne de la métropole et du diocèse, le diocèse comptant, en 1876, quatre cent mille catholiques et cent cinquante paroisses, la ville comptant dix-sept paroisses dont seize érigées depuis 1866. Ces paroisses nouvelles grèvent lourdement la mense épiscopale, obligée de garantir des obligations qui s'élèverent, pour toutes, à deux cent quatre-vingt-trois mille piastres. Il est croyable que cette situation financière aggravée par les « temps durs » dut causer des ennuis sérieux au vieil évêque. Ajoutés à d'autres ennuis, ces tracas pèsent sur les forces. La maladie s'acharne sur le vieillard et rend plus accablante une croix lourde déjà de contrariétés. Humble et surna-

turel, Mgr Bourget est le premier à reconnaître que ses rendements sont diminués. Un autre veillera mieux que lui aux intérêts du diocèse, pense-t-il, et il s'en ouvre à Mgr Laflèche.

A Rome il a demandé un coadjuteur et M. le chanoine Édouard Fabre est nommé. Il demande maintenant que l'on accepte sa démission. En l'attendant, il se hâte d'ajouter à son œuvre, immense en soi, infime à ses yeux, un couronnement apostolique, en attirant à Montréal, pour féconder le travail de ses prêtres, des instituts contemplatifs: les Carmélites, venues de Reims, en 1873; les Adoratrices du Précieux-Sang, venues de Saint-Hyacinthe, en 1874. Mgr Bourget eut une part importante dans la fondation de cette communauté. C'est en effet le saint évêque qui mit un terme aux anxiétés de la fondatrice.

Après trois retraites et de nombreuses visites en direction, Aurélie Caouette n'était pas plus avancée. Elle obtint la lumière et le calme dans une entrevue qu'elle eut avec l'évêque de Montréal. « Une troisième fois, écrit son biographe, au cours de l'été (1859), Mgr Prince, évêque de Saint-Hyacinthe, envoya la pauvre Aurélie, toujours indécise, à la Congrégation de Montréal pour y demander son entrée au noviciat. Mère Saint-Bernard lui conseilla de revoir Mgr Bourget, ce que d'ailleurs Mgr Prince avait aussi prescrit. Le grand évêque soumit Catherine-

Aurélie à un minutieux examen. Puis il la fit entrer dans son oratoire privé, et là, en présence du saint Sacrement,

après avoir prié avec elle, il prononça la parole définitive:

« Mon enfant, si
« j'étais l'évêque
« de Saint-Hya-
« cinthe, je vous
« dirais: Allez-vous-
« en dans une petite
« chaumière bien
« solitaire et fondez
« une communauté
« d'Adoratrices du
« Précieux-Sang,
« filles de Marie-
« Immaculée ¹. »

C'est encore Mgr Bourget qui donnera le saint habit à la fondatrice, et recevra sa profession, le 14 septembre 1863.

Avant sa démission, Mgr Bourget a le mérite et la joie d'établir le Tiers-Ordre de saint



MÈRE CATHERINE-AURÉLIE DU PRÉCIEUX-SANG
(Auréliette Caouette)
Fondatrice et première supérieure

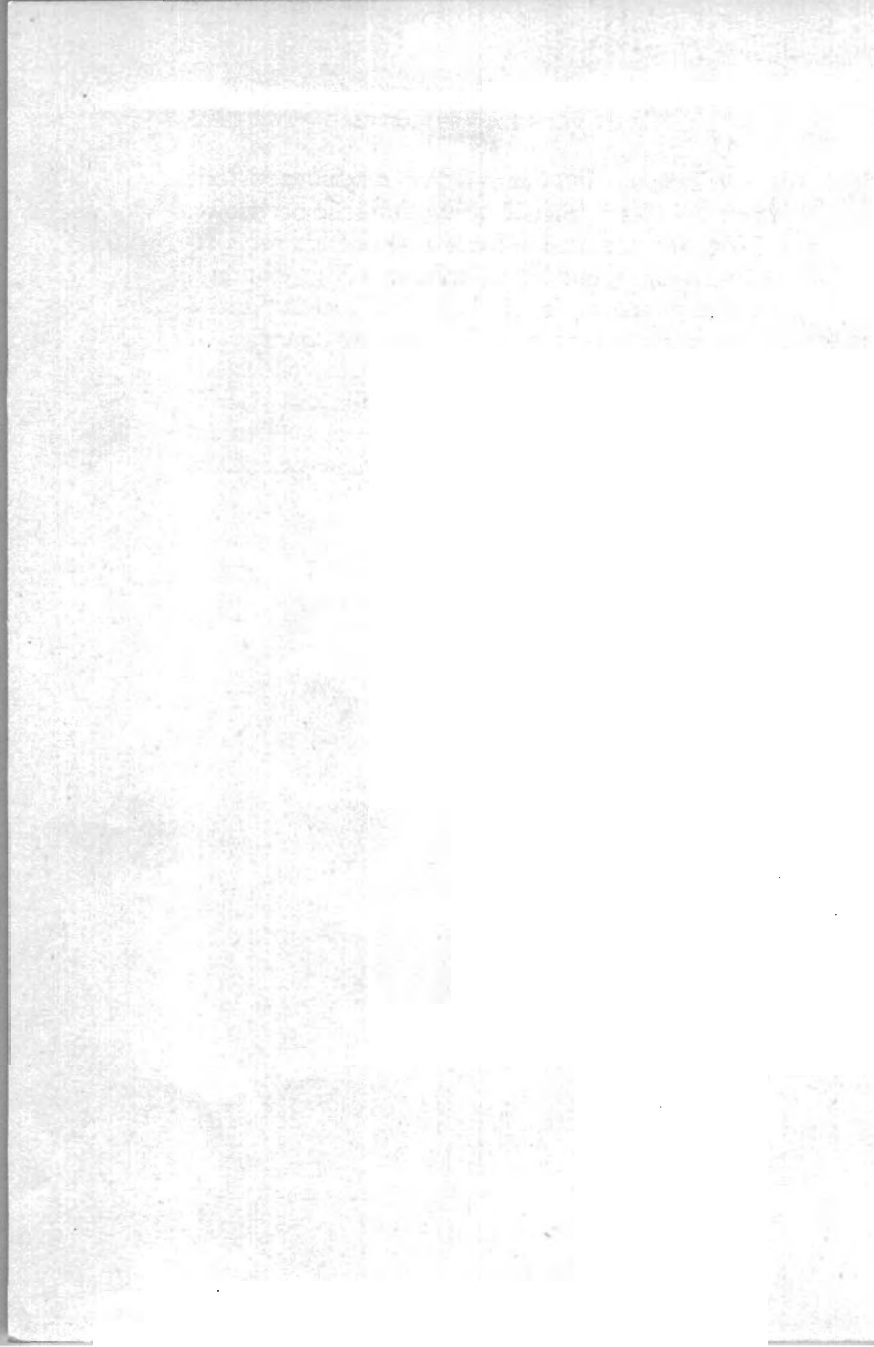
1. L'abbé Élie-J. AUCLAIR, *Histoire de Mère Catherine-Auréliette du Précieux-Sang*, 1923, Saint-Hyacinthe.

François et le Culte perpétuel de saint Joseph; d'ériger canoniquement l'asile Saint-Jean-de-Dieu, à la Longue-Pointe, pour les aliénés, l'année 1875. La réponse désirée arrive enfin de Rome. Mgr Édouard-Charles Fabre, sacré évêque au Gesù de cette ville au mois de mai 1873, devient évêque de Montréal, le 19 septembre 1876. Mgr Bourget reçoit, en se retirant, le titre d'archevêque de Martianopolis.

Aussitôt, l'évêque démissionnaire écrit à son ami des Trois-Rivières, Mgr Laflèche, tout son bonheur d'être enfin capable de prier avant de mourir. Pour des motifs humanitaires, les fidèles étaient heureux de cette démission, — après coup, — parce qu'elle permettrait enfin au vétéran de se reposer de tant de travaux et de traverses. Spirituelle septuagénaire, Mme Côme-Séraphin Cherrier disait à sa façon pittoresque: « Pauvre évêque, il n'est pas étonnant qu'il soit si fatigué; il a toujours marché vent devant. »

Mais pourra-t-il se reposer? Les pauvres et les affligés pensaient à cela peut-être moins qu'à leur infortune, et ils ne tardèrent pas à envahir sa retraite, l'hospice du Sacré-Cœur, rue Mansfield, en quête d'aumônes que l'évêque ne peut plus distribuer, de bénédictions et de consolations qu'il prodigue avec joie. Il ne se sent pas abattu, il oublie qu'il est malade, en accueillant de plus affligés que lui.

L'hospice du Sacré-Cœur ne fut pourtant pour l'évêque retraits qu'un domicile provisoire. L'évêché acquit, au Sault-au-Récollet, *la Résidence Saint-Janvier*, et l'affecta à Mgr Bourget, qui s'y retira, le 17 juin 1877, entamant à soixante-dix-sept ans, la dernière tranche de sa vie épiscopale. Après l'ère des fondations (1840-1852) et celle des tribulations (1852-1876), c'est maintenant l'ère du recueillement profond dans la prière et la douleur de vieillir.



CHAPITRE DIXIÈME

Dernière étape

(1876-1885)

La résidence Saint-Janvier au Sault-au-Récollet. — Vie de prière. — Un court voyage à Rome. — A Boucherville pour son jubilé de diamant. — Mgr Bourget quête pour l'évêché. — Admiration du docteur Chopin, médecin de Mgr Bourget, pour son malade. — La mort: le 8 juin 1885. — Les funérailles. — Le monument Bourget. — Le tombeau dans la cathédrale.

TROIS générateurs d'énergie ont procuré à la vie de Mgr Bourget son maximum de rendement: la pureté de la doctrine, qui l'oblige à demeurer au guet; l'attachement au Saint-Siège, qui l'astreint à l'étude continuelle des disciplines et de la liturgie romaines, qui le rend capable de cet effort glorieux pour notre histoire, de lever quatre détachements de zouaves canadiens dans son diocèse; le zèle conquérant, qui lui commande d'ériger de nombreuses paroisses dans l'île de Montréal, de semer par tout le diocèse, des institutions d'éducation et de charité, enfin de secourir les districts indigents du Canada, des États-Unis, de l'Amérique latine par l'envoi de missionnaires. Les gestes étaient assez beaux pour se fixer dans l'histoire.

Mais la vie intime ? Celle qui ne paraît qu'aux yeux de la conscience personnelle fut une vie de prière; les agitations du dehors, celles du ministère épiscopal, celles qui viennent d'éléments hostiles, parfois aveugles, parfois soulevés par des volontés attentives à contrecarrer, n'enlevèrent jamais à l'apôtre de tant d'œuvres sa vue de foi et sa confiance en Dieu seul.

En parcourant la route de Montréal au Sault, le vieil évêque dut repasser cette autre route parcourue depuis cinquante-six ans qu'il exerçait son ministère sacerdotal à Montréal. Il put, étant très humble, se reconnaître un indigne et inutile serviteur du Maître. Toutefois, il ne se rappelait pas avoir manqué de droiture ou de courage. Il a traversé avec son peuple trois phases politiques tourmentées: le Canada oligarchique, bariolé d'uniformes militaires de 1800 à 1840; l'Union des deux Canadas, avec ses luttes pour la liberté; la Confédération avec ses développements économiques. Lui, à la tête de la cité spirituelle, toujours il demeure égal à lui-même et fidèle à sa mission divine, tandis que la cité matérielle change de physiologie et d'aspirations, selon les contingences politiques.

Il laisse à son successeur une administration nette et facile, sauf pour la question financière, qui est précaire, mais non essentielle au salut de

qui que ce soit, son diocèse jouissant de la paix, dans la pleine possession des institutions utiles au progrès spirituel. Il rentre dans une vie en tout semblable à celle de son enfance, dans la campagne de la Pointe-Lévis. Car le Sault-au-Récollet n'est pas alors la banlieue de Montréal. C'est loin, le Sault de 1877. La banlieue du nord s'arrête au coteau Barron; sur le parc Lafontaine d'aujourd'hui paissent alors des troupeaux, entre des massifs de cépées; plus haut, des champs, des bois, des carrières, et puis à l'endroit du moderne Youville, un petit poste avec taverne, où cochers et maraîchers font halte, à mi-chemin du Sault. Et après boire, hommes et chevaux entament la dernière montée, en pleine campagne, dans un décor d'arbres et d'emblavures.

Oui, le Sault-au-Récollet était loin de Montréal en 1877. Au milieu du village, la maison de Mgr Janvier Vinet, un bienfaiteur de beaucoup d'œuvres, avait été acquise par l'évêché et confiée aux Sœurs de la Providence pour le soin de Mgr Bourget et celui des prêtres infirmes. Le bâtiment a été cédé, après 1900, aux Sœurs de Miséricorde, qui l'ont agrandi et transformé en crèche. La poésie disparaît de l'endroit, depuis qu'une digue barre la rivière, au Cheval-de-Terre, et donne à ce village d'ombre et de fraîcheur figure de petite ville

industrielle. En 1877, de beaux grands arbres : ormes, érables et liards, bordaient le chemin du roi, parallèle à la rivière, et divisaient le village en deux aires égales ; une atmosphère de mystère et de quiétude à longueur d'année enveloppait les foyers homogènes. Aujourd'hui, des villas charmantes sont habitées durant la belle saison et la morte saison par les gens de la ville ; l'aspect intime est changé comme l'aspect physique. L'enfant qui marche sur les trottoirs de ciment ne montre plus du doigt à ses camarades, avec une sorte d'effroi religieux, les rapides du Sault et l'endroit présumé de ces « caves » qui recéleraient encore les ossements du martyr Viel et de son néophyte Ahuntsic. Les résidences nouvelles sont bâties en brique ou en bois peint, avec vérandas. Pourtant tous les vestiges du bon vieux temps ne sont pas effacés ; on reconnaît encore des maisons en pierre des champs traversées, à leurs extrémités, par la grosse cheminée qui divise, en deux triangles égaux, les pans renforcés de mortier. Mais ce qui est resté bien intact du vieux Sault, c'est la rue de son village, identique à elle-même, en zigzags, sous le dais de ses ormes centenaires.

La résidence Saint-Janvier était située pour le parfait repos des malades : en été, le voisinage de la rivière lui donnait la fraîcheur ; de la maison à la clôture du chemin du roi, il y

avait une allée entre deux jardins, où l'évêque retraité pourrait marcher doucement en égrenant son chapelet. Il y avait mieux encore: une promenade sur le quai, en arrière de la



MAISON SAINT-JANVIER
Sault-au-Récollet

résidence, permettait un joli coup d'œil par delà la rivière des Prairies, sur l'escarpement des *Écores*, et en deçà aussi, quand l'Outaouais descendait des « cages », — ces trains de bois fixés par de lourdes chaînes et dirigés par une équipe de floteurs.

Ces événements périodiques amenaient sur la berge une bonne partie du village; et c'était un régal pour tous les yeux, quand la flottille s'engouffrait dans la passe de l'île aux Pins, au grand galop des rapides mêlant leur murmure vertigineux aux clameurs de la manœuvre et aux craquements du radeau qui menace désagrégation. De sa fenêtre, il pouvait voir encore le mont Royal, vert l'été, gris ou blanc l'hiver. Sur le versant, il distinguait, par un ciel clair, quelques clochers; par delà le mont, il devinait la cathédrale — sa cathédrale — et toutes les institutions sorties, un jour, de sa pensée et de son cœur. Une solitude, en somme, très peuplée de souvenirs et de prières.

Plus d'une communauté avait envié l'honneur de recueillir Mgr Bourget. La révérende Sœur Maillet, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Saint-Joseph (Saint-Basile-du-Madawaska, au Nouveau-Brunswick), nous le rappelle en 1906: « Quelle piété filiale nous avons vouée à la mémoire de ce saint évêque... Nous reconnaissons lui devoir, après Dieu, l'établissement et plus encore la stabilité de notre maison en ce pays. A l'heure des épreuves pénibles qui faillirent ruiner notre fondation, dès ses commencements, Monseigneur, par son influence, ses lumières, ses encouragements, contribua à consolider notre œuvre naissante. Nous considérons comme un grand honneur pour notre

communauté que Mgr Bourget ait songé à venir mourir avec nous.

« Les appartements destinés à être sa solitude, en notre modeste vallée du Madawaska, avaient été préparés, et même, la voiture était louée pour aller chercher Monseigneur à la Rivière-du-Loup, quand une lettre nous annonça que des obstacles insurmontables s'opposaient à son projet. »

L'archevêque de Martianopolis gardait son cœur plein de bonté, sa seule richesse en ce monde. Il entrait dans sa résidence, comme un pauvre, malgré les attentions délicates de l'évêché et de ses bienfaiteurs. Ceux qui avaient aidé à secourir ses pauvres durant cinquante ans, suivirent avec un intérêt recueilli le solitaire de Saint-Janvier. Ils voulurent adoucir cette existence qui n'avait été vécue que pour le bonheur des autres, en le comblant de dons. Mais les dons ne séjournaient ni dans la chambre ni dans les mains de ce modèle du détachement.

Les religieuses de la maison Saint-Janvier épargnaient au vénérable vieillard les mille ennuis qui attristent la vieillesse. Mais si elles désiraient pour le vieillard retenir, après l'heure, le soleil sur l'horizon, elles ne pourraient l'empêcher d'y voir un crépuscule. Lui, il méditait tous les jours sur les fins dernières, il était heureux de trouver l'endroit propice pour

se sanctifier; il l'avouait avec élan. Les religieuses s'ingéniaient en vain à illuminer cet asile de repos pour que le malade vénéré n'y vît rien d'un « mouvoir ». Lui, il y voulait voir un « mouvoir »; il se préparait à la bonne mort, en l'envisageant avec l'espoir et la prière de tous les instants, là où le recueillement des âmes et le silence de la nature se fusionnent dans un charme prestigieux. Mgr Bourget ne sort de la propriété que rarement, pour traverser au noviciat des Jésuites. Mais c'est surtout dans les allées de son petit jardin qu'il prend sa récréation en priant.

Tant de consolés, de dirigés, de miséreux, ne se résignent pas à cette séparation; ils franchissent volontiers la course de huit ou dix milles pour le voir. Ils frappent à la porte de Saint-Janvier pour retrouver l'accueil paternel et le bon sourire buriné à demeure dans cette figure de saint. On lui amène des malades pour qu'il les touche et qu'il consente à les bénir en priant sur eux. Les malades sont ses amis de choix. Il se réjouit de ces invasions d'infortunés, qui occasionnent toujours quelque trait de charité. Les villageois aiment à contempler le vieil athlète du Christ ressemblant aux grands ormes qui abritent sa promenade. En lui aussi la vie s'exile de l'écorce vers l'aubier et de l'aubier vers le cœur; il perd, tous les jours, de la souplesse et de la

vigueur dans les mouvements et l'allure, mais la vie des facultés reste toujours égale à elle-même; la vie de prière monte toujours avec l'approche de la mort. Les passants le montrent à leurs enfants: « Regarde un saint, mon petit. » Et encore: « Si celui-là n'arrive pas au ciel, qu'est-ce que ce sera donc de nous ? »

Les paroissiens du Sault le voyaient de plus près, le dimanche, à l'heure des offices. Il aimait à s'y rendre, et l'édification des fidèles était au comble quand ils apercevaient au milieu de la grande allée, le vénérable prélat agenouillé à son prie-Dieu, tout près d'eux et priant avec tant de piété, sa tête blanche inclinée en avant, tout son corps conservant l'immobilité d'une statue. Les petits enfants de chœur et ceux qui « marchent au catéchisme » épiaient sa sortie de l'église par la sacristie, timides mais par avance fiers comme Artaban d'une parole que leur adresserait le « saint ».

L'évêque les invitait à s'approcher: « Venez, venez, les petits enfants... Priez bien... priez bien... Faut bien prier, mes enfants. Voyons, est-ce qu'il y aura des prêtres parmi vous?... Oui, il faudra des prêtres pour nous remplacer, un jour, nous autres les vieux... Tiens, tiens, toi... et toi, feras-tu un prêtre, un jour? Faut bien prier... Et toi, les petits yeux noirs, est-ce que tu ne feras pas un prêtre? » Ces questions

accompagnées d'une prière durent féconder les germes de la vocation en ces jeunes âmes. Et il n'est pas téméraire d'affirmer que l'un de ces petits, favorisés de la parole et de la bénédiction du saint vieillard, aura été aidé à devenir prêtre et évêque.

Les petits et les grands le voyaient et l'entendaient aussi. Et c'était grande joie que de cueillir de ses lèvres une bonne parole illuminée de sourire. Libéralité encore plus précieuse, celle de visites qu'il accordait à un malade, à un mourant, sur la demande qu'ils adressaient à sa pitié. Le fait s'ébruitait vite dans le village, et l'on était édifié, parfois jaloux, de cette condescendance. Les petits enfants se sentaient aimés de ce vieillard accueillant et quelques-uns, plus intrépides, gravissaient les marches de l'évêché, — c'est le nom qu'ils donnaient à la résidence, — pour revenir avec des friandises, des fruits, des primeurs, du linge pour leurs parents pauvres, à tel point que les bonnes Sœurs trouvaient parfois la garde-robe de Monseigneur bien diminuée de son contenu, et cherchaient en vain des bas de rechange et des gants et des mitaines, qu'elles avaient tricotés en chaude laine pour son usage à lui.

Neuf années durant, il séjourna dans la retraite. Aux pressantes prières qui lui furent adressées, il consentit à en sortir quelquefois: par exemple, à l'été de 1882, pour une fête



MONSEIGNEUR BOURGET

Vers la fin de sa vie

intime à Boucherville, où son premier ordonné, M. Joachim Primeau, curé de l'endroit, le reçut à l'occasion de son jubilé de diamant. La fête prit un caractère plus solennel quand Mgr Fabre en fut avisé. Ce jour-là il officia au milieu d'un concours nombreux, et les plus fidèles amis du vieil évêque jubilaire redirent avec émotion au vétéran de beaucoup de batailles, des paroles de réconfort. En un dernier voyage à Rome, avant de mourir, Mgr Bourget avait la consolation de se jeter aux pieds de Léon XIII, nouvellement élu (1879). Il faut ajouter une tournée dans les paroisses du diocèse pour un motif de noble fierté, qu'il convient de rappeler avec plus de détails.

La mense épiscopale avait peine à combler les déficits que la crise financière de 1874 avait creusés partout. La dette de l'évêché avait atteint huit cent mille piastres. Ce chiffre élevé ne devait pas alarmer, le diocèse offrant des garanties considérables en propriétés et un crédit plus considérable encore, du point de vue moral de la dette. Cependant, parce que cette dépression s'était produite sous son administration, Mgr Bourget, qui n'avait certes rien à réparer, sentit, dans sa noblesse affinée, qu'il serait beau de stabiliser cette situation précaire; il s'offrit à Mgr Fabre pour une série de visites aux paroisses de l'île et des deux rives

du Saint-Laurent. Dans les limites du diocèse, il mendierait selon une vieille habitude, qui en facilite l'exercice.

Ce plan conçu dans l'humilité, Mgr Fabre ne doutait pas qu'il ne le réalisât avec dignité. Pourtant cette demande sortait tellement de l'ordinaire qu'il hésitait à donner son assentiment. La santé de l'octogénaire permettrait-elle ce luxe de surmenage ? Et la dépense des forces pourrait-elle être équilibrée par ce relèvement de finances ? Mais le bon retraité insiste. « Il y a plus qu'une affaire de procure dans cette démarche. Il y va du prestige de l'administration épiscopale. » De toute sa fierté et de toute son ardeur, ce généreux veut amender une situation délicate, on eût dit, avec cette sorte de ferme propos que mettrait un saint à laver une faute échappée par surprise. Mgr Fabre se rend enfin à cet aveu plein de candeur et d'espoir : « J'ai prié, j'ai longtemps réfléchi à cette affaire. Dieu le veut et il me doit l'assistance pour son succès. »

Il faut vaincre maintenant l'opposition du docteur Chopin, son médecin, un vieux praticien du Sault-au-Récollet. Selon l'art et selon son expérience, le docteur défendra à un octogénaire, sujet depuis trente ans à de vives douleurs d'entrailles, de se commettre aux soubresauts d'une voiture par des chemins difficiles. Cette randonnée rendrait impossible le

régime imposé à son vénérable malade. Pourtant le point de vue de Monseigneur est plus élevé que les calculs très humains de ses meilleurs amis. Il y a l'intention qui est au-dessus du régime; il y a la manière qui peut être prudente et racheter un léger excès d'audace. Du reste, sa misérable santé pèse bien peu dans cette urgente affaire. Lui, le malade, il souffrira un peu plus; et il est bien prêt à souffrir un peu plus, si Dieu doit être plus glorifié de tout ce qu'il entreprendra.

La cause fut si bien plaidée que le docteur s'inclina, pour ne pas avoir l'air de lutter contre la grâce. Avec l'hiver commença cette course, qui fut un triomphe ininterrompu. L'enthousiasme était universel sur le passage de l'archevêque. A son arrivée dans un village, il était reçu avec toute la dignité possible dans les modestes églises de campagne. Il officiait avec la mitre et la crosse. Ainsi l'avait voulu Mgr Fabre.

L'ordre de la cérémonie était le suivant: 1° prière en l'honneur de l'Immaculée Conception, par les membres de l'Archiconfrérie de ce nom; cet exercice était présidé par Monseigneur; 2° sermon de Monseigneur, à la balustrade; il y touchait vite et sans détour au sujet de sa visite. Ses enfants toujours chers lui avaient été secourables, alors qu'il était leur pasteur. Aujourd'hui qu'ils ne sont plus ses

ouailles, il leur demande de témoigner à son successeur tout le dévouement et toute la générosité qu'ils lui ont témoignés à lui-même; il expose la situation embarrassante de la procure de l'évêché; il relève le sujet au surnaturel, en démontrant que, par un motif de charité, ils aideraient une œuvre surnaturelle dans ses origines et sa fin, si pourtant elle s'appuie sur certains moyens humains. Il reçoit les offrandes, puis la bénédiction du saint Sacrement clôture la cérémonie.

D'affilée, il parcourt une soixantaine de paroisses, et la générosité des fidèles rend possibles les versements les plus urgents. Mgr l'archevêque de Montréal ne lui défendant pas de se fatiguer à cette besogne, — interrompue par une pneumonie, — il reprend avec sa ténacité tranquille sa course à travers les paroisses.

Une année de plus pèse lourdement, quand le cœur a battu quatre-vingt-trois ans. Et les infirmités s'aggravent, elles aussi. Mais une vision d'espoir soulève sa fatigue et endort sa douleur. Il repart, et c'est la reprise des itinéraires lourds de lassitude, avec les heurts nombreux de la voiture sur des ornières durcies ou du traîneau sur les cahots de glace. En hiver, les chemins de 1880 n'étaient battus qu'à largeur de voiture, et celui qui se « jetait à côté » cédait au plus fort. Routes de misère qui ne valaient pas mieux durant la belle

saison. Ni bitume, ni asphalte, mais seulement des chemins « pontés » — ce qui était un grand luxe — ou des chemins de terre — ce qui était la règle. Les chemins de terre devenaient fondrières, aux jours pluvieux; les chemins empierrés restaient la terreur, beau temps, mauvais temps, de ceux qui n'ont pas le cœur bien accroché; leurs cailloux ronds roulant ou giclant sous le cercle d'acier des voitures. Monseigneur parcourt, de paroisse en paroisse, ces longues montées du silence, récitant son chapelet, que la violence du mal entrecoupe de gémissements quand les secousses de l'attelage deviennent trop brusques.

Sur la rive nord, Lanoraie, Repentigny, Mascouche, Saint-Jérôme, Saint-Jacques, Joliette; sur la rive sud, Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecoeur, sont visités. En plusieurs de ces églises, le bon Dieu habite parce que lui, évêque de Montréal, il a consacré un prêtre, le curé, dont il a baptisé longtemps auparavant le père et la mère. Et, de clocher à clocher, sa prière ailée vole comme d'une antenne à l'autre. Ces ouailles confiées à un autre pasteur, il les considère toujours siennes par l'affection. Sa fatigue se transfigure en délices lorsqu'il descend à la porte de l'église pour bénir ceux qui l'attendent, agenouillés dans la neige.

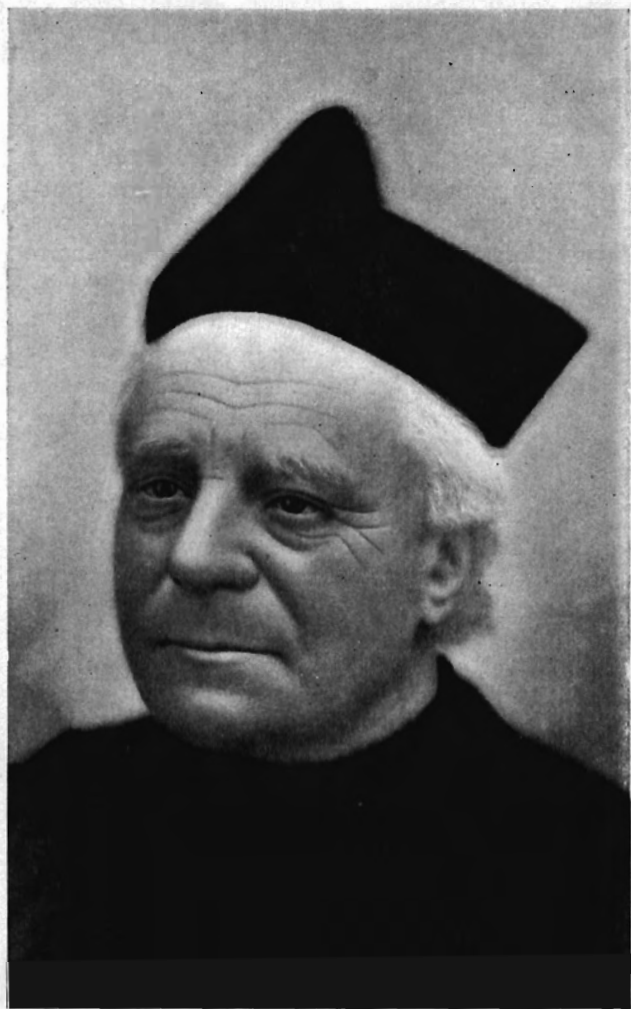
En tout, cent cinquante paroisses reçoivent sa visite et à la fin de la double tournée, la générosité des diocésains assure le rajustement, en offrant cent mille piastres à la procure de l'évêché, qui, par la vente avantageuse de quelques terrains, réduit sa dette au point de n'avoir pas à souffrir plus de la crise que les autres corporations. Mgr Bourget revient alors au Sault-au-Récollet avec la certitude que le danger est conjuré; il emporte un bien meilleur réconfort: la joie d'avoir conversé avec ses anciens diocésains, l'édification de leur foi et de leur générosité. Les traits pittoresques ou attendrissants de son passage formeront un trésor de souvenirs heureux pour le solitaire de Saint-Janvier.

Puis, ce fut la rentrée dans la vie de plus en plus obscure; 1882 sonna puis s'éteignit dans une uniformité tranquille; puis 1883, enfin 1884. Et Monseigneur répète le mot qu'il a entendu souvent échapper à de vieux paroissiens: « Mon Dieu, venez donc me chercher! » Et encore: « Mon Dieu, vous m'avez donc oublié! » Voici 1885, et la quatre-vingt-sixième année: la marche devient plus lente du sang vers la périphérie; les facultés restent toujours égales, mais les organes servent moins bien la volonté; les genoux flageolent, la démarche chancelle; les pas glissent plutôt qu'ils ne marchent d'une station à l'autre du chemin de la croix quotidien; le

repos, qui devrait réparer, accroît la courbature. Le médecin et les gardes-malades — des religieuses, très respectueuses, très dévouées, — sont habiles à prévenir chez le malade tout effort distinct de l'effort même de vivre. Le docteur Z.-N. Chopin, le médecin du Sault, appelé à exercer son art pour soulager le vieillard, a consigné quelques notes sur l'admirable vertu de ce client de choix, qui lui valait une prédication en chacune de ses visites :

« Dans les entretiens que j'ai eus avec cet homme merveilleux, j'ai admiré, outre les charmes de sa conversation, sa virginité, sa force héroïque dans les souffrances, sa résignation complète à la volonté de Dieu, son anxiété à recevoir les derniers sacrements en pleine connaissance. D'autres, plus autorisés que moi, peuvent admirer ses qualités sacerdotales, patriotiques et humanitaires, soit dans le temps qu'il gouvernait le diocèse, soit à la résidence Saint-Janvier, où des foules de personnes venaient chercher la paix de l'âme et, souvent, la guérison du corps. (Il a prié pour ma femme dans un moment où j'étais découragé, et ma femme a guéri.) Bon Père, je vous dois une reconnaissance éternelle!...

« Après cette courte digression, je vais parcourir rapidement les points soulignés. *Sa force.* — Dieu, sans doute, afin que je puisse rendre témoignage sur ce point, a permis



LE P. THÉOPHILE CHARAUX, S. J.
Confesseur de Mgr Bourget

qu'après la mort je pusse visiter le siège de la maladie... J'ai pu constater d'une manière certaine que Sa Grandeur a dû souffrir horriblement et longtemps. Comment ces souffrances ont-elles été endurées ?... A mes questions : « Vous souffrez beaucoup, Monseigneur ? » il répondait : « Je souffre, c'est vrai, je souffre beaucoup. » Je m'attendais à ce qu'il me dît : « Mais, mon cher docteur, est-ce qu'il n'y aurait pas quelque chose dans la médecine pour me soulager ?... Cherchez, consultez vos auteurs. » Rien de cela. Il se bornait à décrire ses souffrances, puis souvent il en venait peu à peu à déplorer les souffrances et les malheurs des autres... Sa *résignation*. — Monseigneur n'en faisait pas parade... Il disait quelquefois : « Je ne suis plus bon à rien ; je suis un membre inutile. Il n'y a plus aucune raison pour que je continue à vivre. » Les Sœurs présentes lui disaient alors : « Ne dites pas cela, Monseigneur, vos prières et vos souffrances sont d'un grand secours à bien des âmes. » Sa Grandeur ajoutait : « Oh ! oui, il y a bien des âmes dans le besoin ; il faut prier et souffrir pour elles, et aussi pour moi ; un évêque a de grands comptes à rendre à Dieu. » Une chose m'a frappé particulièrement : l'anxiété de Sa Grandeur, d'être avertie à temps pour recevoir les derniers sacrements, en pleine connaissance. L'hiver dernier, il avait manifesté cette pré-

occupation. « En qualité de chrétien et en « qualité d'ami, me disait-il, veillez à cela, je « l'exige de vous. » Maintenant qu'un saint de plus est entré au ciel, un saint qui nous a aimés, ayons confiance, il se souvient de nous. »

Chaque jour de cette année 1885, bien avant l'aube, s'élève à Dieu la première pensée de celui qui est entré en sa quatre-vingt-sixième année: « Est-ce pour aujourd'hui, mon Dieu ? » Que, s'il doit vivre ce jour encore, il puisse du moins célébrer sa messe. Ah! la suprême consolation de la foi et de la piété, toujours espérée durant les longues insomnies! Ramasser toutes ses énergies pour cette demi-heure de la sainte messe, se rendre en chancelant à l'autel, et puis, malgré les vertiges qui consternent, à travers les buées qui tamisent le regard, chercher, dans le missel, les étapes liturgiques; à chaque génuflexion, se cramponner à la table d'autel, comme un naufragé s'accrocherait au bois qui surnage; gravir, en tremblant de tous ses membres, le calvaire du Sacrifice matinal, angoisse à la fois et délices souveraines, tel fut, chaque jour, le meilleur moment du fidèle serviteur, en attente du dernier appel.

Il sonna enfin, après plusieurs alertes prémonitoires, et ce fut le 8 juin 1885.

Le samedi 6, se sentant indisposé, il dut interrompre sa promenade habituelle sur la

véranda. Il rentra, et une demi-heure plus tard, M. l'abbé Perreault remarqua qu'il souffrait. Monseigneur, comme à l'ordinaire, voulut entendre sa lecture spirituelle, et ce jour-là, M. Perreault lut un chapitre de l'Épître de saint Paul aux Colossiens qui provoqua d'édifiantes réflexions de la part de l'évêque. Le docteur Chopin fut appelé et il jugea prudent d'inviter auprès du malade les docteurs Hingston, Rottot et Brunelle.

Le P. Charaux, recteur du noviciat des Jésuites et confesseur de Monseigneur, fut mandé. Il communia le vénéré malade. Pensant que l'Extrême-Onction pouvait être différée quelque peu, il dut céder au désir de Monseigneur de recevoir immédiatement le sacrement. Ce fut Mgr Fabre qui administra l'Extrême-Onction. En apprenant le grave diagnostic des trois médecins en consultation, l'évêque de Montréal accourut en hâte auprès du mourant. Il put recueillir de sa bouche quelques bonnes paroles : paroles de pardon et paroles d'espoir en Dieu. Dans l'après-midi du lundi, à quatre heures, Mgr Bourget expirait. Il avait auparavant répété sa prière favorite : « Encore de la douleur, ô bon Jésus ! encore, pour que mon cœur soit tout semblable au vôtre, et à vous sans partage, pour qu'il meure en vous servant sans regret ! »

La nouvelle de sa mort réunit autour de sa personne l'universalité de la louange et de l'affliction. Le lendemain, *l'Étendard* célébrait avec toute sa vénération et sa reconnaissance « l'évêque de l'Immaculée Conception, l'évêque du Syllabus, l'évêque de l'Infaillibilité papale ».

A Québec, dans *la Vérité* du lendemain 9 juin, paraissait un article signé par M. l'abbé (plus tard Monseigneur) Henri Têtu, le biographe des *Évêques de Québec*. Il disait de Mgr Bourget: « Dieu a rappelé à Lui ce grand évêque, ce grand citoyen, cette belle intelligence, ce véritable saint... Lorsque la mort et le temps auront imposé silence à la passion, l'histoire fera à cet homme illustre une place grande et belle... Ses luttes pour l'Église, pour l'intégrité de la foi, lui ont valu le titre d'*Athanase du Canada*. »

Il fut décidé que la dépouille mortelle resterait exposée jusqu'à deux heures de l'après-midi du jeudi, dans l'église paroissiale du Sault-au-Récollet. Jusqu'à l'heure fixée pour le départ, les visiteurs venus de la ville affluèrent à l'église, convertie en chapelle ardente. Le cortège qui se forma à la suite du corbillard comptait onze cents voitures: de la maison Saint-Janvier, par le coude dénommé plus tard Ahuntsic, sur le chemin de Montréal se déroulait lentement un ruban noir long de trois milles. Cette multitude ressemblait à une procession religieuse. On

atteignit Montréal vers cinq heures. Il y eut arrêt à l'Hôtel-Dieu, pour offrir à ces religieuses cloîtrées la consolation de prier auprès de l'évêque qu'elles avaient accueilli et soigné avec tant de délicatesse. Un *Libera* y fut chanté dans la chapelle par les élèves du collège Sainte-Marie.

Le lendemain, vendredi, à neuf heures, le service solennel était chanté à Notre-Dame. Mgr Fabre officiait. Devant la foule immense, la voix éloquente de M. Colin, supérieur de Saint-Sulpice, rendit un tribut d'admiration au deuxième évêque de Montréal, qu'il appela « un champion de l'orthodoxie, un saint dans ses œuvres et dans ses épreuves ». Le samedi 13, autre service à la cathédrale où les restes de Mgr Lartigue, exhumés de la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié, avaient été transportés, la veille. Devant ces deux tombes, une autre voix éloquente, celle de Mgr Alexandre Taché, évêque de Saint-Boniface, glorifiait les « deux oliviers » plantés par le Maître dans son Église. Plus particulièrement, le grand missionnaire oblat célébrait le deuxième évêque de Montréal à qui Dieu, en accordant une vie plus longue, avait permis de créer des œuvres plus nombreuses et d'édifier les fidèles par des vertus plus longtemps pratiquées.

Puis les voix plus discrètes de la prière privée continuèrent l'éloge du « saint évêque »,

— car c'est ainsi qu'on le désignait. Plusieurs prêtres et plusieurs laïques, qui lui croyaient un pouvoir d'intercession, conservèrent l'habitude de l'invoquer dans leurs besoins.

De cette confiance en Mgr Bourget une preuve éclatante et universelle avait été donnée au moment où les restes allaient être introduits dans le caveau funéraire. Un étudiant de l'École de Médecine, en jouant des coudes, avait réussi à s'approcher de la dépouille pour voir à son goût. Ramassant ses souvenirs après quarante-six ans, il compare la scène du caveau à ce qu'il avait lu, — dans les biographies à la mode, — de ces saints personnages qu'un pieux brigandage de la foule spolie dans la mort. On voulait se munir au moins d'une parcelle de linge qui aurait touché le corps de l'évêque défunt, et ceux qui n'avaient pu se pourvoir d'une relique se consolait en effleurant les mains et les pieds du *saint* avec leur chapelet ou un médaillon qu'ils conserveraient comme une protection du ciel.

Parmi les faveurs attribuées à l'intercession du deuxième évêque de Montréal depuis sa mort, il y a des secours d'ordre spirituel considérables; parmi les dévots au *saint évêque Bourget*, il y a tel prélat qui ne voulut jamais entreprendre quelque affaire importante sans l'avoir recommandée à Mgr Bourget. Cette vénération des hommes de prière reçut une



MONUMENT BOURGET, RUE DORCHESTER

ratification comme officielle lorsque, en 1899, plusieurs citoyens décidèrent de fixer mieux devant l'histoire, le grand évêque et le grand Canadien.

Appuyés et stimulés par Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, ils lançaient un mouvement qui se termina en 1903, par une cérémonie imposante, en face de la cathédrale: le 24 juin, fête nationale des Canadiens-Français, la Société Saint-Jean-Baptiste dévoilait un monument élevé à Mgr Bourget, œuvre de rare beauté due au ciseau de notre Louis-Philippe Hébert. Ce jour-là, des orateurs, la plupart témoins de la vie qu'ils célébraient, jetèrent, chacun selon son admiration ou son émotion, de la lumière sur l'homme et l'œuvre immortalisés dans le granit et le bronze: Mgr Bégin, archevêque de Québec, Sir William Hingston, ex-maire de Montréal, Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa, l'honorable L.-O. Taillon, ancien premier ministre de la province, furent entendus et applaudis. Enfin, Mgr Bruchési clôtura la cérémonie par une allocution heureuse, qu'il terminait en citant les dernières recommandations de Mgr Bourget, gravées au pied du monument: « Mes enfants, gardez le dépôt sacré des traditions: souvenez-vous de mes labeurs. »

Dans une atmosphère pure et baignée de soleil, la fête nationale s'était déployée magnifique et riche de leçons. Dans l'atmosphère plus pure

des âmes saintes et priantes, Mgr Bourget se détachait comme le relief très précis de cette journée. Depuis bientôt trente ans, le cœur du croyant bat plus allègre en face de ce monument. Il y trouve un motif de fierté et une leçon de vertu; il y voit une affirmation des réalités spirituelles malgré ces masses hautaines que le progrès matériel dresse alentour.

Pourtant il était réservé à ceux de 1931 d'admirer dans la cathédrale même un tombeau plus glorieux que celui de la rue Dorchester. Touchante et discrète, cette œuvre d'art s'achève dans un des bas côtés, au-dessus des restes du deuxième évêque de Montréal, exhumés de la crypte par Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur. La dévotion privée, que l'Église ne défend pas, pourra se donner libre cours. Et c'est en quoi le tombeau intérieur paraîtra plus glorieux que le monument extérieur. Devant le monument, le passant s'arrête pour saluer un fils insigne de l'Église canadienne; devant le tombeau, le fidèle s'inclinera plus profondément; et tandis que son regard contempera la blanche effigie du grand évêque, son cœur bénira le Maître adorable qu'il a servi.

PRIÈRE

pour obtenir la glorification de Mgr Bourget

O Dieu tout-puissant et infiniment bon, qui, dans votre miséricordieuse Providence, avez suscité votre serviteur Ignace Bourget pour être le second pasteur de ce diocèse, daignez nous accorder la grâce que nous sollicitons aujourd'hui par son intercession, afin qu'il soit glorifié sur la terre et que nous-mêmes, imitant ses vertus, nous puissions vous glorifier dans le ciel. Ainsi soit-il¹.

1. Prière autorisée par l'Ordinaire dans les maisons de la Providence à Montréal.

QUELQUES OUVRAGES CONSULTÉS

- ATHERTON, William-Henry. PH. D., *Montreal under British Rule, 1760-1914.*
- AUCLAIR, l'abbé Élie-J., *Histoire des Sœurs de Miséricorde, Histoire des Sœurs de Sainte-Anne, Vie de Mère Catherine-Aurélie, le Curé Labelle* (Montréal, 1930).
- BOURGET, Mgr Ignace, *Mandements* (8 vol.), Correspondance avec Mgr Lafèche.
- CHAPAIS, l'honorable Thomas, *Cours d'Histoire du Canada.*
- DE CELLES, D., *Lafontaine et son temps, Cartier et son temps, les Constitutions du Canada.*
- DOM BENOÎT, *Vie de Mgr Taché.*
- GOSSELIN, Mgr Amédée, *l'Église du Canada après la conquête.*
- GROULX, l'abbé Lionel, *Lendemain de conquête, Nos luttes constitutionnelles, la Confédération du Canada, Vers l'émancipation.*
- LECOMPTE, Édouard, s. j., *les Jésuites au XIXe siècle.*
- MAURALT, l'abbé Olivier, p. s. s., *le Petit Séminaire de Montréal, le Fort des Messieurs, la Paroisse.*
- MEILLEUR, J.-B., *Mémorial sur l'Éducation du Bas-Canada.*
- POULIN, l'abbé Pierre, *Mémoire manuscrit.*
- ROY, J.-Edmond, *le Premier Colon de Lévis, Guillaume Couture.*

SŒURS DE LA PROVIDENCE, *Histoire de l'Institut des —*
SŒURS DES SS. NN. DE JÉSUS ET DE MARIE, *Histoire*
de la Congrégation des (Montréal, 1930).

TÊTU, Mgr Henri, *les Évêques de Québec.*

Sur les pas de Marthe et de Marie — (Montréal, 1928).

Enfin la documentation la plus utile: les archives du Palais archiépiscopal ouvertes aux recherches de l'auteur par la bienveillance de Son Excellence Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, et l'obligeance de M. le chanoine Albert Valois, chancelier.

Appendice I

Dans la campagne contre le blasphème entreprise ces dernières années, il a été rappelé un fait de l'épiscopat de Mgr Bourget, qui illustre le zèle déjà manifesté dans ses mandements contre le blasphème; notamment l'addition de trois *Gloria Patri* à l'Angélus, en l'honneur de la sainte Trinité, et pour réparer les outrages à la divinité par le blasphème.

La terre des Bourget à Harlaka a été vendue; la maison n'existe plus.

Le cœur de Mgr Bourget est conservé à la maison mère des Sœurs de la Providence, rue Fullum, Montréal.

L'Institut des Petites Sœurs de Saint-Joseph, destiné à aider l'œuvre des séminaires, fut fondé, pendant l'épiscopat de Mgr Bourget, le 26 avril 1857, par M. l'abbé Antoine Mercier, prêtre de Saint-Sulpice.

Le journal *True Witness* reconnaît pour fondateur George Edward Clerk, né en Écosse au château de Pennicuick en 1815, converti par les *Conférences* de Wiseman en 1844, venu à Montréal peu après sa conversion. Prié par Mgr Bourget de fonder un journal catholique de langue anglaise, cet homme de cœur y consacra son énergie, son talent et sa fortune. Le premier numéro parut en 1850. Après un travail assidu de vingt-six années, le fondateur mourut, le 2 septembre 1875. Il avait épousé, en 1849, Mlle Marie-Louise Dupuis. — Extrait d'un article de L.-O. David, dans *le Devoir* du 28 mars 1918.

Appendice II

Lettre de Mme Lauretta Beaubien, épouse de l'honorable Louis Beaubien, d'Outremont, admiratrice des œuvres diocésaines au temps de Mgr Bourget.

... Monseigneur Bourget, que j'ai très bien connu dans ma jeunesse, était considéré comme un saint.

Il me permettait dans sa grande bonté d'aller à lui avec tous mes ennuis, et à cette époque j'avais un très grand chagrin: mon fils Joseph était aveugle. Je voulais qu'il me le guérisse, ayant en lui une confiance sans borne. Il me disait: « Patience! Ayez recours à la science. » La confiance que j'avais dans Mgr Bourget était toujours ravivée par tous les miracles que me racontait une bonne Sœur de la Providence qui servait dans une maison au Sault-au-Récollet, destinée à recevoir les prêtres âgés et malades, où se trouvait Monseigneur. Elle y voyait bien des merveilles. Elle a vu la guérison d'une jeune Sœur qui, ayant beaucoup souffert, était restée infirme, ne pouvant marcher qu'avec des béquilles. Un jour, des prêtres du Mile-End, — qui était notre paroisse dans ce temps-là, — sont venus voir Monseigneur, un d'entre eux voyant cette pauvre Sœur, lui dit: « Voyez cette jeune Sœur incapable d'aider sa communauté; dites-lui de mettre de côté ses béquilles, et elle pourra travailler. Dites-le-lui maintenant. » Et Monseigneur le lui dit, et elle le fit et put suivre Monseigneur qui sortait, descendit un escalier long et difficile, le suivit à sa voiture et se remit à l'ouvrage. Elle y était quand, moi, j'y allais, et rendait de grands services. On doit avoir gardé, dans l'Institution, le rapport d'un miracle

aussi éclatant. *Je regrette tant de ne pouvoir me rappeler les noms des religieuses et du prêtre que je connaissais.*

Cette bonne Sœur m'avait raconté aussi le cas d'une pauvre femme de fermier, mère d'une jeune famille, qui était devenue aveugle. Elle ne pouvait plus remplir ses devoirs et tout allait à la misère dans la maison. Son mari et elle allèrent trouver Monseigneur qui leur dit de prier, qu'il le ferait aussi. Les bonnes gens allèrent à l'église et prièrent, puis se mirent en route. Ils n'étaient pas loin quand la femme s'arrêta et dit: « Je vois! » Tous deux revinrent se jeter aux pieds de Monseigneur. La Sœur a vu la femme aveugle et guérie.

Mgr Bourget a guéri en le bénissant mon fils, de Gaspé, dont la vue était menacée par un eczéma. La suppuration se mit à sécher tout de suite, et au bout d'une semaine, il ne restait aucun signe.

On m'a raconté le cas d'une pauvre hydropique dont les jambes étaient dans un état terrible, qu'il avait guérie en priant; aussi celui d'une malheureuse qui devait être opérée pour un cancer au sein. Elle vint trouver Monseigneur, désespérée. Il lui dit: « Demandez au docteur de remettre pour quelques jours l'opération et nous ferons une neuvaine ensemble. » A la fin de la neuvaine, il n'y avait plus de cancer.

Je crois tenir ces deux derniers cas de la même religieuse. Je suis sous l'impression que la miraculée est morte, mais l'autre pourrait être encore de ce monde et pourrait être de secours.

Lauretta STUART-BEAUBIEN

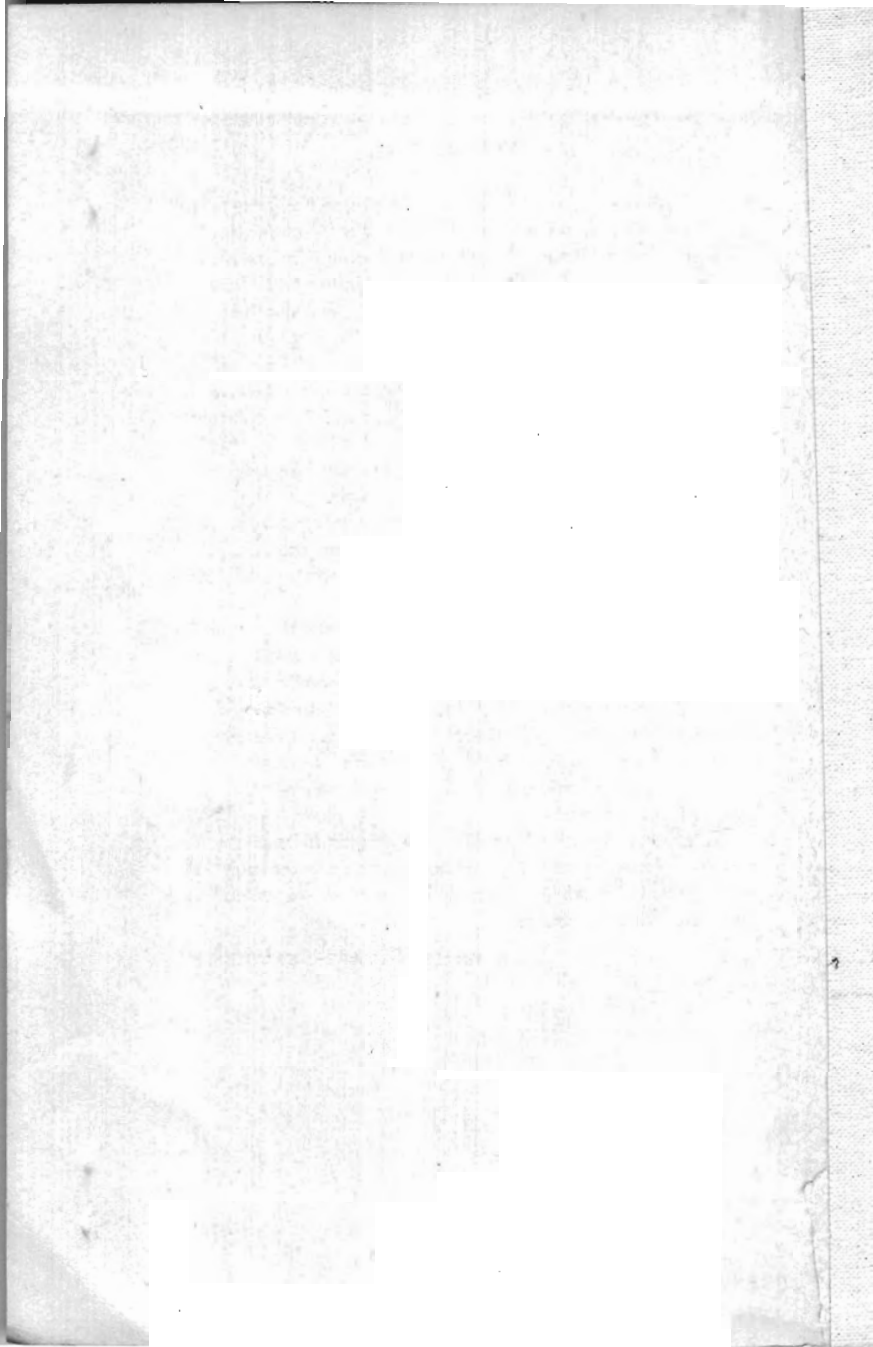


Table des matières

Lettre-Préface.....	5
Avertissement.....	9
La préparation providentielle.....	13
L'initiation prochaine.....	27
Le deuxième évêque de Montréal.....	43
Le Maître de la vigne.....	63
Fondations opportunes.....	89
Les œuvres de la première décade.....	113
La pieuse empreinte sur les œuvres.....	149
Du grand incendie à la Confédération.....	179
De la Confédération à la retraite de Mgr Bourget.....	223
Dernière étape.....	265
Prière.....	293
Quelques ouvrages consultés.....	294
Appendice I.....	296
Appendice II.....	298

Date Loaned

APR 18	-		

971.4
B772 L

3,283